



FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

PROCES VERBAL AG 2012

AG 2012 - 23 mars 2013



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

I.	Adoption du procès-verbal des assemblées générales :	3
1.	Assemblée générale du 24 mars 2012	3
2.	Assemblée générale du 9 décembre 2012	3
II.	Rapport moral du Président	3
III.	Rapport financier 2012	11
1.	Rapport du Commissaire aux comptes	13
2.	Approbation des comptes de l'exercice clos	14
3.	Affectation des résultats	14
IV.	Budget prévisionnel 2013	14
V.	Présentation de la politique et des actions à mettre en place au cours de la mandature	16
VI.	Remise des médailles d'or	34
V.	Présentation de la politique et des actions à mettre en place au cours de la mandature (suite)	39
VII.	Modifications des statuts, du règlement intérieur et du règlement disciplinaire dopage	46
VIII.	Synthèse de la surveillance médicale des sportifs de Haut Niveau par le médecin coordinateur	48
IX.	Fixation du prix de la cotisation versée par les membres affiliés à la FFVoile pour 2014	52
X.	Questions écrites	52

La séance, convoquée à 9 heures 15, est ouverte à 9 heures 23 sous la présidence de M. CHAMPION.

M. CHAMPION, Président. - Bonjour Mesdames et Messieurs, merci de votre présence.

Avant de commencer cette assemblée générale annuelle, je vais vous demander quelques instants de recueillement.

Nous allons procéder à une minute de silence en la mémoire de :

- M. Michel BOTHUON
- M. Georges DUFEAL
- M. Jean MAUREL
- M. Pieter VAN NOTTEN

Et pour tous les autres amis licenciés et bénévoles disparus durant l'année 2012 et en ce début d'année 2013.

(Une minute de silence est observée)...

M. MERIC, Secrétaire Général. - Conformément à l'article 11 de notre règlement intérieur, vous avez reçu par envoi postal l'ordre du jour et la convocation, et l'ensemble des documents de l'assemblée générale. Ils sont consultables sur le site internet de la Fédération -c'est la nouveauté- sur un espace dédié contrairement au petit CD-Rom que vous aviez l'habitude de recevoir. Les documents sont donc en téléchargement direct.

Il nous faudrait désigner, s'il était nécessaire d'avoir des votes à bulletin secret, quatre scrutateurs. Je fais appel à l'assistance pour avoir quatre personnes qui veulent bien tenir les bureaux de vote en sachant qu'ils seront épaulés par quatre cadres de la Fédération. Je salue notre scrutatrice générale, Vérane STEFANI.

Scrutateurs : M. Marc CARDON, M. Hervé LE MARCHAND (Ile-de-France), M. Gilles BRUNEL (Picardie), M. Philippe MEUNIER (Ligue de Bretagne)

(M. MERIC rappelle les différentes modalités de vote)...

I. Adoption du procès-verbal des assemblées générales :

1. Assemblée générale du 24 mars 2012

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - Y a-t-il des remarques ou des questions sur ce PV ? (*Non*)

Il est adopté à l'unanimité.

2. Assemblée générale du 9 décembre 2012

Y a-t-il des remarques ? (*Non*)

Il est adopté à l'unanimité.

II. Rapport moral du Président

M. LE PRESIDENT. - L'année 2012 et le début de 2013 nous ont permis d'assister à une formidable séquence de succès pour la voile océanique française.

Cela commence le 6 janvier 2012 au Cap Lizard lorsqu'un grand trimaran bleu aux couleurs de Banque Populaire coupe la ligne d'arrivée du plus beau, du plus grand, du plus fantasmagorique des défis maritimes à la voile, le trophée Jules Verne. Et le rêve devient réalité, le record est battu, 45 jours et 13 heures 42 minutes.

Quelques heures plus tard, le grand trimaran bleu devenu majestueux en entrant dans l'histoire, pénètre dans la rade de Brest et la foule amassée peut fêter les vainqueurs, qui en atteignant leur objectif de très belle manière, entrent dans l'histoire de la voile. Il est clair pour tout le monde que les Français ont su construire cet extraordinaire voilier, ont su le mener et sont les plus rapides du monde.

Mais, car il y a un mais, dans l'opinion internationale à propos de la voile, l'un des trois domaines de la voile mondiale, et l'un des deux domaines de la course océanique, la Volvo Ocean Race en équipage, reste dominée, certains diront « la propriété » de nos amis anglo-saxons. C'est là que l'année 2012 va nous servir

un événement majeur, que nous n'hésiterons pas à qualifier de considérable, la victoire de Franck Cammas avec Groupama, avec à son bord de nombreux coureurs en solitaire qui, pour l'occasion, se sont mués en équipiers solides, compétents et dévoués, d'une équipe qui allait changer la hiérarchie mondiale dans ce domaine.

Au départ en Espagne, Franck Cammas et son équipe étaient regardés avec intérêt, tout le monde était content qu'une équipe française participe, et beaucoup pensèrent que les Français venaient avec l'esprit de Pierre de Coubertin : « l'important est de participer », la victoire se disputerait ailleurs.

Et puis la course se déroule, étape après étape, Franck Cammas et son équipe s'affirment. Les regards changent, les commentaires aussi. Vous connaissez la fin de l'histoire, le triomphe en Irlande, la foule acclamant ces Français venus voir la Volvo et qui la gagnent, et le monde international de la voile qui découvre que les marins français, si bons en solitaire, peuvent aussi être excellents en équipage.

Après ces deux succès, il reste à savoir si nos skippers vont de nouveau gagner le Vendée Globe qui s'élance le 10 novembre.

Et bien oui, ils le gagnent et de quelle manière !

Nous avons vécu une course fantastique, mêlant l'aventure humaine inhérente au Vendée Globe et une compétition de tous les instants, haletante et passionnante. Il me semble que la compétition pure, avec le duel que se sont livrés François Gabard et Armel Le Cléac'h a pris une autre dimension lors de cette édition. Les deux premiers ont montré, par la qualité de leur préparation tant technique que physique, que les meilleurs, tout en accomplissant le parcours dont on connaît l'ampleur et les dangers, étaient capables d'être en régate du début à la fin de l'épreuve. Le succès populaire est au rendez-vous, une horde de spectateurs au départ, autant à l'arrivée et encore et encore lors des arrivées successives. Et pour cette année, la médiatisation est en forte augmentation, y compris à l'étranger. Ceux qui le suivent ne sont pas forcément des pratiquants de notre sport, mais ils se passionnent pour la course et les aventures humaines qui la jalonnent. La course virtuelle rassemble plus de participants que nous n'avons de licenciés. Triste ou joyeux, déception ou espoir ? Esprit bien sûr, la voile passionne, à nous de trouver les bons moyens de la faire pratiquer.

Il restera de cette édition des images ; la première, Macif et Banque Populaire naviguant à vue de l'autre côté du globe. Ils se voient, ils se jaugent, le bras de fer est lancé ... Nous voyons tout et nous vivons cette course heure par heure.

Le temps est loin, mais finalement le nombre d'années peu important où les marins partaient, disparaissaient à l'horizon, puis revenaient en nous apportant notre lot de surprises et d'histoires. Nous sommes entrés dans une autre dimension.

La deuxième, les interventions de François Gabard et d'Armel le Cléac'h sur les plateaux de radios et de télévisions ont été remarquables de fraîcheur, de pertinence, de fair-play, et ont honoré le sport en général et la voile en particulier.

Enfin, la foule toujours présente et de plus en plus au départ, aux arrivées et derrière les écrans de toutes sortes. Le nombre et la diversité de celles et ceux qui s'intéressent et se passionnent pour cette course est saisissante.

Ces trois succès, qui font de la voile océanique française la meilleure du monde, méritent quelques commentaires.

Nos marins sont les meilleurs, formés majoritairement dans nos Centres d'Excellence et plus particulièrement à Port la Forêt, Centre d'Excellence National, Port la Forêt est unique au monde. C'est l'université de la voile, Harvard et Berkeley réunis, ou plutôt la Sorbonne, Polytechnique, l'Ecole des Mines et Centrale réunis les pieds dans l'eau. Cela peut surprendre mais c'est simplement vrai.

Il y a des années, de jeunes coureurs au large pleins de talent et d'ambition décident de se regrouper pour s'entraîner ensemble. Le Conseil Général du Finistère approuve cette idée et, fort des ancrages dans la vie maritime et dans le monde de la voile, fournit les moyens nécessaires avec la commune de la Forêt Fouesnant pour créer le Pôle Finistère Course au Large, qui deviendra Centre d'Excellence National de la FFVoile. Une équipe d'encadrement se met en place avec Christian Le Pape à sa tête, le décor est posé, l'histoire peut s'écrire. Tous les coureurs qui ont fréquenté le Centre et ceux qui y sont aujourd'hui sont à saluer, mais il n'y aurait pas eu ce succès sans le « patron » du Centre qu'est Christian. Il a amplement participé à son succès, à la réussite de notre filière solitaire, et finalement à la suprématie de la voile océanique française. Christian mérite d'être salué pour la réussite exceptionnelle à laquelle il a largement contribué.

Les victoires des hommes se sont construites à bord de voiliers eux aussi exceptionnels.

Le trimaran Banque Populaire 5, le VOR 70 de Groupama, l'IMOCA 60 Macif et l'IMOCA 60 Banque Populaire, sont des voiliers Français dessinés et conçus par des architectes et ingénieurs français, construits dans des usines et des ateliers en France par des ouvriers français. Saluons ce travail remarquable qui produit sur notre sol les meilleurs voiliers de compétition du monde, saluons la France qui gagne et réjouissons-nous que ce soit dans notre domaine d'activité.

2012 est aussi l'année des Jeux Olympiques, objectif majeur et point d'orgue de quatre années de préparation.

A Perth, en décembre 2011, notre Equipe de France s'était qualifiée dans les 10 séries, ce qui était l'un de nos objectifs.

L'autre était de réussir à être dans les dix finales et nous avons été présents dans neuf. Mais l'objectif final était de gagner des médailles, et là, nous n'en avons obtenu qu'une grâce à Jonathan Lobert, auteur d'une formidable Medal Race après une belle semaine de régates. Force est de constater que le résultat en nombre de podium est le même qu'à Perth et que, de ce point de vue, notre Equipe n'a pas réussi à opérer le redressement souhaité.

Pourtant, l'année 2012 a vu Julien Bontemps devenir champion du Monde, et nos deux 470 Pierre Leboucher et Nicolas Leberre, Camille Lecointre et Mathilde Géron être chacun sacré vice-champions du Monde. Nos espoirs étaient légitimes, le travail a été fait mais cela n'a pas suffi, et après Pékin et nos trois médailles, les Jeux Olympiques de Londres ne sont pas un succès. Merci à Jonathan et à son entraîneur François Lecastrec ; leur travail, leur envie, leur réussite nous évitent un score fâcheux. Il faudra analyser ce manque de réussite pour rebondir. Nos coureurs ont le potentiel nécessaire au succès mais il faut trouver la clé des podiums. Une nouvelle équipe de direction s'attèlera à cette tâche.

Les deux départements Compétition ont mis à profit cette année pour clarifier notre programme sportif et hiérarchiser nos championnats de France. A l'issue de ce travail, trois univers caractérisent clairement notre activité sportive.

Le sport en club est reconnu, identifié, c'est le socle de notre activité.

Le sport de compétition affirme le goût de la régates interrégionale et nationale avec les championnats de France promotion organisés avec et pour les classes. Cela solde un vieux différend entre la Fédération et les classes sur le doublon que représentaient nos anciens championnats de France et les « nationaux de classe ».

Le sport de Haut Niveau identifie les compétiteurs aux plus forts potentiels qui accèdent aux Equipes de France avec pour objectif les championnats du monde et l'accession aux podiums.

En Voile Légère, les championnats de France Elite se déroulent exclusivement sur les classes olympiques retenues par l'ISAF et en Funboard. En Habitable, les deux championnats de France de Course au Large en Equipage et en Solitaire accèdent évidemment à ce titre, ainsi que notre épreuve phare de match racing et peut-être bientôt une épreuve en monotypie.

Les championnats de France Jeunes ne changent pas sur le fond et alimenteront au fil de la vie des jeunes coureurs les trois univers.

Le département Développement avait deux challenges cette année, l'implantation du dispositif AwoO au sein de nos structures et le nouveau mode de saisie des passeports voile via Internet ; deux challenges aussi importants l'un que l'autre pour l'avenir.

AwoO, parce qu'il est un outil moderne permettant à nos structures, notamment associatives, de pénétrer l'économie touristique et d'être référencées au sein des grands offices de tourisme, et la saisie des passeports voile via Internet pour nous permettre de disposer des informations indispensables à nos statistiques, notamment celles à fournir obligatoirement au Ministère des Sports.

La diffusion d'AwoO n'est pas aussi rapide que nous l'espérions et un certain nombre de réticences sont apparues. Le département Développement travaille à trouver les solutions pouvant convenir à tous, ce qui est souhaitable car nous sommes absolument convaincus de la nécessité de cette plateforme de commercialisation qui renforce notre compétitivité par la promotion de nos offres.

La prise des passeports voile via Internet, qui modifie quelques habitudes, suscitait des craintes quant au maintien de notre volume de titres.

Finalement, malgré un contexte économique difficile, la diminution des titres est très faible et notre nouveau mode de diffusion, un succès. Que les élus de nos

clubs, leurs équipes de permanents ainsi que les responsables développement des ligues en soient remerciés, car notre objectif est atteint.

Grâce à la bonne gestion de l'ensemble des services et des départements, et particulièrement de la Vie Fédérale, notre exercice budgétaire est cette année encore légèrement excédentaire ; ceci est une satisfaction et nous permet d'envisager l'avenir positivement. Les années qui viennent seront plus difficiles et quelques mauvaises surprises possibles, mais nous avons la capacité de les supporter si elles venaient à survenir.

Au sein de la Vie Fédérale, un petit groupe s'est constitué autour du service Communication pour élaborer, avec l'agence retenue, notre nouvelle charte graphique. Autour du nouveau logo, qui reprend les valeurs de notre Fédération, ont été déclinées les identités graphiques de chacun de nos thèmes d'action, et une déclinaison régionale a été proposée à nos ligues qui l'ont largement adoptée.

Cette nouvelle charte graphique est réussie et nous inscrit dans l'avenir.

La Commission Centrale d'Arbitrage a poursuivi son travail de mise en place de l'arbitrage de proximité, simplifié, avec le dispositif des arbitres de club. Elle a également continué d'œuvrer à la formation des contrôleurs d'équipement pour la Course au Large dont on a pu mesurer les effets très positifs au départ du Vendée Globe.

L'ISAF a vécu une année forte et à rebondissements. Au mois de mai, lors du choix des séries olympiques pour 2016, le Windsurf était sorti du programme contre toute attente, un skiff féminin, un catamaran mixte et le Kiteboard étaient choisis.

Pour nombre de fédérations nationales la sortie du Windsurf fut un choc. Ce choix pouvant être revu en novembre, les partisans du Windsurf s'organisent, nous rappelons ici qu'ils n'étaient en aucun cas opposés au Kiteboard mais qu'ils ne souhaitaient pas un choix entre le Windsurf et le Kiteboard.

Il fallut, dans les mois qui suivirent, trouver les solutions statutaires permettant de reconsidérer ce vote et rassembler un nombre suffisant de fédérations pour constituer une majorité lors de l'Assemblée Générale, au cas où la majorité qualifiée requise en Conseil d'administration ne serait pas atteinte. Nous avons pris une large part dans cette organisation et contribué au retour du Windsurf dans le programme olympique. J'espère que nous pourrons à l'avenir contribuer

à l'organisation et au développement du Kiteboard, discipline spectaculaire et appréciée du monde de la voile auquel il appartient, et que certaines dispositions nationales françaises évolueront, nous permettant de nous investir pour cette discipline.

Nous avons obtenu une étape de la Sailing World Cup, que nous organisons pour le compte de l'ISAF à Hyères, lieu de notre traditionnel rendez-vous mondial de la voile olympique. C'est une reconnaissance de notre savoir-faire et de la qualité du site hyérois où nous accueillons le monde entier pour la 45^{ème} année. Les étapes européennes de la World Cup étant réduites à deux, l'Eurosaf a créé un circuit européen rassemblant les classiques historiques de la voile olympique. Il nous est apparu opportun d'intégrer ce circuit en proposant la candidature de La Rochelle pour une épreuve qui deviendrait la SOF qui, contrairement à l'étape de la World Cup, est notre propriété. Notre candidature a été acceptée et nous organiserons en 2013 deux grands rendez-vous internationaux en voile olympique.

Le circuit Eurosaf, qui fera ses premiers pas en 2013, est moins bloqué que la World Cup et les organisateurs auront la possibilité d'inviter des classes en dehors du champ de la voile légère. Plusieurs organisations y réfléchissent et cela pourrait aider l'ISAF et l'Eurosaf à relancer des compétitions européennes ou mondiales en « habitable ».

L'élection de M. Carlo Croce à la présidence de l'ISAF nous aidera dans ces réflexions. Le nouveau Président de l'ISAF a une vision de notre sport et une ouverture d'esprit qui nous conviennent et sa proximité avec la FFVoile nous permettra de développer nos points de vue sur l'organisation internationale de notre sport.

Cette remarque ouvre la voie aux perspectives 2013.

Conformément à notre politique générale décrite dans le document qui vous a été transmis, nos actions seront organisées autour de nos deux missions fondamentales : la compétition, la performance et le sport de haut niveau d'une part, l'apprentissage, la transmission et la plaisance ludique d'autre part.

Pour la compétition en habitable et en voile légère, le sport en club et le développement de la régates en flotte collective seront deux axes importants du travail. La mise en place de nos championnats de France, le développement d'Osiris et la gestion de la course au large les compléteront.

Pour le développement, la formation d'experts consultants régionaux, la voile scolaire avec les nouvelles conventions UNSS et USEP, la plaisance et plus généralement la mise en place d'un pôle socio-économique, seront les axes majeurs.

La commission du Haut Niveau travaillera à l'écriture du nouveau Parcours d'Excellence Sportive, en intégrant, plus que par le passé, les Centres d'Excellence Nationaux et en étudiant la possibilité d'intégrer à ce dispositif des clubs traditionnellement formateurs de coureurs de haut niveau. Cette commission définira les orientations stratégiques de manière transversale pour le haut niveau olympique, le funboard et la course de haut niveau en habitable.

La mission formation travaillera à franchir le cap un peu difficile des restrictions budgétaires tout en maintenant nos ambitions dans le domaine de la certification et de la transmission des valeurs et des compétences.

La Vie Fédérale travaillera à la mise en place d'une nouvelle démarche marketing de la Fédération et actualisée, en prenant en compte les besoins et les souhaits du monde économique face au monde du sport. Une réflexion et une action vers l'Europe seront menées en étudiant les nouvelles perspectives de la Commission Européenne au regard du sport.

La mise en place et les ajustements d'AwoO seront poursuivis ainsi que la finalisation d'un dispositif d'inscription et de paiement en ligne pour nos compétitions. L'espace licencié évoluera pour être plus attractif et offrir des facilités à nos licenciés comme le stockage en ligne de leur certificat médical et des offres produits.

Au niveau international, nous travaillerons avec l'Eurosaf à la mise en place du nouveau circuit, à ses définitions, notamment par les formats de course qui nous permettront des essais dans cette première année de l'olympiade. Le débat porte essentiellement sur les phases finales où s'affrontent deux conceptions : la tradition avec la medal race qui est une petite concession à la médiatisation des régates olympiques, en laissant une place prépondérante aux manches de la phase qualificative et l'évolution plus radicale tendant à faire du vainqueur de la finale, le vainqueur de l'épreuve. L'année 2013 verra différents essais construits autour de ces deux conceptions de la régates moderne.

Au sein de l'ISAF, nos représentants désignés en novembre 2012, et dont quatre d'entre eux président leur commission, ce qui est un succès de la délégation française, travailleront à l'ensemble de la politique internationale de la voile. Plus

particulièrement, nous proposerons à l'ISAF un projet de championnat du monde de voiliers habitables, de trois tailles différentes, pour des courses inshore et offshore. Nous pensons ce projet important pour la dynamique « habitable » internationale. Nous espérons, par ailleurs, que le projet de fusion des jauges ORC et IRC puisse aboutir.

Je suis heureux de pouvoir annoncer le renouvellement de notre partenariat avec le groupe des Banques Populaires pour l'olympiade et que nous puissions ainsi poursuivre une collaboration empreinte d'efficacité et d'amitié.

Notre partenariat avec la Marine Nationale, et particulièrement l'Ecole Navale, se poursuit ; nous en sommes évidemment satisfaits et honorés.

Notre partenariat avec Volvo Automobiles France se poursuit lui aussi et monte en puissance avec le circuit Volvo Drive Race, construit autour de la classe M34 que nous soutenons.

Enfin, cette dernière année de l'olympiade voit le départ de Philippe Gouard qui quitte ses fonctions de DTN, après douze années à la tête de la Direction Technique Nationale.

Je remercie Philippe du travail effectué, du redressement du haut niveau olympique effectué à partir de 2001, dans des conditions difficiles à l'époque, de sa forte implication dans nos très bonnes relations avec notre ministère de tutelle, de son implication dans la vie économique et les relations partenariales de notre Fédération, ce qui n'est pas une tradition des DTN, mais que j'ai particulièrement appréciée et dont tout le monde a pu constater l'efficacité.

Merci à toi, Philippe, pour ces douze années.

Je salue l'arrivée de Jacques Cathelineau que nous avons choisi pour ce poste et qui a été nommé par Mme la Ministre des Sports.

Jacques, je sais que tu en as l'envie et la compétence, je te souhaite courage et réussite, elle sera l'un des marqueurs de celle de la Fédération.

Mesdames, Messieurs, à toutes et à tous, je souhaite une bonne année 2013.

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - Y a-t-il des remarques ou des questions sur ce rapport moral ? (*Non*)

Dans la continuation de ce rapport moral, je passe la parole à Philippe GOUARD, notre DTN sur l'année 2012.

M. Philippe GOUARD, Directeur Technique National. - 2012, année des JO à Weymouth mais aussi celle de la fin d'un fonctionnement avec peu de contraintes de moyens humains et financiers.

C'est également grâce et en grande partie à notre ambition sportive très élevée sur ces 3 olympiades que nous avons obtenu de telles ressources financières auprès notamment du Ministère de tutelle.

Un total de 6 médailles issues des 3 dernières olympiades correspond à 46 % du total des médailles françaises en voile obtenues aux JO depuis 1972. De même, le nombre de 100 % des séries qualifiées pour la France aux JO depuis 3 olympiades montre que nous évoluons bien parmi les meilleures nations mondiales. Enfin à l'indice PO, c'est-à-dire le classement de la nation par rapport au rang des finalistes aux JO, la France est 4^{ème} Nation après avoir été 2^{ème} en 2004 et 3^{ème} en 2008.

La professionnalisation du sport de haut niveau s'intensifie, la France en voile se situant presque toujours dans les phases finales mais plus rarement sur les podiums au niveau sénior, néanmoins, en 2012, nous avons obtenu 23 podiums sur les mondiaux, les européens et les épreuves de World-cup...

Il nous faudra encore plus intégrer l'atypie des coureurs dans nos fonctionnements tout en élevant encore notre niveau de jeu sans aucune concession.

L'ambition comme moteur

Même si l'objectif de 6 médailles n'a pas été atteint sur les JO avec une seule médaille de bronze pour Jonathan Lobert, il n'en reste pas moins vrai que la France a obtenu 5 places entre 4 et 7 donc aux portes du podium : 4^{ème} en 470 pour C. Lecointre et M. Geron, 5^{ème} pour J. Bontemps en planche, 6^{ème} pour C. Leroy et son équipage en Match Racing, 6^{ème} pour M. Dyen et 7^{ème} pour P. Leboucher et V. Garros.

Tout était donc possible mathématiquement mais il fallait, à tous les niveaux, une exigence sportive sans faille, plus de volume de navigation, plus de travail foncier, revisiter sans concession ses fondamentaux, en fait, faire simple avec une envie décuplée à tous les niveaux. Je ne regrette pas d'avoir insufflé cette

ambition depuis 12 ans en tant que DTN car c'est le moteur de l'exceptionnel et les JO sont précisément dans ce registre. Les performances de la voile française au plus haut niveau mondial sont bien là notamment dans les courses océaniques où règne une forte empreinte ou la marque de fabrique de la voile française.

La simplicité et la clarté comme message

La recherche systématique de la simplicité à tous les niveaux est recherchée car c'est à ce prix que nous réduirons les écarts avec le terrain et les pratiquants.

La formation comme tremplin

La poursuite et le renforcement de la formation à tous les niveaux -moniteurs, entraîneurs, responsables de structures, coordonnateurs régionaux et nationaux....- aux nouveaux métiers notamment de managers pour mieux performer avec des relations humaines optimisées à tous les niveaux et pas seulement adossées au seul domaine de l'expertise technique.

Le Haut Niveau Globalisé est devenu une réalité émergente de la voile française dans sa diversité qui est également sa force à l'instar des parcours des athlètes aujourd'hui médiatiques comme ceux de François Gabard, Armel Le Cleach, Franck Cammas, Jonathan Lobert, Julien Bontemps, Antoine Albeau...

Le travail de transversalité porte ses fruits. La recherche de formation et d'accompagnement des potentiels plus que le financement direct aux participations d'épreuves, d'où le retrait de l'Equipe de France Match Racing pour réaffecter les moyens sur la formation et la préparation aux modules de Match Racing fondamentaux pour tous les coureurs : catamaran, Match Racing, course en flotte...

Le Parcours de l'Excellence Sportive

L'objectif étant bien de passer d'une logique de structure à une logique d'accompagnement des potentiels imposant des changements de mentalité profonds. Les résultats sont en forte progression chez les jeunes mais avec une difficulté à transformer et confirmer l'essai chez les seniors.

Malgré des dispositifs devant permettre la féminisation des effectifs avec la parité recherchée sur les stages de détection, nous devons encore plus optimiser notre effort sur la recherche et l'intégration des féminines avec notamment la présence

pour 2016 aux JO de 4 séries féminines aux JO : le 470, le laser, le 29 FX, la RSX, et une série mixte en catamaran.

Concernant les cadres d'état: 63 cadres en 2012 par rapport à l'effectif de référence de 67. Une moyenne d'âge de presque 46 ans avec plus d'un tiers de moins de 40 ans. La difficulté à féminiser l'encadrement par manque de candidate. Un accompagnement individualisé et incitatif doit sûrement être privilégié pour renforcer leur recrutement dans les structures.

Dans un autre registre, les départs en retraite des cadres techniques d'Etat ne seront vraisemblablement pas remplacés à ce jour.

La convention d'objectifs en 2012 fut dans la continuité de l'olympiade 2009-2012 avec des moyens importants mis à disposition pour porter un projet de qualité. L'avenir risque d'être plus compliqué de par une baisse des subventions d'état annoncée et déjà mis en œuvre sur 2013 et la réorientation d'une partie des moyens sur le sport pour tous et le sport santé.

Enfin, la collaboration privilégiée avec l'ENVSAN que ce soit au niveau du centre multi ressources pour l'accueil des différents collectifs voile, des stages de détection, de la formation, de la recherche est toujours de grande qualité à tous les niveaux et un point d'appui fort pour un sport à matériel et évoluant en milieu naturel comme la Voile.

M. LE PRESIDENT. - Avant de te repasser la parole pour que tu nous fasses l'état des 12 années passées à la tête de la direction technique, je vais à nouveau te remercier pour cette collaboration parce que 12 années à travailler ensemble ce n'est pas rien. C'est un long bail.

Quand tu es arrivé en 2001, on était dans une situation un peu difficile puisque l'on avait eu l'échec de 2000 qui était aussi très cruel parce que nous avons également en 2000 asséné une équipe très forte et que l'on a raté et manqué un certain nombre de choses ; Manqué de chance parce que l'on perd une médaille dans le dernier bord de la dernière manche du dernier jour sur le devant de 90°, une médaille qui était promise qui finalement n'a pas été au rendez-vous. Tout cela fait qu'au final, quand on se trouve avec un score de zéro médaille, une médaille ou zéro, ce n'est pas du tout pareil.

Donc, tu es arrivé dans cette situation un peu compliquée où l'on était en interne très déçus et à l'externe on nous regardait d'un œil un peu critique. Il a fallu du tempérament pour reprendre en main cette situation et la redresser, ce qui a été

tout à fait appréciable à ce moment-là, c'est la vision du sport de haut niveau que tu as su développer très rapidement.

Ensuite, à titre plus personnel, c'est un climat de confiance qui s'est instauré entre nous et qui a permis de développer de très bonnes relations avec le ministère de tutelle notamment. Pour développer ces très bonnes relations avec le ministère de tutelle, c'est la solidité du binôme Président/DTN et l'entente de ces deux personnes qui sont à la tête des fédérations, venant l'une de l'assemblée générale et l'autre de l'Etat même si c'est avec les souhaits des fédérations que les DTN sont désignés, ce sont des lettres de mission qui viennent de l'Etat. Dans ces lettres de mission, des choses ne figurent pas qui sont importantes, voire essentielles pour la Fédération, c'est la partie économique de notre sport, les relations avec les partenaires et la manière dont les fédérations peuvent et doivent s'inscrire dans l'économie de leur époque et non pas être des systèmes extratemporels, voire extraterritoriaux qui se gèrent et s'autogèrent sans tenir compte de ce qui se passe ou ce qui évolue autour d'eux. De ce point de vue, j'ai beaucoup apprécié ton action et le fait que tu t'intègres en dehors du cadre de la lettre de mission ministérielle à la vie de la Fédération et aux efforts que nous avons faits justement pour nous inscrire dans cette vie économique et pour trouver des partenaires que nous avons, au demeurant, trouvé à partir de 2001 et qu'il a fallu ensuite faire vivre et entretenir. Là, il est important que non seulement le DTN mais l'ensemble de la direction technique participe à cette action en en comprenant et le bien-fondé et l'intérêt.

Ceci nous a permis d'avoir, ce que j'estime être un bon résultat sur les 12 ans, une image de Fédération solide, ce que nous sommes au demeurant, mais une image aussi auprès de l'Etat, et ceci en dehors du travail de la Fédération elle-même, nous te le devons par les relations que tu as entretenues.

Donc, merci pour tout cela. Nous aurons l'occasion de le faire également au siège de la Fédération dans un autre temps et d'une autre façon.

Je te repasse la parole.

M. Philippe GOUARD, Directeur Technique National. - Pour une fois que je monopolise la parole, cela m'est arrivé rarement en 12 ans. Un départ c'est un peu une douleur quelque part.

En moins de 20 minutes, je vais essayer de rendre hommage à ceux et celles qui m'ont accompagné durant ces 40 années de carrière et je finirai par quelques pistes de réflexions personnelles sur l'avenir.

J'ai eu, en réalité, beaucoup de chance dans ma vie professionnelle car je pense avoir toujours eu cette disponibilité intellectuelle, cette aptitude à écouter et à convaincre mes interlocuteurs dès lors qu'un projet se révélait novateur et ambitieux. Ces projets m'ont donné une énergie sans égale les rendant presque toujours réalisables et surtout me permettant de fédérer plus facilement un grand nombre d'acteurs.

J'ai sélectionné quelques dates en termes de repères qui vous apporteront la preuve qu'entre l'idée nouvelle, ou l'innovation, et son application concrète de terrain, celle qui nous intéresse, il faut inévitablement passer par l'étape de l'évolution des mentalités et puiser dans nos propres forces de conviction pour changer le cours des choses.

Après 5 participations aux JO depuis Tallin en 1980 où nous ne sommes pas allés, dont 2 en tant qu'entraîneur national chargé de la recherche à la FFVoile et 3 en tant que DTN voile, je n'ai jamais connu de JO sans médaille en voile avec 9 au total sur les 13 que la France compte depuis 1972.

J'en garde des souvenirs exceptionnels et plein d'enseignements sur la culture de la gagne.

Ensuite, après trois tentatives sur l'Admiral's cup, nous avons réussi en 1992 grâce déjà à la mise en place du haut niveau globalisé et en tant que directeur de l'équipe de France de course au large, associé à Luc Gelluseau responsable du team Corum et sous la présidence de J.L. Monneron, nous avons réussi à la gagner. Un vrai bonheur et, en plus, c'était devant les Anglais.

Après plus de 10 années consacrées à la recherche avec le Professeur Gabillard et ce dès 1978, je me suis investi sur le 470 laboratoire et la vedette météo qui aujourd'hui encore nous permettent de mieux comprendre les effets de site sur le vent en France et sur tous les plans d'eau dans le monde qui sont reproductibles, le toucher de barre des jeunes coureurs si magique à l'époque, la tactique, la détection des coureurs, à potentiel, l'entraînement assisté par ordinateur, les simulations de routes optimales, il y a quand même 35 ans..., et pourtant j'étais condamné à ne jamais aboutir et à ne rien trouver parce que ce n'était pas possible de cartographier les effets de site parce que seul le sens marin prévalait et pourtant je pense que nous y sommes parvenus. En passant et pour l'anecdote, j'obtiens un doctorat d'Université en sciences physique, pas en médecine, qui me permet de travailler plus facilement au sein du milieu de la recherche appliquée.

Tout ceci n'a rien de magique, les coureurs utilisent encore à ce jour les résultats de ces études de déviation des vents par le relief pour leur stratégie avant même d'avoir découvert réellement le plan d'eau...

Après cette période de recherche en 1984, après les JO de Los Angeles, J. Glavany, président du CFCA, me demande de transférer sur la Coupe de l'Amérique ces savoir-faire issus de l'olympisme, sachant que l'on allait devoir travailler sur des logiciels embarqués d'aide à la décision tactique fonctionnant en temps réel. Nous avons alors introduit les premiers modules de logiciels « d'intelligence artificielle » pour la simulation de course dites idéales ou des schémas tactiques dits de sécurité suivant tous les systèmes de vents. A l'époque, je pense que ces recherches étaient assez en pointe et issues du monde olympique.

A la coupe de l'Amérique à Perth en 1992, il y a 21 ans déjà, le class América French Kiss termine demi-finaliste, grâce notamment et en partie à de nombreux transferts de savoir-faire développés au sein de la FFVoile, notamment sur la conception de tous les logiciels tactiques de navigation utilisés par Bertrand Pacé et Marc Bouet.

En 1995, le président de Louis Vuitton Yves Carcelles et Bruno Troublé, suite à l'obtention du Brevet sur le tracking des voiliers en temps réel, nous permettent de traiter en images de synthèse 3D sur le suivi des 250 matches de la Coupe de l'Amérique. J'étais à l'époque co-inventeur du brevet. Depuis ce temps-là, les choses ont beaucoup évolué mais le cœur était bien né en 1995.

Cette première mondiale date de 18 ans. Nous étions donc un bon laboratoire d'essais ici à la FFVoile.

Pour la petite histoire les départs prématurés, les OCS, les engagements, les classements de bateaux à rating différents étaient produits en temps réel toutes les 250 millisecondes. C'est-à-dire que la voile était bien télévisuelle et simple puisque que l'on produisait un classement tous les 1/4 de seconde de tous les bateaux en course en salle de presse.

Chacun mesurera combien il est difficile de convaincre les hommes et les femmes de l'intérêt de ces innovations pourtant déterminantes pour l'évolution de notre sport, la voile.

La France est une nation leader en voile mais a également innové dans sa médiatisation et sa compréhension par le grand public.

Enfin, entre 2001 et 2012, durant 12 années avec Jean-Pierre Champion, Président de la FFVoile, alors que nous n'avons pas la même formation, la même culture, la même personnalité, nous avons trouvé ensemble un large consensus de collaboration pour conduire 3 olympiades avec les réformes que vous connaissez.

C'est un record de longévité pour un DTN dont la durée de vie professionnelle dans une Fédération est de l'ordre de 2 à 4 ans. C'est bien la preuve que, si on le veut, on peut mener de grands projets ambitieux et, pour moi, ce fut vraiment une réussite personnelle et professionnelle.

J'en profite, à ce niveau de mon intervention, pour réaffirmer que ceux ou celles qui pensent que les négociations annuelles de la convention d'objectifs avec l'Etat se font uniquement à partir d'un réseau ou d'un bon feeling avec le directeur des sports se trompent largement car, sans vision, sans fil rouge, sans un projet fédéral ambitieux, nous n'aurions jamais obtenu cette augmentation de 34 % sur 10 ans de la convention d'objectifs à 3,7 M€ consolidée à 8 M€ par an avec les 67 postes de cadres techniques.

Nous avons, avec Jean-Pierre et les membres du Bureau de la FFVoile, toujours élaboré et présenté une stratégie claire et synthétique, et c'est bien là un point fort qu'il faudra maintenir.

Pour se projeter dans le futur, je voudrais simplement préciser que pour faire évoluer les mentalités des différents acteurs, c'est bien souvent un travail entre 5 et 10 années mais certainement pas un travail de quelques mois.

L'hyper-expertise de certains cadres techniques est certes séduisante et j'en ai fait partie ; elle est très valorisante mais dangereuse si elle n'est pas adossée à un management ambitieux des hommes et des femmes d'où l'évolution actuelle vers les nouvelles fonctions de coachs managers.

L'addition simple des expertises n'a jamais produit de grands projets.

In fine, ce sont bien les hommes et les femmes qui font les performances et vivre les grands projets au travers des ressources d'un management optimal. J'espère, avec mon équipe rapprochée Anne, Philippe, et toute mon équipe de la Direction Technique, avoir participé modestement à cette évolution.

J'ai toujours eu cette obsession de rendre les choses simples et lisibles, mon parcours a été orienté en ce sens notamment par des solutions faisant appel aux nouvelles technologies dont je vous ai cité quelques exemples.

Je vous quitte professionnellement aujourd'hui et je tiens à remercier les membres du Bureau Exécutif, les Présidents de Ligue, les élus, les cadres, le personnel de la FFVoile de droit privé et public, les coureurs pour la qualité des échanges.

Je ne sais toujours pas poser un parquet ou un filet de pêche mais j'ai au moins l'avantage de le savoir, alors je vais continuer à innover, à essayer de rendre la voile encore plus simple, plus lisible.

Je suis fier d'avoir pu travailler avec vous tous et vous toutes, et n'oubliez jamais que le dicton classique qui dit qu'un barreur ne pourra toujours que pousser ou tirer la barre et qu'un équipier ne pourra toujours que border ou choquer la voile est plus vrai que jamais car, en finale, la voile est simple si l'on veut bien qu'elle le soit ; ce sera du reste le titre de mon prochain bouquin. A demain donc peut être dans d'autres fonctions sur d'autres challenges.

Encore une fois, merci à tous pour ce que vous avez fait.

III. Rapport financier 2012

M. TINCELIN, Trésorier. - Je vais demander à M. Jérôme Eustache, associé au Cabinet KPMG, commissariat aux comptes de la Fédération, de me rejoindre.

Je vais vous lire les commentaires sur les résultats de l'exercice 2012.

Les résultats de l'exercice 2012 dégagent un résultat de 52 K€ après impôt - 69 K€ avant impôt-, supérieur de 52 K€ à celui pris en compte dans le dernier budget révisé en novembre 2012.

Les produits s'élèvent à 11 437 K€ pour une prévision de 11 253 K€.

Le poste « licences » d'un montant de 4 421 K€ est supérieur de 46 K€ en raison essentiellement des licences club FF Voile adultes (21 K€) et des passeports voiles régionalisés (18 K€).

Il est à noter que la quasi-totalité de nos licences est en hausse par rapport à la prévision de novembre 2012 même si, par rapport au réalisé de 2011, seules la licence club jeune et la licence temporaire 4 jours sont en hausse. Le nombre total de licences délivrées en 2012 s'élève à 293 538, soit une diminution de 0,7 % par rapport à 2011.

Les cotisations Clubs et Cartes de Publicité sont au total de 322 K€, supérieures de 15 K€ à la prévision.

Les produits généraux s'élèvent à 155 K€, soit 58 K€ au-dessus de la prévision, principalement dus aux produits financiers en hausse de 7 K€ ainsi qu'aux primes Adidas données aux athlètes en fonction de leurs résultats, supérieures de 22 K€ mais ces dernières n'influent pas sur le résultat puisque la FFVoile les reverse en intégralité aux athlètes concernés.

Les produits spécifiques s'élèvent à 569 K€ et ne changent pas l'équilibre budgétaire du fait de dépenses pour un montant équivalent dans les Départements/Commissions concernés.

Des produits exceptionnels se sont élevés à 188 K€ grâce à des reprises de provisions passées les exercices précédents qui n'ont plus d'objet.

La Semaine Olympique Française (SOF) présente des produits à hauteur de 379 K€ auxquels s'ajoutent le partenariat de la Banque Populaire pour 40 K€ et la subvention du CNDS pour 4 K€. Le solde du compte d'exploitation de la SOF, dégageant un déficit de 32 K€, est dû pour partie à l'imputation de la prestation des organisateurs extérieurs qui, les années précédentes, ne s'imputait pas sur le budget de la SOF.

Les produits des partenaires (1 516 K€) sont quasiment identiques à la prévision.

Les subventions du ministère des Sports se sont élevées à 3 008 K€, la hausse de 6 K€ est due à un avenant de 6 K€ signé après les JO représentant une prime pour les entraîneurs.

Les Fonds dédiés se sont élevés à 63 K€.

Le total des charges avant impôts s'élève à 11 369 000 € pour une prévision de 11 253 000 €.

Les dépenses de la « Vie Fédérale » se montent à 5 530 000 € et sont quasi identiques à la prévision étant entendu que certaines lignes sont en hausse et d'autres en diminution.

Il faut noter parmi les postes en baisse :

➤ La ligne Administration en raison des amortissements informatiques car une partie des investissements 2012 au titre du e-commerce a été reportée sur 2013,

➤ La ligne Formation.

Nous constatons parmi les postes en hausse :

➤ Le poste « Salaires et Charges » qui accuse un dépassement de 32 K€ dû à une provision de primes exceptionnelles et de l'intéressement, suite à l'accord mis en place en 2009 et renouvelé en 2012.

➤ La ligne Honoraire en dépassement eu égard à l'utilisation d'intérimaire pour le service comptabilité.

➤ Les lignes soirée des champions (+16 K€) et salon nautique (+20 K€) pour une prévision trop limitée en comparaison des coûts réels.

Les dépenses du « Haut Niveau » s'élèvent à 2 613 000 € et sont inférieures à la prévision de 55 000 € dues à la dotation inférieure aux amortissements sur le matériel du Haut Niveau de 51 000 € par rapport à la prévision en raison d'investissement moindre et effectué plus tardivement.

Le département « Habitable » a des charges inférieures à la prévision pour 9 K€ et le département « Voile Légère » a des charges inférieures à la prévision pour un montant de 23 K€, en raison d'un suivi rigoureux des dépenses de chaque département.

La commission « Sport en Entreprise » accuse une hausse de 16 K€ de dépenses, justifiées par des produits spécifiques équivalents.

Les dépenses du Département « Développement » s'élèvent à 410 K€ avec des dépenses supérieures de 22 K€ principalement justifiées par des produits spécifiques équivalents.

Les dépenses du poste « Arbitrage et Réglementation » sont en baisse de 36 K€ par rapport à la prévision notamment en raison du regroupement de l'ensemble des séminaires de formation reporté en janvier 2013.

Les dépenses des différentes « Commissions » correspondent dans l'ensemble aux prévisions, à l'exception de la commission médicale où il n'y a pas eu de réalisation de projets dans le domaine de la prévoyance du dopage.

Les dépenses relatives aux « Partenaires » sont inférieures de 55 K€ par rapport à la prévision due essentiellement à la baisse du poste cofinancement.

Le poste « Aléas » d'un montant de 190 K€ est principalement dû à :

- Une dépréciation d'une immobilisation corporelle (perte de 16 K€ au titre de l'opération « Costo »).
- Un ajustement comptable sur les immobilisations (64 K€).
- Une dotation pour provision sur risques et charges de 110 K€.

Les fonds du Ministère des Sports, pour la partie des budgets de la Convention d'Objectifs non réalisés en 2012, s'élèvent à 57 K€ et feront normalement l'objet d'un report sur 2013 en Fonds Dédiés.

L'excédent d'exploitation en 2012 s'élève à 69 K€ et, compte tenu d'une provision pour impôts de 17 K€, le résultat net est de 52 K€. Cette excellente performance est à mettre au crédit de l'ensemble des responsables budgétaires qui ont su optimiser les coûts sans remettre en cause la réalisation des actions.

Il sera proposé au vote de l'Assemblée générale d'affecter le résultat net après impôt en fonds associatifs.

Les fonds propres, suite à l'affectation du résultat devant être approuvé par l'Assemblée Générale d'aujourd'hui, s'établiront de la façon suivante :

En €	Avant affectation du résultat	Proposition d'affectation	Après affectation du Résultat
Fonds associatifs	1 831 833	52 468	1 884 301
Résultat	52 468		

Le montant des investissements s'élèvent à 604 K€ contre une prévision de 872 K€, soit une baisse de 268 K€ pour investissements non réalisés reportés en 2013 tels :

- Des travaux de réfection dans le hall de l'immeuble (17 K€).
- Du mobilier de bureau (19 K€).
- Des prestations sur le « E-Commerce (126 K€)
- Des achats de matériels pour le Haut-Niveau (112 K€).

La trésorerie à fin 2012 s'élève à 829 K€, soit une baisse de 341 K€ par rapport à fin 2011, notamment due à une progression des créances envers les clients et une réduction du poste Fournisseurs.

Globalement la situation financière de la Fédération s'avère saine avec un total de fonds propres de 1 884 K€, soit 34 % du total du passif.

Avant de poser vos questions, je propose que le commissaire aux comptes fasse la lecture de ses rapports.

1. Rapport du Commissaire aux comptes

Le Commissaire aux comptes. - Très rapidement, puisque je vais vous faire grâce d'une lecture complète de ce rapport de certification que j'ai donc signé au nom du Cabinet KPMG, pour vous dire que notre mission s'est parfaitement déroulée et je tenais à remercier pour leur coopération active et proactive l'ensemble des équipes d'élus concernés et de vos équipes permanentes, donc qu'ils en soient remerciés à ce titre.

Le rapport de certification du commissaire aux comptes se présente en trois parties. Pour aller à l'essentiel, je vous indiquerai que vos comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration et qu'il nous appartient sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

La première partie délivre cette opinion. A ce titre, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

La deuxième partie de ce rapport est en vertu de l'article 823-9 du Code de commerce qui nous demande de faire justification de nos appréciations. Ne concerne simplement que le fait de renvoyer aux explications qui vous sont données dans l'annexe des comptes et notamment la note n°15 de l'annexe des comptes relative à l'utilisation des fonds dédiés à l'appui de la subvention que vous recevez du Ministère en charge des Sports.

Enfin, s'agissant des vérifications et informations spécifiques, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et des comptes annuels.

Merci de votre attention.

M. TINCELIN, Trésorier. - Avez-vous des questions sur ces comptes 2012 ?
(Non)

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - Avant de passer au vote des deux résolutions, je voulais vous signaler qu'il y a 128 présents et représentés sur 214 inscrits, totalisant 91 476 voix sur les 130 528.

Les quorums sont atteints. Donc, tous les votes seront valables.

2. Approbation des comptes de l'exercice clos

Les comptes 2012 sont adoptés. (8 abstentions)

3. Affectation des résultats

Le résultat 2012 est affecté au fonds associatif de la FFVoile. (8 abstentions)

IV. Budget prévisionnel 2013

M. TINCELIN, Trésorier. - Là aussi, c'est un travail collectif surtout que je dois avouer que j'ai été un peu absent ces dernières semaines physiquement mais virtuellement toujours présent.

Cette prévision budgétaire 2013 a été approuvée par le Conseil d'Administration de la FFVoile le 1^{er} mars dernier. La présentation qui vous est proposée repose sur la comparaison du budget 2013 à la révision du budget 2012 approuvée par le Conseil d'Administration en novembre dernier.

➤ Produits prévisionnels :

Les produits des licences (4 605 000 €) sont supérieurs de 230 000 € au prévu 2012, soit une progression de 5,3 % due pour une bonne part à l'augmentation du prix des licences votée en 2012. Il est à noter d'ores et déjà qu'une partie de ce prix tient compte de l'augmentation significative des garanties d'assurance impactant la cotisation d'assurance et par voie de conséquence le prix de la licence.

Par prudence, le nombre de licence total est en-deçà du nombre délivré en 2012, mais il est supérieur à la prévision 2012.

Les cotisations des clubs (285 000 €) tiennent compte de l'augmentation de la cotisation de 260 € à 266 € décidée par l'Assemblée générale du 24 mars 2012.

Les redevances des cartes de publicité (40 K€) sont à 3 K€ près égales au réalisé 2012.

⊕ Les produits généraux et spécifiques sont en baisse en raison principalement de l'arrêt des primes Adidas (non reconduction de ce partenariat), de la diminution des recettes des points plages, de la suppression de la recette exceptionnelle obtenue du CNOSF en 2012 pour l'organisation du Club France à Weymouth, du poste « organisation formation professionnelle » pour tenir compte de la réalité du dossier de demandes de formations qui sera déposé auprès de la

Commission Paritaire d'attribution de financements pour les formations de la branche sport.

④ La prévision de produits exceptionnels est en baisse par rapport à 2012 qui s'était avérée élevée.

⑤ Le budget 2013 prend en compte l'organisation de la nouvelle épreuve à Hyères dans le cadre de la Sailing World Cup, justifiant la progression de 317 K€ sur la ligne des épreuves internationales.

⑥ Le poste « Partenaires » est en diminution de 267 000 €, essentiellement dû à la diminution des partenariats avec la Banque Populaire (229 000 €) et VOLVO (20 000 €).

⑦ Le budget de la Convention d'Objectifs avec le Ministère des Sports s'élève 2 833 000 €, soit une baisse de 168 K€ par rapport à 2012. Il convient d'ajouter que les aides personnalisées pour un montant de 355 000 € ne transitent pas par le budget de la FFVoile. Les fonds non réalisés 2012 qui vont être reconduits en 2013 en Fonds Dédiés, s'élèvent à un montant de 57 000 €.

Le total des Produits s'élève pour le moment à 11 016 000 €

Budget prévisionnel des charges :

➤ Le poste « Vie Fédérale » s'élève à 5 471 000 €, soit une diminution de 65 000 € par rapport à la révision budgétaire de novembre 2012.

➤ Le poste Institutions Fédérales baisse en 2013 car exceptionnellement deux assemblées générales ont été tenues en 2012.

➤ La ligne Administration augmente de 46 K€ en raison de garanties d'assurance plus élargies.

➤ Les « Salaires et charges du personnel » progressent en raison de l'inflation et à un réajustement de certaines rémunérations et aucun départ en retraite n'est prévu en 2013.

➤ Les dépenses de formation professionnelle devraient baisser pour tenir compte de la réalité du dossier de demandes de formations qui sera déposé auprès de cette Commission Paritaire. Par ailleurs, le poste Honoraires est en hausse dans la perspective du litige avec le CNES.

➤ La ligne Communication est en baisse sensible car les dépenses de 2012 étaient exceptionnellement élevées avec les opérations liées aux JO et à la nouvelle charte graphique FF Voile finalisée en décembre 2012.

Les dépenses du « Haut Niveau » s'élèvent à 2 477 000 €, en baisse par rapport à 2012, conformément à la Convention d'Objectifs. On notera une volonté de globaliser les budgets « Groupes Espoirs Olympiques et l'Equipe de France » ainsi que « Course au Large et Inshore/Catamaran/Match-Race » d'où l'appellation respective dans le budget « Equipe de France RIO et Groupe France espoirs 2013 » et « Course au large & transversalité des pratiques & Inshore en 2013 ».

Le Budget Habitable est à l'équilibre et celui de la Voile légère est en diminution de 20 K€ au titre des « Aides aux Epreuves » suite de la diminution du partenariat Banque Populaire.

La « SOF » qui aura lieu à la Rochelle accuse un budget de 350 000 € de dépenses pour des produits équivalents.

Le budget Développement est au quasi équilibre par rapport au budget voté par le Conseil d'Administration de novembre dernier.

Le budget de la CCA est en hausse de 66 K€ et ce pour l'organisation du colloque des arbitres qui a lieu tous les quatre ans et qui s'est déroulé en janvier 2013.

Le budget de la commission « formation » est en diminution suite à la décision du Ministère des Sports d'accorder moins de fonds sur la formation.

Le poste « transfert des savoirs et Colloque des cadres techniques », inclus dans la ligne Divers & Aléas est en hausse de 16 K€ pour l'organisation d'un colloque.

Le budget charge des partenaires est en diminution de 289 000 € par rapport à la prévision de novembre 2012 en raison de la diminution du partenariat Banque Populaire, de la diminution à ce jour des échanges marchandises avec nos fournisseurs, de la réduction des lignes « suivi des partenariats » et « relations publiques partenaires » en année post olympique et enfin de la suppression de l'action « organisation du club France » à Weymouth pour les JO 2012.

En conséquence, le budget montre entre les produits et les charges à hauteur respectivement de 11 016 K€ un parfait équilibre.

Budget d'investissement 2013 :

Le budget investissement s'élève à 857 000 €.

Il inclut des opérations prévues initialement en 2012 qui ont été reportées en 2013, pour la rénovation du hall de l'immeuble et l'achat de mobilier de bureau. Le projet E-Commerce comprenant à la fois notre investissement dans la plateforme de vente en ligne AwoO et dans le projet « Faire de la Voile », a été initié en 2012 mais devrait être finalisé en 2013. L'achat de matériel pour les coureurs et pour les entraîneurs est en légère baisse par rapport à 2012 en attendant la mise en place des équipes de France en 2013.

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - Avez-vous des questions sur ce budget 2013 proposé par le Trésorier ?

(Non)

A 10 heures 05, nous avons 133 présents et représentés, représentant 96 179 voix.

On va soumettre cette troisième résolution à votre vote.

Le budget prévisionnel est adopté. (8 abstentions)

M. LE PRESIDENT. - Une précision complémentaire. Quand on vous présente les fonds propres, c'est-à-dire le fonds associatifs, tel qu'on vous le présente là, qui est la forme du bilan, ne comporte pas l'immeuble Bocquillon et notamment cette provision latente est qu'en fait les fonds de la Fédération sont légèrement supérieurs à ce qui vous a été présenté aujourd'hui.

V. Présentation de la politique et des actions à mettre en place au cours de la mandature

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - Dans cette organisation, il n'y aura pas de questions, on les posera au moment des questions diverses puisqu'il n'y a eu aucune question écrite officielle. Les questions porteront sur les différents départements et commissions de notre assemblée en sachant qu'au préalable nous voterons le document de politique générale qui vous a été diffusé dans les

documents que vous avez reçus ou téléchargés sur le mini-site dédié de cette Assemblée Générale.

M. LE PRESIDENT. - Les exposés que nous allons vous faire maintenant sont ceux de la politique générale de la Fédération pour le prochain mandat de 2013 à 2016, quant à la prochaine Convention d'Objectifs, pluriannuelles, elle sera de 2014 à 2017. Suivant les documents, vous pourrez voir apparaître au fil des mois différentes périodes, soit 2013/2016 qui est le terme de référence de l'Olympiade, soit dans nos rapports avec l'Etat et dans la future Convention d'Objectifs pluriannuelle les dates de 2014 à 2017, puisque l'Etat a choisi, ce qui est une assez bonne idée, de faire les conventions d'objectifs pluriannuelles qui dépassent d'une année l'Olympiade, ceci permettant de préparer dans l'année qui suit le nouveau projet politique, de faire les élections dans la Fédération et de mettre les choses en place.

Le projet politique se composera à terme de deux parties.

Le document dont vous a parlé Jean-Claude MERIC, qui est le document de politique générale que l'on soumettra à votre vote, -document diffusé- et qui servira notamment de base à nos différentes présentations, sera le socle de notre projet de Convention d'Objectifs pluriannuelle que nous défendrons avec Jacques CATHELIN, vraisemblablement dans les mois d'avril, mai, juin ; c'est à peu près à cette période que sont prévus nos entretiens avec la Direction des Sports pour présenter ce projet.

Il y a ce socle dont je vais reparler rapidement, et ensuite il y a les déclinaisons, donc les prospectives par départements, commissions et missions qui vous seront présentées par chacun des membres de l'Exécutif.

Le document de politique générale est en plusieurs parties. Il retrace d'abord, et ce sera forcément toujours la référence à notre projet politique, l'histoire de la Fédération, son histoire moderne, qui démarre dans son à partir du moment où nous avons changé de nom. C'est un moment où nous avons choisi dans une Assemblée Générale identique à celle-ci d'être la voile de toutes les voiles et pour tous les publics. Cela a été un choix assez fondamental de même que peu de temps après, celui d'intégrer, ce qui est évident aujourd'hui qui ne l'était pas à l'époque, à la fin des années 70, complètement et définitivement les écoles de voile au cœur de la Fédération. Il eut pu être envisagé d'autres organisations. Certains y avaient pensé. Ce choix a été fait. Nous le considérons toujours aujourd'hui comme non seulement excellent mais essentiel.

C'est donc une Fédération complète sur tous ses aspects qui s'intéressent à toute la voile.

Derrière cela, la Fédération est au service, dans sa politique générale, des politiques publiques. Etre au service des politiques publiques, cela veut dire traiter de différents domaines qui sont l'accessibilité, la responsabilité, la solidarité, l'authenticité et l'inscription dans le cadre de notre politique, dans le cadre du développement durable et, bien sûr la santé, -on ne risque pas de l'oublier- qui est cœur des politiques publiques, la santé par le sport, et le sport qui délivre la santé.

L'accessibilité, c'est le souhait de l'ouverture de la Fédération à tous les publics, notamment par les capacités de formation qu'offrent nos clubs et nos écoles françaises de voile, nos centres nautiques labellisés ; ceci est important. On peut accueillir des personnes de tous les âges et de toutes conditions avec notamment un effort très particulier sur lequel nous reviendrons, -ceux qui me succéderont à cette tribune- sur la voile scolaire et les efforts que nous pouvons faire avec tantôt les écoles, à l'éducation nationale en général, les collèges, les lycées et les universités.

La responsabilité est un thème présent ; le développement de la responsabilité, la préhension par les jeunes du sens de la responsabilité est un thème important des politiques publiques pour toutes les raisons que l'on peut comprendre dans la vie en société, et le fait que notre sport est assez et même très éducatif dans ce domaine, puisqu'il faut déjà être responsable de soi quand on va en mer, responsable de ses équipiers quand on est à deux ou à plusieurs sur un bateau, responsable aussi de son voilier, de son entretien et aussi quand on prend la mer de pouvoir revenir et de le ramener en bon état.

La solidarité est aussi au cœur des politiques publiques. Cela ne risque pas de vous échapper par les temps qui courent. C'est un des vecteurs traditionnels de la voile et des gens de mer en général puisque c'est un thème au cœur de cette pratique et activité ; la prise du départ en mer ne va pas sans solidarité avec ceux qui vous accompagnent et qui y sont déjà ou qui y seront après.

L'authenticité de notre sport c'est d'être un sport de pleine nature. Certes, c'est un matériel, mais c'est un sport de pleine nature donc par définition authentique, qui a beaucoup plus de chance que beaucoup d'autres, de s'inscrire dans la logique du développement durable. En tout cas, dans sa partie environnementale, à nous de travailler les autres piliers, et nous le faisons.

Puis, le sport santé à différents aspects. Il y a le sport santé traditionnel, le médecin de la Fédération, Paul ROUSSANGE reviendra peut-être tout à l'heure sur cet aspect que nous avons décidé de formaliser avec une commission spécifique. Il y a des démarches spécifiques assez lourdes puisqu'il faut faire reconnaître notre activité par des agences régionales de santé pour savoir si elle peut être agréée en tant que traitement de certaines pathologies. En dehors de cela, on peut aborder et nous l'abordons de manière plus générale que la santé soit bonne sur le sport, nous constatons que ce n'est pas une nouveauté. Cela fait un moment que l'on sait que l'exercice physique participe à la bonne santé des individus. Notre réponse dans ce domaine c'est qu'il est plus agréable de pratiquer une activité physique en s'amusant, donc en pratiquant un sport, au demeurant quel qu'il soit, en match ou sous forme de jeu, sous forme ludique, la pratique ludique de la voile y compris en compétition mais sans objectifs internationaux participera inévitablement à ce souci de développement de la santé par le sport.

Nous aurons également comme autre thème à prendre en compte ce que nous sommes aussi au sein de ce que l'on appelle le pôle socio-économique de la Fédération. C'est-à-dire que l'ensemble fédéral, pas la Fédération personne morale, mais ce que représente la Fédération dans son ensemble, c'est-à-dire en additionnant les ligues et les comités départementaux et l'ensemble de ses associations, fait une PME de grande taille puisqu'il y a un peu plus de 3 000 emplois avec un chiffre d'affaires cumulé de 150 M€ qui ne sont pas gérés par une seule entité ; c'est un ensemble qui se conduit et sur lequel nous avons une responsabilité forte et qu'il faut donc entretenir, surveiller, détailler mais aussi faire reconnaître.

Un des axes sur lequel reviendra Jean, c'est le fait que nous ne soyons pas reconnus uniquement comme des usagers de la mer et des ports de plaisance et des plages mais que nous soyons reconnus aussi comme des acteurs économiques du monde maritime, ce que nous sommes, et des acteurs économiques de la vie maritime et de la vie de la plaisance et de la vie du nautisme en France, auquel nous contribuons de manière très directe et parfois très indirecte. Si nous construisons en France les meilleurs bateaux de compétition du monde, c'est bien parce qu'il y a des courses et des coureurs ; c'est le mouvement sportif que nous présentons en voile qui les ont inventés, et les courses et les épreuves qui les avons formés. Ceci est important.

Enfin, ce sera notre politique qui est au service du rayonnement international de la France. Cela veut dire que nos équipes et nos coureurs font briller les couleurs nationales, le drapeau français et, de temps en temps, tous les quatre ans, nous l'espérons, retentir la Marseillaise au bénéfice de notre pays bien entendu. On

vient de le voir sur l'année, la séquence 2012 a été tout à fait exceptionnelle ; il est bien évident que cette séquence sportive extraordinaire en course océanique sert la notoriété de la France dans le monde. Donc, nous contribuons au rayonnement international de notre pays à notre niveau, et nous n'avons pas d'autres ambitions que de contribuer à notre niveau mais de manière forte. Ce sera la continuité de ce que l'on fait en Course au Large et en Course Océanique, puis le redéploiement de l'équipe olympique, et le succès que nous avons en funboard avec Antoine Albeau dont on connaît les mérites et la notoriété et, pour nous, le redéveloppement de l'équipe olympique.

Voilà ce qui sera le socle de cette politique et maintenant nous allons voir les déclinaisons et, pour commencer, j'appelle Jean KERHOAS, Vice-président de la Fédération chargé du Développement.

M. Jean KERHOAS, Vice-président chargé du Développement. - En ce début de mandat, dans le cadre de la politique générale que Jean-Pierre vient de vous présenter, le département Développement s'est attaché à tenter d'analyser l'évolution du contexte dans lequel la voile et nos clubs se développent et, partant de l'analyse de ce contexte, définir un certain nombre de propositions d'actions que nous pourrions mener dans ce mandat en complément de toutes les actions que nous avons engagées depuis de nombreuses années pour développer la voile en France.

Ce projet se veut novateur et ambitieux. Vous nous avez élus il y a quelques mois de cela et vous attendez de nous certainement à ce que l'on bâtit des projets novateurs et ambitieux parce qu'il y a véritablement à analyser l'évolution de la pratique sportive en général pour bâtir ce projet. Il se veut ambitieux parce que le potentiel du développement de la voile est véritablement très important. Si nous savons mettre en œuvre les bonnes réponses par rapport aux attentes de tous ces publics, nous pouvons considérablement développer la pratique de la voile, ce qui est bien notre objectif.

Dans cette réflexion générale, bien évidemment, nous avons intégré un besoin indispensable de travailler tous chacun à notre niveau, que ce soit dans nos clubs, dans nos ligues, dans nos comités départementaux et au niveau national, à accroître l'autonomie financière de la Fédération. Vous savez tous comme moi que les subventions sont en baisse, et elles le seront encore. Il faudra trouver les ressources pour autofinancer plus largement qu'on ne le faisait la politique de développement que nous souhaitons mener. Pour cela, nous avons, nous FFVoile, un atout particulier et fort. Nous avons su, au fil des ans, garder et renforcer dans notre réseau la présence dans les 1 074 clubs de la Fédération un réseau de clubs prestataires de service. Nous sommes, en effet, d'abord des

pratiquants de la voile mais aussi devenus des prestataires de service pour différentes clientèles qu'elles soient touristiques, de loisirs, éducatives, sociales. C'est un atout majeur dans l'autofinancement et le développement de nos activités. Nous avons su prendre en compte cette évolution à travers un certain nombre de constantes qu'il faut rappeler dans l'histoire fédérale, qui sont des étapes que nous avons su franchir ensemble. Bien évidemment, nous allons vous en proposer d'autres pour l'avenir.

La première qui me vient à l'esprit c'est l'évolution quand nous avons voté l'évolution de la Fédération de FFYV en Fédération française de voile, c'était déjà un signe fort. Quand nous avons intégré au milieu des années 80 le réseau des écoles françaises de voile, que nous avons su développer des réseaux de points de location, activité véritablement commerciale de vente de prestations voile dans notre réseau. Quand nous avons fait en sorte de faire évoluer nos statuts pour faire adhérer les structures publiques et parapubliques et puis, quelques années après les structures de droit privé qui sont une des réalités de la Fédération. Cette constante qui se résume dans le slogan fédéral c'est la FFVoile, c'est la voile, toute la voile, nous souhaitons continuer dans ce sens, donc un nouveau mandat et un nouveau cap et, bien sûr, de nouveaux objectifs de façon à confirmer tous ensemble notre volonté d'être l'organisme, donc la Fédération en capacité de soutenir, défendre et représenter tous nos clubs dans leur diversité. Si la Fédération doit répondre à l'attente de ses 1 000 et quelques clubs, on est bien conscient que chaque club est organisé autour du développement de la voile mais dans des organisations et des pratiques différentes.

Pour cela, huit constats :

❶ C'est l'évolution statutaire des circuits par filière, conséquence directe. On s'est ouvert à d'autres types d'adhérents que des associations. Il y a quelques années : 100 % d'associations. Aujourd'hui, sur l'ensemble de la Fédération, on a plus de 12 % d'adhérents qui ne sont pas des associations. Si l'on prend les 100 premières écoles françaises de voile, 25 % d'entre elles sont des structures publiques ou parapubliques et 5 % des sociétés de droit privé, du secteur dit marchand. C'est une évolution importante, et cette évolution va s'amplifier. Tous les indicateurs sont là pour nous le confirmer. Les retours que j'ai du terrain, par vous entre autres, me font entendre que, de plus en plus, on voit les municipalités s'intéresser au développement de nos activités et prendre parfois en gestion un certain nombre de bases nautiques.

On voit aussi se multiplier un certain nombre de sociétés de droit privé dans la prestation de service nautique et de l'enseignement de la voile en particulier. Puis, le développement des auto-entrepreneurs vient aussi renforcer cette

dimension. On a là un enjeu. C'est nous, Fédération, comment allons-nous rester légitimes vis-à-vis de ces nouveaux acteurs qui, peut-être plus que nos associations classiques, sont en attente d'un retour assez direct et concret de la part de la Fédération ? Serons-nous capables d'assumer ce retour pour faire en sorte que ces nouveaux adhérents trouvent leur compte dans la Fédération et adhèrent à notre Fédération nationale ?

❷ C'est l'évolution des formes de pratiques de la voile. En France, en Europe, partout, on fait de plus en plus de sports et on ne peut que s'en féliciter. Mais ce développement du sport se fait dans des cadres un peu différents de celui des années 50/60. Il y a suffisamment d'études là-dessus qui le confirment ; on vous dit plus de sports loisirs, encore que l'on est d'accord avec vous que cette appellation sports loisirs n'est pas toujours adaptée, mais cela recouvre bien quelque chose. Puis, à côté, une stagnation relative des pratiques compétitives, une montée en puissance du sport santé, un sport scolaire qui a déjà une place importante -plus de 260 000 scolaires dans nos clubs- qui pourrait encore se développer et évoluer, et l'évolution des rythmes scolaires qui nous interrogent sur la façon dont nous allons pouvoir organiser nos activités.

On a les grandes données bien connues de tout le monde. Toutes les enquêtes l'ont prouvé ces dernières années ici et ailleurs que 50 à 60 % des Européens, quand on les interviewe nous disent vouloir aller sur l'eau. Comment allons-nous répondre à cela ? Puis, un petit indicateur supplémentaire, on développe depuis quelques années un nouveau concept de balades, découvertes de la voile à travers un voilier collectif permettant aux gens de venir voir ce qu'est la voile et découvrir l'environnement ; 97 % des gens qui pratiquent dans ce cadre-là, disent qu'ils aimeraient bien apprendre. On voit bien que l'on a un énorme potentiel de développement et la Fédération avec ses structures déconcentrées, pour mettre tout cela en œuvre, a un besoin indispensable de ces relais régionaux et nationaux. Nous devons impulser et soutenir ce développement.

❸ L'évolution bien connue, si l'on observe un peu le fonctionnement de nos clubs, c'est-à-dire que l'on passe progressivement d'un réseau voile qui reste très majoritaire en termes d'activité dans nos clubs, un réseau souvent nautique. Il y a de plus en plus de clubs ; 60 % des EFV organisent d'autres activités que la voile, le kayak en particulier, mais aussi du char à voile pour certains clubs, de la plongée pour d'autres, du surf, du kitesurf. Cette multi-activité, c'est 100 % des 100 premières écoles de voile ; on voit bien que c'est une réalité différente. Dans cette évolution, les clubs de voile ont pris de fait un rôle de leader dans la prestation de service nautique aujourd'hui, au-delà de la voile.

A côté de cela, on est confronté à une organisation du sport français que vous connaissez comme moi qui est très verticale. Un sport, une fédération parfaitement adaptée à la pratique compétitive, beaucoup moins à ces pratiques transversales que sont les pratiques touristiques de loisirs, éducatives et sociales. La Cour des Comptes, qui vient de sortir un rapport, dit aux fédérations qu'il serait temps qu'elles se rapprochent et se mutualisent. On est tout à fait d'accord et on est même d'accord, nous Fédération, pour assumer ce rôle de leader que nous tenons aujourd'hui, bien sûr en partenariat avec les fédérations qui voudront travailler avec nous -on a des fédérations amies, qui sont même très proches géographiquement dans nos locaux- voire comment on peut renforcer le partenariat entre ces fédérations pour répondre à cette évolution de terrain qui est que nos clubs sont de plus en plus dans la multi-activité nautique.

Pour cela, parce que l'Etat nous dit qu'il faut mutualiser, j'aimerais que notre Ministère des Sports nous donne un vrai coup de main et impulse par, par exemple, une convention d'objectifs adaptée, le soutien qu'elle souhaite véritablement apporter à des évolutions de ce type.

❹ La nécessaire structuration de la branche professionnelle. En ETP, on est à plus 2 500 emplois dans les clubs de la FFVoile. C'est une véritable branche professionnelle. Elle est peu organisée parce qu'elle est toute récente. Il faut vous souvenir qu'il y a 40 ans, il n'y avait pas de professionnel dans notre secteur d'activité, aujourd'hui 2 500 ETP, plus de 4 600 contrats de travail, et tout cela se développe tous les jours.

Pour bien développer nos activités, on a besoin de le faire savoir et d'être organisés. Cela fait quelques années que je travaille sur des dossiers avec quelques difficultés dans les relations avec nos administrations quant à la nécessité de faire évoluer certaines réglementations ; on a besoin de peser très fort. Quand on est une Fédération que certains ne veulent considérer que comme une Fédération d'utilisateurs, on ne pèse pas toujours très lourd. Par contre, les branches professionnelles sont beaucoup plus reconnues.

Un de nos objectifs c'est de structurer cette branche professionnelle de façon à être reconnue non seulement comme la Fédération d'utilisateurs que nous sommes et que nous revendiquons, mais aussi comme un véritable acteur de l'économie maritime et touristique, ce que nous sommes aussi.

Puis, organiser avec nos salariés l'indispensable dialogue social dont nous avons besoin pour développer nos activités. Il faut que tout cela se fasse en symbiose totale entre nos structures employeurs et les salariés qui sont les opérationnels dans ce domaine.

⑤ La nécessité, et j'en avais parlé longuement lors de l'Assemblée Générale précédente, d'améliorer la performance globale des structures affiliées.

Améliorer la performance économique en particulier, tout cela parce que l'on a constaté, ce ne sont que quelques points rouges qui s'allument sur la carte de France ; il ne faut pas non plus s'en inquiéter outre mesure, mais quand même on constate qu'un certain nombre d'associations sont défaillantes, elles sont parfois allées jusqu'au dépôt de bilan ou alors on a des difficultés financières assez importantes. On a aussi les élus associatifs qui disent que la gestion économique avec toutes les contraintes que cela porte c'est trop lourd, je passe la main, je ne suis pas devenu élu d'une association pour ne m'occuper tous les jours que de compte de résultat, que de salariés, et ainsi de suite.

Par rapport à ces constats faits à l'Assemblée Générale dernière, on a déjà engagé des expérimentations. On a mis en place des formations d'experts consultants, six ou sept personnes ont déjà été formées, nos cadres régionaux ou départementaux. On a mené des audits en réponse à la demande des clubs. On a mené des opérations d'accompagnement d'autres structures de façon à expérimenter la capacité de la Fédération à répondre à des demandes pointues dans ce domaine. Il y a de plus en plus de demandes ; évidemment tout cela génère des attentes de la part d'autres clubs. Pour cela, il nous faut renforcer notre réseau, aller chercher toutes les compétences qui existent chez nous, et il y en a ; elles sont nombreuses. S'il y a des structures en difficultés, on a aussi un certain nombre de clubs qui ont développé des savoir-faire en matière de gestion de la prestation de service nautique qui sont extrêmement pointus avec de vrais savoir-faire qu'il faut mutualiser et structurer autour de tout un réseau d'experts consultants capables d'aider les structures qui pourraient se retrouver en difficultés ; donc, faire de la formation, faire de l'audit pour aider à améliorer la performance globale de nos structures affiliées.

⑥ On a une véritable volonté européenne relayée au niveau national de préserver l'environnement maritime. On ne peut que s'en louer, bien évidemment. Mais autour de cela, se sont mis en place et se mettent en place tous les jours, un certain nombre de nouveaux opérateurs. On a eu les aires marines protégées avec Natura 2000 en mer ; on a les conseils maritimes de façade, on a le conseil national de la mer et du littoral ; donc autant d'organismes dont la mission est de préserver notre environnement.

On tient beaucoup à notre environnement mais c'est aussi notre terrain de jeu. Donc, il faut être un peu vigilant de ce qui peut se faire ici et là.

On est dans une phase d'état des lieux, beaucoup d'études que l'on n'arrive pas à lire mais, suite à toutes ces études, évidemment, il sortira des prescriptions sinon des réglementations nouvelles et peut-être des interdictions. Là, il faut que l'on y soit un peu attentifs. Il nous faut savoir défendre nos intérêts. Il faut que nous soyons présents dans toutes ces instances. De façon spontanée, on n'est pas trop mauvais. Quand on voit les conseils maritimes de façade, Bernard AMIEL est représentant dans le conseil maritime de façade de Méditerranée ; Paul est représentant dans le conseil maritime Manche Ouest. Je suis le représentant dans le conseil maritime de l'Atlantique. On s'est dit spontanément qu'il valait mieux que l'on y soit quand même mais cela ne suffira pas. Là, on a affaire à différents lobbies autour de la table ; chacun défend ses intérêts, les pêcheurs, les conchyliculteurs, le commerce et ainsi de suite. On est là pour défendre la voile et, de fait, on défend le nautisme mais on n'est quand même pas très structuré. Quand je vois comment certains syndicats professionnels arrivent avec leurs experts juridiques environnementaux, je me sens un petit peu démuni. Donc, il faudra s'organiser, réfléchir ensemble et s'entourer d'experts en matière juridique et environnemental pour défendre les intérêts de nos pratiques et faire en sorte que nous puissions continuer à pratiquer notre sport sans aucune difficulté tout en ayant de plus en plus conscience de la nécessité de participer à la protection de notre environnement.

⑦ La FFVoile et la plaisance, vieux sujet.

Sur la plaisance, la Fédération et ses clubs, on est totalement légitimes sur tout ce qui touche à la course croisière. On parle maintenant de courses côtières et la course au large avec des résultats tout à fait spectaculaires. Par contre, on est assez peu présents sauf un certain nombre de clubs sur les pratiquants dits de loisirs, c'est-à-dire ceux qui ne pratiquent pas la régata. Il y a beaucoup de plaisanciers à la voile qui ne pratiquent pas la régata. On est assez faible à ce sujet. On a vu se développer ces dernières années d'autres fédérations qui savent faire adhérer ce public. On ne va pas leur reprocher, c'est que nous n'avons pas su.

La volonté de la Fédération, son Bureau, son Conseil d'Administration c'est d'engager une action très forte dans ce domaine ; c'est une des pistes importantes sur laquelle il faudra travailler très fort dans tout le courant du mandat sur deux axes.

Tout d'abord, sur la base de ce qui se fait de bien dans un certain nombre de nos clubs, on a identifié une cinquantaine de clubs ayant des actions fortes vis-à-vis de ce public de plaisanciers loisirs ; donc il faut modéliser ces pratiques, les organisations en termes d'animation, de la façon dont on accueille ce public et

proposer à tous les clubs volontaires de s'y mettre. Certains savent le faire, donc autant se servir de ce savoir-faire acquis au fil des ans.

Puis, et c'est une grande force de notre réseau, nous avons la capacité vis-à-vis de ces plaisanciers existants et aussi de ces futurs plaisanciers de développer toute une série de prestations qui pourraient les intéresser, qui les intéresseront en matière de formation, en matière de sécurité, et là la boîte à outils est déjà bien pleine. Cela fait des années que l'on a construit la boîte à outils, le stage ISAF par exemple est un élément, le PSMer, le stage Sécurimar, le guide de mer que l'on a développé, le stage manœuvre dont le contenu est écrit, le stage sécurité que l'on a construit ; tout cela existe, reste à les mettre en œuvre de façon plus systématique dans nos clubs pour faire venir des plaisanciers à qui l'on proposera un accueil mais aussi des services correspondant à leur attente. Bien évidemment, cela ne se fait pas en claquant dans les mains. Il nous faudra savoir dégager des moyens humains pour piloter ce type d'action, trouver les relais indispensables au niveau régional et local et des recettes nouvelles.

Si l'on s'occupe un peu plus des plaisanciers loisirs, bien évidemment, il faudra licencier ces plaisanciers loisirs. Si on leur propose une licence, ils répondront souvent qu'ils ne font pas de régate. Là, il faudra réfléchir à une licence ou à une carte plaisance qui ne rentre pas en concurrence avec la licence club, donc le prix devrait être à peu près le même. Puis, on mettra derrière ce qu'il faut pour donner envie à ces plaisanciers loisirs de prendre cette licence et de donner surtout envie à nos clubs de la diffuser. On s'est donné pour objectif de revenir vers vous à la prochaine assemblée générale avec des propositions très concrètes. L'engagement est pris. Si ce n'est pas réalisé, vous aurez toujours la possibilité de me virer à la prochaine Assemblée Générale.

⑥ La FFVoile et les collectivités territoriales, c'est un lieu commun mais il est bon de se le rappeler. Le développement de la voile en France s'est construit dans une relation étroite entre nos associations, nos structures affiliées et les collectivités locales et les collectivités territoriales ; la majorité de nos clubs ont des infrastructures qui sont propriété des collectivités. Les collectivités viennent subventionner, cofinancer nos événements. Les collectivités viennent souvent subventionner la pratique sportive dans nos clubs ; les collectivités financent les activités nautiques scolaires, souvent à 100 %. Donc, le partenariat est évident.

Les départements et les régions, et sur tout le littoral, c'est systématique, sur des ligues intérieures aussi parfois, on a des plans de développement de la voile et d'ailleurs plutôt des plans de développement des sports nautiques dans l'ensemble. C'est une réalité.

Peut-être n'a-t-on pas pris suffisamment en compte cette réalité dans notre organisation et, avec ces partenaires quotidiens du développement de la voile il faut peut-être renforcer nos relations avec eux. Pour cela, deux propositions :

Mettre en place la conférence des territoires et des collectivités publiques, plutôt conférence politique générale avec des représentants de l'A.R.F., l'A.D.F., l'A.M.F., l'association nationale des élus du littoral que l'on réunirait une ou deux fois par an pour leur présenter notre politique, les écouter, et prendre en compte ces partenaires de la voile.

Puis, on verrait bien une commission plus technique parce que partout où il y a ces plans de développement départementaux, régionaux, il y a des techniciens dans les départements et les régions qui s'occupent du développement du nautisme, de nos activités. Il est intéressant aussi d'associer ces gens-là à notre démarche et de les intégrer dans un groupe de travail dans lequel ils pourront exprimer ce qu'ils ont à nous dire pour voir leur vision du développement de notre sport.

Après les constats, on passe aux propositions.

Si l'on résume un peu, la proposition, et elle est en débat, serait de réorganiser notre Fédération autour de deux pôles majeurs, département Voile Légère et département Habitable Haut-Niveau constituant de fait le pôle des pratiques compétitives. Puis, à côté un autre pôle qui est le pôle social et économique qui nous permettrait d'affirmer autant vis-à-vis de nos adhérents que des institutions avec lesquelles nous travaillons, que des organismes partenaires, que la Fédération c'est non seulement une Fédération d'utilisateur, c'est bien sûr une Fédération sportive, c'est bien sûr une Fédération olympique mais c'est aussi une Fédération qui a en charge tout un secteur social et économique, et que cette prise en compte est bien réelle dans cette Fédération Française de Voile.

Pour mettre en œuvre tout cela, il faudra quelques moyens supplémentaires humains et financiers. C'est un débat que l'on aura au sein du Bureau et du Conseil d'Administration.

Les compétences existent dans nos réseaux. Il faudra les mobiliser, sous-traiter au niveau fédéral les compétences que l'on connaît dans les départements et les régions avec qui l'on travaille déjà très largement.

La proposition c'est aussi de créer ce que j'appelle le Conseil national du développement. Pour moi, ce sont deux choses, c'est le gardien des valeurs et la

prospective. C'est réunir deux ou trois fois par an un Conseil national composé uniquement d'élus nationaux et régionaux qui s'intéressent particulièrement à cette politique à dimension sociale et économique pour réfléchir ensemble où l'on en est et où l'on va, valider un certain nombre de grandes actions et aussi s'enrichir d'apports extérieurs sur l'évolution de nos pratiques sportives, donc prospective et garante de nos valeurs.

Ensuite, animer une conférence des territoires des collectivités publiques, renforcer le comité de pilotage qui est un excellent comité de pilotage que nous avons mis en place depuis quelques années. On sort là du colloque national du Développement. On a des troupes ; c'est rassurant pour notre projet. Il y a des relais régionaux, que ce soit en termes d'élus, de cadres techniques, qu'ils soient d'Etat ou départementaux ou régionaux, qui sont tous les jours à la manœuvre pour faire avancer la FFVoile ; donc renforcer le rôle de ce comité de pilotage, affecter des moyens financiers nouveaux. Il faudra se préoccuper de les trouver et ne pas se contenter de claquer dans les mains. On ira chercher l'argent ensemble.

On a des départements, des secteurs, il faut qu'à l'interne l'on sache renforcer les collaborations. Il y a des savoir-faire qu'il faut mieux utiliser même à l'interne de la Fédération. C'est bien sûr un investissement humain et financier qui devra être, si l'on s'organise bien, et c'est bien l'objectif, en capacité de générer des retours sur son investissement en augmentant le nombre des licences. On parlait de la licence plaisance ou de la carte plaisance, ce sont des recettes nouvelles. On a aussi beaucoup débattu durant le colloque de la nécessité de mettre en place ce que l'on a longtemps envisagé -maintenant le cadre est assez bien défini- un passeport pour les groupes, ce que l'on appelle des stages courts dans les centres nautiques, dans les clubs de voile. Puis, il y a aussi notre capacité, parce que l'on a des savoir-faire, à rendre service par-ci par-là, à vendre nos services, c'est-à-dire des services d'experts. Il faut savoir les vendre même à nos structures. Dans les audits que l'on a pu mener, la qualité des audits a fait qu'il n'y a aucun problème à ce que ces audits soient cofinancés par les structures fédérales qui en ont bénéficié.

En synthèse, une fois encore la FFVoile est à la croisée des routes maritimes au regard de nos évolutions passées, de notre ouverture très large depuis de très nombreuses années à cette dimension sociale et économique, des enjeux que tout cela porte, de la légitimité que l'on atteint dans ce domaine et surtout de l'attente de nos adhérents et des publics.

Le projet c'est réaffirmer encore beaucoup plus fortement notre volonté d'assumer la gestion et le développement des nouvelles dimensions socio-économiques de notre sport.

Merci de votre attention. Avant de passer la parole à Jean-Pierre CHURET, je vais demander à Jean-Pierre LOSTIS de nous faire un petit rappel des trois univers du sport de compétition.

M. LOSTIS. - J'ai en charge de vous rappeler ces trois univers du sport de compétition puisque la bonne compréhension de ces trois univers est importante pour bien saisir la substantifique moelle de ce que vont nous dire ensuite Jean-Pierre CHURET, Henry BACCHINI et Claire FOUNTAINE pour la Voile Légère, la Voile Habitable et le Haut-Niveau.

L'année dernière, nous avons mieux organisé, mieux présenté les différents univers de sport de compétition. Ce que je vais vous dire vous pourrez le retrouver dans un petit livret disponible ici, qui explique bien ces trois univers.

Le socle de notre pratique, de notre sport c'est bien le sport en club que vous retrouvez en bas sur ce livret et vous avez ces flèches indiquant les passerelles, la montée en puissance vers le sport de compétition et de haut niveau.

A chacun de ces univers correspond une cible de pratiquants, en fait des hommes, des femmes, des enfants, des plus âgés qui pratiquent le sport. Pour le sport en club, il s'agit de passionnés, de pratiquants très attachés à la vie de leur club, qui pratiquent le jeu de la régata au sein du club avec des régates de type grade 5A, 5B, 5C qui se rassemblent en toute convivialité et pour qui cette convivialité et ce rassemblement est le plus important.

Nous avons en face pour ce qui concerne les épreuves de références Open de France et Coupe de France, épreuve de grade 4. A chaque univers de sport et de compétition correspond une appellation de championnat ou de grandes compétitions. Pour le sport en club, c'est l'Open de France et la Coupe de France, épreuve de grade 4.

Pour le sport de compétition, ce sont des passionnés de compétition qui défendent les couleurs de leur club au niveau interrégional, au niveau national, mais aussi l'esprit de la classe qu'ils pratiquent et c'est une pratique très diffusée partout sur le territoire ; c'est aussi le rapprochement avec les classes et la fusion des titres qui était donnée de part et d'autre puisque c'est le titre de championnat de France promotion qui correspond à cette pratique du sport de compétition,

épreuve de grade 3, et ce championnat de France promotion en interséries voile légère et habitable, Match Racing, pour les classes monotypes en voile légère et habitable, longue distance winsurf et catamaran, flotte collective, voile légère et habitable, voile radio commandée.

On est là avec ces deux univers au cœur même de la majorité de la pratique de notre sport.

Encore plus vers l'élite puisque ce seront les championnats de France élites, c'est l'univers du sport de haut niveau. Ce sont des athlètes passionnés d'extrême, qui portent haut les couleurs de la France, qui briguent un titre et des podiums. Là, il s'agit pour l'épreuve de référence du Championnat de France élites, épreuve de grade 2 qui concerne sur l'application pour les supports la voile olympique bien sûr, le funboard, la course au large, le Match Racing et le monotype habitable.

Avec ces trois univers, vous avez une correspondance en termes d'épreuve de référence et de titre.

Bien évidemment, ces trois univers sont le socle sur lequel nous avons réparti ces différents championnats mais nous n'oublions pas la spécificité des jeunes. Vous avez ce qui concerne les championnats de France jeunes minimes et espoirs. C'est entre les univers sport de haut niveau et sport de compétition ; cela s'adresse aux jeunes de 12 à 25 ans qui sont passionnés de voile de sport de compétition et ils s'évaluent sur les championnats de France minimes et espoirs, épreuve de grade 3. La déclinaison : Championnat de France minimes, minimes solitaire et équipage, glisse et flotte collective. Pour les Championnats de France espoirs, espoirs glisse, espoirs extrême glisse, espoirs solitaire et équipage, espoirs Match Racing.

Avec ces trois univers, cela permet une compréhension plus évidente de nos différents niveaux d'épreuves, de championnats qui sont le reflet des niveaux de pratique des différents pratiquants.

Je cède la parole à Jean-Pierre CHURET pour le département « Voile légère ».

M. CHURET, Vice-président en charge du département Voile Légère. - Bien entendu, ces trois univers s'autoalimentent les uns et les autres et ne sont surtout pas cloisonnés.

Pour ces 4 prochaines années, l'Univers du Sport en Club sera au centre de la politique du Département Voile Légère : Sport, Convivialité, Fidélité à la pratique.

Pour infléchir la courbe de nos jeunes pratiquants de 18/20 ans et jeunes adultes de 21/34 ans. Nous devons proposer plus d'actions en partenariat avec le scolaire avec comme objectifs le jumelage des clubs et des établissements scolaires et universitaires :

- « un club, un collègue »
- « un club, un lycée »
- « un club, une université ou une grande école ».

Notamment au travers de « tournois » en course par équipe inter-établissement sur flotte collective qui est la manière facile d'aborder la pratique et qui sera à développer.

Nous devons également développer :

- Le Renforcement du « Sport Santé » par l'entraînement régulier et le jeu de la régaté, « Mise en forme et bien-être » sont au programme.
- Dans nos clubs, des installations sportives et des créneaux horaires mieux adaptés pour un accès à la pratique des féminines. Ce n'est plus un souhait, c'est un projet notamment pour les jeunes mères de famille.
- La Voile pour tous, Sport de Pleine Nature idéal pour l'intégration en douceur. La pratique Handivoile se renforcera encore plus dans nos clubs.

Pour cette mise en place, il nous faut des relais vers les clubs.

Il faut aussi des courroies de transmission pour expliquer la politique fédérale et aider à sa mise en œuvre dans les clubs.

Entre autres, les commissions techniques seront mobilisées et s'intégreront dans des actions « Terrain » vers et avec nos clubs. Nos clubs doivent être soutenus dans leur démarche de projets.

La Commission Jeunes poursuivra :

➤ Sa « veille terrain » afin de rester réactive sur tous les formats : pratiques, tranches d'âge, calendrier, gestion des courses, parcours, qui doivent s'adapter en permanence aux réalités et s'appliquer sur les Championnats de France des Jeunes.

➤ Sa « veille, détection des jeunes talents » pour alimenter le réservoir des jeunes qui pourraient assurer le renouvellement des équipes de France.

➤ De même, elle poursuivra sa « veille à l'international » pour apporter sa meilleure expertise à la commission de Haut Niveau.

Nous devons compléter tout cela par des outils. Pour mettre en place une politique, il faut des outils,

➤ En plus des outils déjà existants et des offres proposées aux clubs, il est en projet à moyen terme :

➤ La réalisation des « carnets des bonnes pratiques en clubs » décrivant les activités sportives et compétitives qui marchent bien et qui peuvent être mises en œuvre facilement dans d'autres clubs.

Et à court terme :

➤ La préinscription et le règlement en ligne pour toutes les régates de nos clubs. Du fullweb, complètement associé à nos bases de données : licences, ratings, Freg, un vrai grand progrès qui facilitera la pratique de notre sport.

Moins de temps dans les chaînes d'inscriptions, moins de stress, moins de charges administratives pour nos clubs. Plus de visibilité avec la parution de listes de préinscrits, très intéressant pour les organisateurs qui doivent maîtriser les coûts et pour les régatiers qui sont friands de ces informations.

➤ De nouvelles formes de compétitions simples, ludiques et attractives, individuelles et collectives les APP, les Animations pour un Plaisir Partagé. Dans ces domaines, beaucoup de projets sont en cours et c'est pour très bientôt.

Pour compléter tout cela, il nous faut une communication moderne. Il est souvent reproché à la Fédération Française de Voile de faire de très belles choses mais de ne pas le faire savoir. Cela doit changer, cela va changer. Nous allons proposer :

➤ De l'information simple pour nos réseaux de dirigeants et de cadres.

➤ De l'information « profilée » pour nos licenciés.

➤ Une Voile Légère qui sera plus facile d'accès sur le site fédéral, plus séduisante et lisible.

Des informations mieux organisées aussi bien pour nos licenciés que pour le grand public.

En synthèse, les actions du Département Voile Légère resteront bien évidemment tournées vers le cœur du métier et notamment l'Univers du Sport de Compétition, avec les Championnats de France Promotion des séries et pratiques -19 Championnats Promotion en Voile Légère pour 2013-, les Championnats de France Minimes et Espoirs, base de l'activité de nos ligues.

Il me fallait mettre l'accent sur ce que sera l'axe fort de cette mandature, l'Univers du Sport en Club et particulièrement :

❶ Le développement du partenariat avec le scolaire et l'universitaire.

❷ Le renforcement du Sport-Santé, de l'accueil des féminines, de la voile vecteur d'intégration et notamment au travers de l'Handivoile.

❸ Le développement des relais vers les clubs grâce aux commissions techniques et à la commission Jeunes.

❹ La mise à disposition d'outils adaptés à tous.

❺ Une communication moderne pour nos cadres et dirigeants, nos licenciés et pour le grand public.

Je vous remercie et je passe la parole à Henry BACCHINI, Vice-président en charge du département Habitable.

M. Henry BACCHINI, Vice-président en charge du département habitable. –

Le département habitable assurera les missions dans son cœur de métier, telle que l'animation des commissions, la gestion au quotidien, les calendriers, l'assistante permanente aux clubs et aux licenciés dans le domaine des classements, des certificats, de la formation à la sécurité, de la formation au large.

Dans le même temps, nous serons très impliqués dans le sport aux clubs et en compétition qui seront pour nous le centre de notre politique pour tous les pratiquants compétitifs et deux mots clés : la fidélisation et l'accessibilité pour tous les publics qui seront au cœur de nos préoccupations.

Une politique habitable dédiée aux pratiquants compétitifs et aux clubs.

Cette politique sera orientée suivant deux axes majeurs.

❶ **Fidélisation :**

Entretenir la passion de la voile et de la régates auprès de nos pratiquants. Les bases de la Fédération sont un socle sportif et nous devons chercher d'autres pistes sans oublier nos fondations et nos fondements.

Etre à l'écoute, répondre aux attentes, innover pour plus de navigations, de régates et de convivialité partagées.

Nous chercherons à faciliter l'accès à notre discipline aux différents publics : les jeunes, les femmes et les adultes en améliorant l'accessibilité, en développant les différentes formes d'utilisation des voiliers dans le club qui soit de flotte collective ou de bateau de propriétaire.

Nos propositions pour fidéliser s'appuient sur le travail des commissions techniques Habitable.

En premier lieu, l'intersérie Habitable. On conservera sa simplicité : le système de temps compensé le plus utilisé, le plus diffusé dans notre pays. Près de 14 000 coureurs classés doivent conserver leur simplicité pour faire naviguer le plus grand nombre.

Un système très empirique, par l'observatoire des vitesses et par le calcul, a développé très fortement cette technicité pour permettre à tous les bateaux de se confronter. La force de ce système est de permettre à des bateaux standards ou à des bateaux prototypes ou des bateaux fortement personnalisés, de courir ensemble.

Il nous faudra poursuivre cette modernisation, renforcer la qualité du service à nos licenciés, maintenir le message concernant l'importance du certificat de rating. On ne peut plus faire une petite déclaration sur le coin de la table en cherchant dans le bouquin où le bateau se situe, et faciliter le déroulement de nos

régates par un meilleur équilibre sportif, faire que l'ensemble du travail mené avec le département soit payant.

Le système IRC avec près de 5 000 coureurs classés en 2012 doit être pris en compte par notre Fédération. Pour cette raison, le département habitable travaillera avec l'UNCL pour promouvoir les championnats de bassin et valoriser une finale nationale à l'horizon 2014.

Avec ces deux systèmes interséries, nous devons renforcer, développer et promouvoir les pratiques de courses côtières et au large en équipage en double et en solitaire.

Il nous semble nécessaire d'inciter les ligues et nous confondons la régates et la préparation. Nous avons des offres, des progrès à faire de ce côté-là, que ce soit dans nos clubs, dans nos comités départementaux, nos ligues.

Enfin, nous devons réfléchir à une finale nationale de toutes les interséries Habitables. C'est le cœur de métier de la Fédération. Il nous faut très sérieusement y penser.

Pour la monotypie, un grand partage avec les classes qui, par leur travail, leur dynamisation, leur structuration, participent à la fidélisation de tous nos publics. Nous devons les écouter, les accompagner.

Une demande forte existe pour la création d'un second événement d'ampleur nationale en complément du Championnat de France Grand prix de l'Ecole Navale, qui se passe en Atlantique, pour créer un autre événement en Méditerranée. Le département et la commission monotype proposeront la création de cet événement pour l'automne 2014.

Au sein de la commission monotype, la création d'un groupe de travail Course au Large, Mini 6.50, Class 40, M34, Figaro. Développer et promouvoir les Championnats de France Elite et Promotion de Course au Large. La Course au Large est un socle profond de notre Fédération, il nous faudra tous chercher de nouveaux talents, les former, les promouvoir.

Pour le Match Racing et le Team Racing, nous devons continuer à promouvoir le Match Racing comme une discipline transversale, formatrice et d'intersaison auprès de tous nos pratiquants de toutes nos structures fédérales. Les derniers championnats de France de Match Racing apportés par Franck Cammas, en est une démonstration. Nous avons des champions de classe olympique, des

champions de Course au Large, des champions d'Inshore. C'est un moment très fort de partage et d'échange de compétences et de connaissance.

Le développement international du Team Racing nous laisse penser que nous devons aussi expérimenter dans ce domaine, évaluer si cette pratique peut se développer et fidéliser notre public. Dans le monde anglo-saxon, dans l'Europe du Nord, le Team Racing est souvent par des compétitions interclubs très dynamiques.

Le développement de ces deux disciplines participera forcément à l'augmentation à l'utilisation des flottes collectives existantes.

Enfin, nous devons continuer à relayer les demandes des clubs et des pratiquants du côté du département Voile légère pour développer les outils de simplification des organisations de compétition, inscription en ligne, certificat de mise en ligne, licence en ligne.

Nos propositions pour accroître l'accessibilité sont adaptées à chaque public, les jeunes et surtout les 18/25 ans.

Utiliser les flottes collectives comme catalyseur de la pratique des jeunes coureurs. La réduction des coûts financiers en mutualisant le matériel et la diminution de temps de mise en œuvre pour les pratiquants seront à l'avenir deux facteurs importants de la pratique des 18/25 ans.

Nous devons continuer à travailler ensemble avec les ligues pour que la structuration nationale permette de dynamiser la pratique régionale des jeunes. Les séries comme Open 570, Longtze en flotte collective, Match Racing, nous permettent de donner des réponses à ces jeunes.

La poursuite des démarches et des conventions signées récemment avec des partenariats nationaux qui se déclineront en partenariats régionaux avec le monde scolaire et universitaire. Une convention est signée avec l'UNSS et sera signée dans les semaines à venir avec la Fédération Française du Sport Universitaire en faveur de la pratique des jeunes à la régates, pour nous c'est capital.

Nous accompagnerons aussi les organisateurs d'événements étudiants et lycéens en participant à la bonne gestion, la programmation et la promotion de leurs événements.

Pour les féminines, en collaboration avec la Commission féminines, nous allons étudier les raisons de la réussite d'événements féminins nationaux. C'est une initiative qui a été prise par la ligue des Pays de la Loire lors la création de la World Cup qui est un véritable exemple. Nous devons échanger avec les organisateurs de la Worldmen Cup pour comprendre quelles sont les origines de ce succès. Ce sont des rassemblements fantastiques et nous devons ensemble à la commission féminine construire des événements par grande façade maritime en Manche, -en Atlantique, cela existe déjà- et en Méditerranée, et continuer toujours à travailler là-dessus.

Les adultes. On a parfois des idées préconçues et, trop souvent, on voit que l'on peut débiter la voile à tout âge. Avec la collaboration du département Développement et de la Vie fédérale, nous travaillerons avec les clubs volontaires au développement d'offres spécifiques en direction des plaisanciers. Les exemples de clubs qui ont travaillé sur ces sujets comme Saint-Quay-Portrieux, Brest, La Rochelle, en Méditerranée, on a de bons exemples ; qu'ils soient compétiteurs ou non-compétiteurs nos clubs doivent être davantage reconnus mais ouverts et non plus des clubs fermés sur eux-mêmes comme les structures de formation à la navigation, à la sécurité, et surtout travailler en symbiose avec les ports de plaisance dont ils sont souvent les acteurs forts pour être des acteurs d'animation des ports.

Pour mener à bien cette politique ambitieuse de fidélisation et de développement, le département habitable a besoin de relais dans les structures déconcentrées.

Il nous faudra recréer et animer un réseau sportif habitable dans les ligues avec leurs clubs:

L'organisation de moment de rencontres dans ces structures pour mettre en cohérence le projet Habitable régional et national nous paraît nécessaire et indispensable.

Le Département Habitable devra travailler conjointement avec les ligues pour que chaque commission sportive de ligue intègre en son sein des représentants Habitable.

Enfin, le département Habitable et ses commissions sont au service des structures déconcentrées et des clubs prescripteurs de l'activité.

En conclusion, le travail ne manque pas, des écueils sont sur la route, la mer sera parfois forte mais comme disait Thomas FULLER, celui qui attend que tout danger soit écarté pour mettre les voiles, ne prendra jamais la mer.

Et je passe la parole à Jean-Claude MERIC, Secrétaire général de la Fédération.

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - En préambule de mon intervention, je tiens à vous rappeler que l'ensemble de la prospective de la Vie Fédérale que je vais vous présenter et les objectifs affichés sont la traduction des orientations de la politique générale qu'a développées notre Président.

Tous les thèmes de notre projet sont mis dans la perspective d'un développement harmonieux de notre Fédération, au service des Clubs et des licenciés, mais aussi dans l'objectif d'accroître notre autonomie financière et faire progresser nos ressources propres. La FFVoile dispose d'atouts forts, dans l'ensemble de ses domaines d'activité, notamment l'image qu'elle véhicule, et l'efficacité de son organisation.

Objectifs : Performance et Services auprès des Clubs, Licenciés, les ligues et CDV

La Vie Fédérale représente l'administration de notre Fédération et se compose d'un ensemble de services transversaux -informatique, juridique- apportant une expertise, un service au profit des départements internes des commissions, des structures affiliées et déconcentrées, composant ainsi l'ensemble de la structure fédérale.

Avant toute chose, une administration se doit d'être performante et je crois pouvoir dire qu'il s'agit d'une marque de fabrique de la FFVoile. Nous entendons donc nous donner les moyens de rester performants et cet aspect de l'activité de la Vie Fédérale, s'il n'est pas toujours attirant, est absolument fondamental, nécessaire mais très chronophage. Aussi, pour être plus efficace, il conviendra de développer, plus encore, la mutualisation de moyens -ressources humaines, technologie, savoir-faire, etc.- avec les autres fédérations pour réaliser des économies d'échelle et de partage d'expériences ; cela a déjà commencé avec trois fédérations amies ; nous en sommes les co-initiateurs.

Etre performant, c'est aussi agir dans deux domaines particuliers :

Augmenter nos ressources pour accroître notre capacité à réagir aux difficultés ou à investir, avec des moyens financiers mais aussi humains, face aux opportunités qui se présenteraient.

Réduire nos charges ou tout au moins les optimiser sans évidemment réduire notre efficacité d'actions.

Le club doit d'être au centre de nos préoccupations, non seulement car nous sommes une fédération de clubs, mais aussi et surtout car il est le prescripteur de la licence. Or, l'augmentation de nos licences reste un objectif majeur de tous nos mandats.

Cela implique que le club soit convaincu du bien-fondé de la délivrance de la licence, car cela rendra la FFVoile plus forte et permettra de mettre en place des actions au bénéfice des pratiquants et des clubs. Cette obligation de délivrance de la licence est la contrepartie de l'affiliation du club que ce dernier doit considérer comme incontournable pour le développement et la réalisation de son activité.

Pour mémoire 26,5 % du produit des licences est reversé aux Ligues, donc à l'activité du terrain. C'est par la licence que l'on peut se développer.

Services aux Clubs

De notre côté, il est incontournable de faciliter la tâche du club. C'est la vocation d'une administration performante. Nous aurons donc à cœur de mettre en œuvre 4 objectifs au cours de ce mandat.

❶ Intensifier la simplification de la gestion administrative et notamment de nos licences via les nouvelles technologies de l'information, l'automatisation et l'informatisation de nos procédures.

A titre d'exemple, nous avons déjà mis en place la licence 2.0 -expérimentons l'informatisation du certificat médical pour faciliter l'organisation des épreuves-, l'envoi par mail ou fax des listings de saisie pour les licences temporaires pour ne pas perdre de temps au niveau des instructions, saisie des licences temporaires et Passeports voile par internet, et nous souhaitons poursuivre dans cette voie.

❷ Poursuivre le développement des expérimentations, les forfaits des licences adaptés aux besoins particuliers, les situations particulières des clubs et tenter de

pérenniser les situations qui fonctionnent en favorisant la mise en place de système à la carte et la promotion sur le terrain ces forfaits particuliers.

Ces actions répondent aux objectifs de rassembler un maximum de pratiquants au sein des manifestations sportives conviviales et développer l'expérimentation régionale de concepts innovants de diffusion des licences, d'adhésion à un club du plus grand nombre de pratiquants.

③ Intensifier la promotion de l'offre des clubs vers le grand public via le commerce numérique, notamment en investissement sur des modules adaptés aux besoins des clubs, et développer le site Internet grand public avec un référencement internet performant et une navigation simple pour l'internaute. On doit avoir l'information en trois clics. Il faut que l'on soit dans cette logique et dynamique sur notre site internet.

Globalement, il s'agit de renforcer notre stratégie d'engagement dans le numérique par la communication des offres de pratique via Internet, en un mot développer le E-commerce, le commerce marchand mais aussi le commerce associatif par la voie d'internet pour adhérer à notre Fédération.

④ Poursuivre la mise en place d'une stratégie d'accompagnement pour rendre, les plus performants possibles, nos bénévoles, dirigeants et salariés des clubs avec des formations et outils adaptés, développer des réunions des directeurs des grands clubs, rendre l'espace internet dédié aux directeurs de clubs avec des informations, clé USB guide du dirigeant pour l'avoir toujours sous la main, et de leur apporter du conseil et une expertise particulièrement juridique dont beaucoup manquent.

Services aux licenciés

Le licencié est devenu avant tout un consommateur et son adhésion à la FFVoile par le biais de la licence est directement liée aux avantages qu'il en retire. Bien sûr, en termes de pratique pure de la voile en premier lieu, mais aussi parce que le lien avec la FFVoile doit lui permettre de répondre à ses attentes dans le domaine.

La FFVoile doit donc :

➤ Dynamiser son espace licencié et multiplier les interfaces pour plus de liens avec la fédération et ses centres d'intérêts.

➤ Poursuivre le développement de l'espace licencié et faciliter la production des documents administratifs via les nouvelles technologies de l'information.

➤ Proposer un calendrier interactif pour le licencié selon ses types de pratique.

➤ Proposer des nouveaux services utiles au licencié via l'informatique, -PC connecté, tablettes 3G, Smartphone-

➤ Intensifier la communication directe avec le licencié selon ses centres d'intérêt et types de pratique. En fait, il faut générer les flux RSS pour avoir en permanence l'information qui le concerne exclusivement le touche au cœur de son envie et de ses attentes.

➤ Rappeler automatiquement tout ancien licencié qui n'aurait pas renouvelé sa licence et ce par interrogation automatique de la base des licences dans une démarche marketing de relance client.

Pour rendre effectifs ces objectifs et mener ces actions, il faut nécessairement améliorer l'organisation fédérale sur deux axes majeurs : la structuration fédérale et la mise en place d'un plan marketing fédéral.

AXE1 : Améliorer la structuration fédérale

➤ Former les dirigeants des organes déconcentrés de la FFVoile que sont les Liges et CDVoile. Tout bouge, tout évolue. Régulièrement, il faut que l'on se rencontre au moins une fois par mandat. L'idée est de mettre en place un colloque des dirigeants pour mettre à plat le fonctionnement de la Fédération et mettre au niveau toutes les informations sur un week-end productif et convivial. Cela répond à notre stratégie d'accompagnement des dirigeants sportifs et de développement des compétences de l'encadrement. Je pense principalement à vos techniciens.

➤ Réfléchir à la réorganisation des organes déconcentrés et décentralisés en fonction de leurs tailles, situation géographique, nombre de licences, budget afin de proposer des situations de gestions adaptées, en quelque sorte des regroupements du type inter-régions. C'est de plus en plus d'actualité quand on voit la nouvelle loi de décentralisation qui sortira à l'automne. Les communes se regroupent, les compétences se partagent, peut-être est-il temps de regarder la carte de France de nos ligues et CDVoile. Il faut améliorer cette structuration territoriale en étudiant d'éventuels redécoupages en relation avec les collectivités

territoriales, des découpages plus adaptés à la réalité géographique et sociale de notre organisation.

AXE 2: Marketing et développement de nos capacités de financement

La France comme ses partenaires européens, est entrée dans une période de restriction budgétaire et une hausse des prélèvements tant sur les individus que sur les entreprises. Nous l'avons déjà constaté avec la convention d'objectifs 2013 mais aussi avec la réduction des budgets de nos principaux partenaires. Heureusement, notre gestion, depuis plusieurs mandats, est saine, ce qui a permis de poursuivre notre développement. Toutefois, pour les années à venir, les budgets seront plus contractés. Il devient nécessaire de mieux s'organiser pour financer nos actions.

Comme vous le savez nos ressources, 11 M€, proviennent essentiellement de quatre origines :

- ❶ Nos adhérents que sont les structures affiliées et nos licenciés pour 42 %.
- ❷ La Convention d'Objectif avec l'Etat représente environ 27 % de notre budget, plus les cadres techniques nationaux mis à notre disposition.
- ❸ Nos partenaires avec notamment Banque Populaire partenaire officiel, Volvo partenaire fédéral, la Marine nationale pour les postes offerts à nos sportifs, nos assureurs fédéraux (MMA et MDS) pour ne citer que les plus importants pour 15 %. Je serais tenté de dire que 15 %.
- ❹ Produits divers dont la location du siège fédéral, la boutique fédérale, des prestations de services, des produits exceptionnels, les recettes sur les grandes épreuves comme la SOF représentent 16 %.

Pour l'Olympiade 2013 - 2016 : 3 objectifs graduels, sécuriser dynamiser et conquérir.

➤ Sécuriser en renforçant nos relations avec l'Etat, anticiper les baisses des financements publics des collectivités en collant au plus près des politiques publiques proposées, engager un véritable lobbying auprès des pouvoirs publics pour être reconnu, bien au-delà de nos missions régaliennes.

Il faut entretenir avec nos partenaires actuels une relation de confiance et de professionnalisation par rapport à leur investissement en valorisant sans cesse l'apport de leur engagement.

Améliorer la relation avec les clubs et les licenciés pour réduire le turn-over en leur offrant via les technologies de l'information et de la communication, des liens plus proches avec notre Fédération.

➤ Dynamiser notre Fédération en sortant des sentiers battus, notamment en décloisonnant l'image fédérale par rapport aux départements, avoir une nouvelle approche du packaging fédéral, plus transversale, légitimer plus encore la Fédération Française de Voile auprès des producteurs d'événements et du grand public pour être un acteur incontournable et plus visible.

Renforcer nos relations avec les clubs pour intensifier la prise de licences et créer des produits et services d'accompagnement pour s'ouvrir à de nouvelles cibles de pratiquants.

➤ Conquérir pour renforcer nos moyens financiers pour plus d'autonomie par rapport aux financements publics ; cela sera valable tant au niveau de l'Etat qu'au niveau des Régions et collectivités locales, et équilibrer nos ressources en multipliant les partenaires pour sécuriser nos fonds propres en cas de défection de l'un d'eux. Identifier des programmes européens pour activer de nouveaux leviers de financements pour la prochaine campagne de fonds européens 2014/2021, qui vont intégrer le sport. Il faudra être attentif sur ces perspectives chacun dans nos régions et aussi au niveau national sur les fonds européens structurels.

Pour cela, il faudra :

➤ Conquérir par notre intégration plus forte dans le monde du tourisme.

Il est important de s'investir davantage dans le monde du tourisme avec nos produits en les formatant par rapport aux attentes nouvelles des clientèles à conquérir, en tenant compte du raccourcissement des séjours et la diversité des offres proposées par la concurrence. Nous ne sommes pas seuls dans le domaine des sports nautiques. Il faut s'affirmer comme des producteurs d'activités touristiques.

Nos clubs et nos écoles françaises de voile doivent être reconnus comme de véritables acteurs, co-constructeurs d'une destination touristique. La plateforme

AwoO, et notre site fairedelavoile.fr, mis en place voici un an, doivent être des éléments déterminants et structurants de notre place de marché.

➤ Conquérir par le développement d'actions rémunératrices comme :

* La vente de notre expertise juridique, réglementaire, organisationnelle.

* La location de notre siège pour des PC Courses, conférences de presse, locaux loués.

* L'accroissement de notre boutique vers les clubs peut-être ouvertes demain vers les licenciés et des offres vers le terrain.

➤ Conquérir par la mise en place d'une offre marketing ambitieuse.

Pour mener à bien notre évolution, nous avons commencé par la mise en place d'un nouveau logo et d'une charte graphique. Cela nous a conduits, au-delà des visuels, de définir l'ADN de notre fédération, d'en définir ses valeurs, ses traits de caractère et d'identifier ce qui en fait notre valeur ajoutée, mais aussi d'identifier nos valeurs sûres comme l'Ecole Française de Voile, la glisse sous toutes ses formes, la course au large, les JO et également, ce qui est notre socle, nos milliers de bénévoles qui forment un formidable réseau d'ambassadeurs de notre discipline, quel que soit le domaine d'intervention.

Le constat, au travers de nombreuses publications économiques, montre que les entreprises, aujourd'hui, dans cette période de crise, doivent mieux communiquer, utiliser des vecteurs de communication moins traditionnels et parfois moins coûteux, mais plus valorisant, et acceptables socialement à l'époque des plans sociaux. La voile porte ses valeurs. La voile est un super support pour ces entreprises.

Maintenant et pour le mandat, il faut s'engager à mettre en place une véritable stratégie marketing de la Fédération afin de développer une approche partenariale en mettant en concordance nos valeurs avec celles d'entreprises cibles, en ayant une approche transversale du produit voile et non verticale en proposant des packages d'image et de notoriété facilitant l'approche et les négociations auprès de nos interlocuteurs.

Je vous propose de mettre en place une cellule dédiée à ce sujet sous la responsabilité de la Vie Fédérale, qui aura pour mission de bâtir, avec l'aide d'apports extérieurs compétents et spécialisés, notre stratégie et de confier à l'élu

en charge de la Communication, Jean-Pierre LOSTIS la mise en place des actions.

D'ailleurs, dans ce domaine nous vous proposons pour être immédiatement opérationnel, une stratégie de communication sur 4 ans. Trois objectifs principaux :

❶ Renforcer la position de la FFVoile, acteur majeur du monde de la voile, sous toutes ses facettes : institutionnel, réglementaire, sportif, éducatif, formation, réseaux nationaux, labels. Ne laissons pas à d'autres entreprises privées à prendre le leadership. Soyons, nous, les leaders et que ces entreprises soient à notre service pour organiser les plus belles manifestations de voile en France et à l'étranger.

❷ Renforcer les liens entre la FFVoile et ses "publics" directs que sont les licenciés et intermédiaires que sont les ligues, les clubs et les réseaux nationaux.

❸ Créer des liens avec des acteurs publics institutionnels nationaux et européens. Il faut que l'on soit dans les réseaux de la représentation nationale, Assemblée nationale, Sénat, le ministère, le Conseil Economique Social et Environnemental, les Conseils régionaux et généraux. Chacun représente autant de relais sur le terrain pour être des ambassadeurs de notre activité et de la Fédération.

Un vrai parti-pris : Mettre en place une cellule marketing active pour renforcer et équilibrer les ressources de la FFVoile, pour générer des revenus, par la valorisation des expertises de la FFVoile en contractualisant avec des partenaires partageant des valeurs communes.

Développer un plan d'actions sur 4 ans pour utiliser de façon rationnelle et économe les ressources budgétaires, en échelonnant les actions sur 4 ans et en s'appuyant chaque année sur une action majeure et une de seconde priorité. Il faut hiérarchiser la communication pour être efficace et il faut bien la cibler.

Voilà pour les objectifs ambitieux qui m'animent. Je suis convaincu qu'il faille s'engager dans cette voie, économique, communicante, structurelle et innovante, sans oublier que l'être humain, l'adhérent qui compose nos différentes instances, contribue par son engagement à l'aura, aux valeurs et l'attractivité de notre sport.

Je vais demander à Claire FOUNTAINE et à Jacques CATHELINEAU de nous présenter la stratégie à venir pour le haut niveau.

Mme Claire FOUNTAINE, Vice-présidente en charge du Haut-Niveau. - On va essayer de faire une performance de haut-niveau. Avec Jacques, on va faire un duo assez rapide.

C'est la création d'une commission du haut niveau. Cette commission du haut niveau regroupe la Course au Large, l'inshore, la pratique habitable, le funboard et la voile olympique pour une harmonisation du haut niveau et définir les grandes orientations pour cette olympiade. Donc, une ambition renforcée sur toutes les disciplines, la nécessité d'un rebond olympique en montant le niveau d'exigence et bien évidemment ramener des médailles de Rio.

Pour ceci, monter le niveau d'exigence, faire mieux avec moins, c'est-à-dire être plus efficace en ayant à l'esprit le resserrement des budgets en concentrant les soutiens.

Ce sera une préparation olympique en deux étapes, 2013/2014 avec une étape ouverte sur les jeunes pour leur donner leur chance, leur permettre de monter au plus haut niveau avec un objectif majeur qui sera 2014, les championnats du monde ISAF à Santander avec l'objectif de sélectionner les dix séries olympiques pour les Jeux de Rio, donc d'être présents sur les dix séries olympiques. Je ne parle pas des paralympiques mais la sélection se déroulera à Santander dans un premier temps et seront attribués 50 % des quotas.

La deuxième étape : une étape 2015/2016 avec la sélection des coureurs. C'est une sélection qui se voudra rapide sur la durée avec une règle du jeu qui sera donnée le plus rapidement possible. Puis, une préparation finale en vue des Jeux et sur ce qui se passera sur les Jeux pour que les coureurs soient dans les meilleures conditions pour gagner et ramener des médailles et des titres.

Les dispositifs simplifiés, c'est un projet lisible avec un seul objectif pour cette olympiade. Chaque année, les championnats du monde de séries, être prêt le jour J, une seule compétition pour que tous les coureurs apprennent à être prêts sur une seule compétition.

Restructurer le parcours d'excellence sportif pour l'olympiade avec une harmonisation de différents dispositifs qui doivent être simples, compréhensibles par tout le monde et très lisibles : L'équipe de France, le dispositif France jeunes qui s'intéresse à la tranche 20/22/23 ans sur série olympique, le dispositif Bleuet pour les moins de 19 ans.

Une volonté réaffirmée de développer le haut niveau globalisé, renforcer la transversalité des pratiques, par exemple, Franck Cammas vainqueur de la VOLVO c'était cet été, champion de France de Match Racing, la semaine dernière, coureur sur Nacra 17 demain en voile olympique.

Je passe la parole à Jacques qui va vous développer tout cela.

M. Jacques CATHELIN. - Pourquoi des nouveautés en matière de haut-niveau ?

Permettez-moi de démarrer par une citation : « La folie, c'est de se comporter de la même manière en espérant obtenir un résultat différent ». On a choisi d'obtenir un résultat différent et on va donc choisir de se comporter dans un certain nombre de domaines de manière différente.

Quelles sont les principales nouveautés projetées pour cette olympiade qui nous conduira jusqu'à Rio ?

➤ La première est la désignation d'une Vice-présidente qui marque la forte volonté d'implication politique de la Fédération dans la préparation olympique et dans le haut-niveau d'une manière générale.

➤ Elle est consacrée à la création de la Commission du haut-niveau qui a pour rôle de valider l'ensemble des orientations stratégiques dans les trois domaines de l'olympisme, des pratiques dites « habitables » et du funboard.

➤ Autre nouveauté, la désignation d'un directeur de l'équipe de France olympique de voile. Le choix s'est porté sur Guillaume CHIPELLINO, déjà entraîneur olympique et chargé du suivi socioprofessionnel des sportifs de haut-niveau. Il connaît donc bien le sport et les sportifs.

➤ Enfin, nous allons optimiser 3 dispositifs :

❶ La délégation qui consiste à sélectionner puis à accompagner les potentiels repérés sur des épreuves ciblées par la Fédération.

❷ La détection, qui mérite d'être améliorée.

❸ Les soutiens, financiers et humains, du fait de leur affaiblissement dans les 2 ou 3 années à venir.

Quels sont les dispositifs du haut niveau globalisé ?

Vous voyez ici les 4 strates de dispositifs qui s'interpénètrent et s'alimentent mutuellement.

- Tout en haut sur le schéma, l'Equipe de France de voile qui peut se décliner en voile olympique, Course au Large, Course côtière et Funboard.
- Juste en-dessous, le dispositif France Jeunes qui s'ouvre à une plus grande sélection de coureurs que le collectif France espoir.
- En-dessous, le dispositif Bleuets qui existe déjà sous l'appellation « collectif Bleuets » et qui est reconduit.
- Enfin, les clubs de formation du Haut Niveau, pour lesquels la Fédération et sa commission du haut-niveau réfléchissent afin de les intégrer dans le Parcours d'Excellence Sportif (PES).

Notez une importante différence avec les collectifs précédents : l'appartenance à un dispositif n'engage pas automatiquement une sélection. On peut, en effet, imaginer qu'un sportif préparé individuellement, c'est-à-dire hors dispositif, puisse se présenter à une sélection et être retenu. La notion de dispositif est donc ici très ouverte. On y entre avec une performance, on en sort en absence de performance. C'est donc un système ouvert qui est proposé à l'ensemble du haut-niveau de la FFVoile.

Quelles sont les structures d'accueil proposées en soutien des sportifs qui intègrent les dispositifs précédents ?

D'un côté, les Equipes de France qui peuvent se décliner en équipes de France séniors, jeunes et bleuets. Les équipes de France jeunes et bleuets sont des durées d'équipes dans le cas d'une délégation pour une épreuve. Ce ne sont pas des collectifs permanents.

De l'autre, des structures de préparation :

- Les Centres d'Excellence Nationaux (CEN) qui devraient, avec l'accord du Ministère chargé des sports, retrouver leur appellation initiale et toujours la plus utilisée de Pôle France.

- Les Centres d'excellence régionaux (CER) et pôles espoirs qui se rapprocheront des clubs traditionnellement formateurs de sportifs de haut niveau que nous identifieront, avec le concours des ligues.

Qu'est ce qu'un pôle France par rapport aux dispositifs précédents ?

C'est une plateforme technique de soutien aux projets individuels des sportifs sélectionnés pour en bénéficier. Cette plateforme comprend plusieurs cellules :

- En vert sur le schéma, tout ce qui concerne la préparation de l'individu : surveillance médicale obligatoire, préparations physique et mentale, prévention des risques de blessure à l'effort afin d'éviter les interventions post navigation.
- En jaune, les apports de connaissances utiles, la conduite des entraînements et l'accompagnement en compétition en vue d'optimiser les performances.
- En grisé, l'accompagnement socioprofessionnel qui reste une condition incontournable de la réussite sportive.

Je vous invite maintenant à visiter brièvement les perspectives qui vont être proposées à la réflexion de la commission du haut-niveau et à ses 3 sous commissions : olympique, habitable et funboard.

Quels sont les principaux objectifs et la stratégie associée en matière de haut niveau olympique ?

Ces objectifs sont très clairement exprimés par une attente de médailles aux JO et par une attente de titres aux championnats du monde de séries olympiques. Ceci révèle une très forte volonté d'améliorer les résultats des jeux de 2012 en voile olympique comme en voile paralympique.

La stratégie olympique est déclinée en quelques axes stratégiques :

- Tout d'abord, le choix de préparer et de sélectionner 10 séries olympiques et 2 séries paralympiques pour la double raison que l'on constate au cours des PO que les médailles n'arrivent pas toujours où on les attend le plus et, conséquemment, que plus l'on présente de séries, plus les chances de médailles augmentent, mathématiquement.

➤ Un 2^{ème} axe est le choix d'une politique volontariste sur la pratique féminine qui, cela ne vous aura pas échappé, pèse désormais la moitié des chances de médailles en voile olympique.

➤ Un axe cher à notre Président est la nécessaire, l'incontournable, l'indispensable relance du solitaire Laser qui accuse depuis de trop nombreuses années un déficit de génération qu'il nous faut combler. De surcroît, le laser reste une formidable école d'excellence sportive qui sert la plupart des séries en dériveurs olympiques.

➤ Autre axe stratégique retenu, le choix d'investir dans les nouvelles séries : le nouveau catamaran olympique, le Nacra 17 et le nouveau skiff féminin, le fameux FX.

➤ Enfin, nous réfléchissons à une structuration de la préparation olympique par un mode de sélection réellement structurant pour une culture de la gagne, avec plus de visibilité pour les coureurs, plus de simplicité pour les entraîneurs, plus de motivation pour les jeunes et les outsiders qui ne doivent pas se croire barrés des sélections avant même de les tenter.

Maintenant les deux phases que Claire a présentées et les principes que nous allons essayer de présenter et proposer à la commission du haut-niveau.

Ils ont été imaginés à partir de l'analyse des résultats des jeux de 2012 et des précédents.

❶ Un seul résultat annuel cible : le championnat du monde de la série olympique parce qu'une dilution des objectifs nuit à la logique des jeux où il n'existe jamais une 2^{ème} chance de réussir l'épreuve.

❷ Un statut pour une période contractualisée, c'est-à-dire avant tout limitée dans le temps et surtout guidée par la performance : figurer dans les 8 premiers du championnat du monde de la série olympique permettra d'intégrer l'équipe de France A pour un an, un podium olympique et un titre mondial pour y accéder pour 2 ans. Autrement dit, la performance est bien le critère d'accès aux aides proposées par la FFVoile.

❸ Des entraîneurs solidaires, responsables collégialement et individuellement à l'ensemble des résultats ; donc, pas d'entraîneur individuel, au moins dans la première étape de la PO parce que la confrontation de deux ou mieux de trois unités constitue une des conditions du progrès à très haut niveau.

❹ La recherche d'une autonomie renforcée afin de préparer notre élite olympique à faire face aux aléas et aux déboires qui ne manquent jamais d'émailler une épreuve olympique.

Le haut-niveau olympique se structure autour de 3 fonctions.

❶ Une fonction managériale autour du DTN avec la vice-présidente en charge du haut niveau et un directeur de l'équipe de France olympique.

❷ Laquelle se prolonge avec une fonction d'orientation dédiée à un groupe d'entraîneurs nationaux dont certains assureront la cohérence globale des 5 familles de supports olympiques.

❸ Enfin, une fonction ressources qui se découpera en 4 cellules :

* Une cellule médicale, préparation physique et mentale.

* Une cellule plan d'eau stratégie.

* Une cellule R&D ciblée sur la vitesse et la technologie.

* Une cellule tactique et règles de course.

* Enfin, une préoccupation partagée de veille stratégique à l'international.

Le schéma suivant montre comment l'on envisage le soutien des différents dispositifs par leur accueil au sein des structures. Cet accueil peut être ponctuel, comme ici fléché entre l'équipe de France et les pôles France, plus permanent fléché entre le dispositif France jeunes et les pôles France.

Et vous l'aurez remarqué, les clubs ne sont pas oubliés de ce nouveau parcours d'excellence sportive. Il nous faudra les identifier, les définir et les reconnaître.

Concernant le haut-niveau, autrefois mal appelé non-olympique, auquel nous préférons l'appellation de Course au Large et Course côtière, course Inshore et de funboard, les objectifs sont les suivants.

Pour la voile habitable, ils se concentrent sur la détection à la formation de jeunes talents qui viendront nourrir les défis de la Course au Large et de la Course côtière. Au final, il s'agit de maintenir le rang de la France parmi les plus grandes nations de courses en équipage.

La stratégie qui sera proposée pour y parvenir consiste à déployer trois types d'effort : un effort de détection des potentiels, un effort de sélection des meilleurs et un effort d'accompagnement des jeunes talents dans le milieu souvent complexe de la course dite professionnelle où l'impréparation dans tous les domaines ne pardonne jamais. La préparation et la formation proposées par le Pôle France Course au Large de Port la Forêt propose dans ces domaines une formation tout à fait remarquable.

Les objectifs du Funboard se déclinent en trois niveaux.

Au niveau de l'équipe de France, la Fédération visera à nouveau les podiums hommes et femmes en coupe du monde PWA.

Au niveau du dispositif France Jeunes, la Fédération visera le premier tiers de la même coupe du monde PWA.

Au niveau du dispositif Bleuets, il sera proposé de viser le podium hommes et femmes en championnat du monde IFCA.

La stratégie dans le domaine du funboard visera à renforcer la présence de la Fédération dans ce milieu, à développer le transfert des expertises comme cela a été fait dans le passé récent entre les pratiques de funboard et de planche à voile olympique et enfin à accompagner les meilleurs par un soutien plus de compétences que financiers pour lequel la Fédération n'en a pas toujours les moyens.

Des principes communs sont proposés pour la Course au Large, la course côtière et le funboard. Il s'agit de poursuivre le suivi, la formation, l'orientation des sportifs au travers des dispositifs du PES, de renforcer le suivi personnalisé des différents projets, de mettre en place des actions mutualisées entre toutes les disciplines du haut niveau et de mettre en place un suivi d'épreuves, du circuit ou des étapes primordiales pour atteindre les objectifs sportifs visés.

Pour conclure, je rappellerai que les quatre objectifs majeurs définis à l'international, à savoir les Jeux, le Vendée Globe, la VOLVO Race, la Coupe de l'America, auxquels il convient d'ajouter la coupe du monde de funboard, peuvent se résumer dans un tableau sur lequel je conclurai où l'on retrouve pour les Jeux olympiques les dix séries olympiques et les deux séries paralympiques préparées au sein de l'équipe de France olympique et paralympique, en inshore les séries Match Race, course en flotte, le M34, le J80, le SB20, qui feront l'objet de

délégations françaises à l'international et d'un dispositif France jeunes d'accompagnement.

Pour le circuit professionnel, le Match Race avec le Décision 35, l'Extrême 40, l'AC 45 et l'AC 72 qui seront appuyés par une politique fédérale de formation d'équipiers au meilleur niveau.

Il en va de même pour la course au large avec l'implication de la Fédération en mini 6.50, en Figaro, IMOCA, Monotype, VOR, sans oublier les géants évidemment.

Enfin, en funboard, la Fédération soutiendra la seule série du slalom avec une équipe de France dédiée.

Voilà très rapidement ébauchée et esquissée la vision du haut-niveau telle qu'elle sera présentée et validée par la commission nationale du haut-niveau de la Fédération.

VI. Remise des médailles d'or

M. LE PRESIDENT - C'est un moment de plaisir. Nous allons honorer certains d'entre vous.

Pour commencer, je vais appeler à me rejoindre sur ce podium, M. Abel BELLAGUET.

Abel BELLAGUET est né le 31 mars 1936. Il est architecte retraité. Il fait son service militaire au Bataillon de Joinville en 1963 et 1964 d'où l'intérêt pour le sport de compétition en voile. Il est diplômé de l'école des beaux-arts en 1967.

Abel est à l'origine de la création de l'épreuve internationale à Hyères en 1968 qui a démarré avec 150 bateaux. C'est une des plus belles épreuves si ce n'est la plus belle épreuve du monde aujourd'hui reconnue pour sa technicité et son art de l'organisation. Une partie de la ville est dédiée à la compétition et où l'on circule exclusivement à pied durant l'épreuve, ce qui est très agréable.

Cette année-là, en 1968, son père est le président du Yacht Club de Hyères et il le pousse à mettre sur pied cette régates internationale.

Les mots clés pour décrire Abel seraient fidélité et continuité.

Fidélité à ses engagements et aux projets qu'il réalise, par exemple, la Semaine de Hyères dont il est un des fondateurs en 1968 dont il sera président du jury de 1972 à 1989, soit pendant 18 éditions.

Ensuite, c'est le Jury d'Appel. C'est la même continuité dans son implication au Jury d'appel de la FFVoile, puisqu'il débute comme secrétaire de 1985 à 1988, et restera pendant 12 ans Président du jury d'appel de 1989 à 2000. Il devient membre du Jury d'Appel en 2001 jusqu'en 2012. Soit un total de 27 ans au service des régatiers, le Jury d'Appel étant l'instance vers laquelle les coureurs se tournent en cas de désaccord sur un jugement de réclamation.

30 années d'arbitrage, c'est impressionnant, et là encore, fidélité aux épreuves, et les organisateurs le lui rendent bien. Il possède la qualification de juge international ISAF depuis 1982.

Il arbitre de nombreuses épreuves internationales souvent à Hyères mais pas seulement entre 1972 et 2012. On peut citer un certain nombre de ces épreuves :

- Président du jury de la Semaine d'Hyères.
- Président de jury de la Giraglia.
- Membre de la Semaine de Kiel pendant de nombreuses années.
- Président de jury de la Niourlague.
- Président du jury du Championnat du monde des 12 mètres en Australie en 1986 et en 1999 à St Tropez.
- Enfin, président du Championnat d'Europe des Finn, et des Good will games à Tallin en 1986.

Il y en a beaucoup d'autres mais je ne vais pas toutes les citer, tu en as fait trop.

Abel est également formateur d'arbitres régionaux en ligue PACA où il intervient régulièrement entre 1973 et 1989. Il assure également des formations en règlements et jury pour l'Equipe de France olympique entre 1983 et 1989.

En 1986, il est à Perth avec l'équipage de French Kiss pour assurer une assistance en règles de course lors des quarts de finale de la Coupe de l'Amérique.

De 2008 à 2010, il est Vice-président du COYC Hyérois.

C'est pour toutes ces raisons et sa fidélité à notre sport tout au long de ces années que j'ai souhaité l'honorer ici devant vous en lui remettant la médaille d'or de la FFVoile.

M. BELLAGUET. - Je ne crois pas avoir grand-chose à dire parce que je suis un peu trop ému pour pouvoir parler en public. Je remercie la FFVoile de ses intentions. J'avoue que beaucoup de choses dont on a parlé notamment de nos aventures olympiques puisque j'en ai vécu une partie de 1984 à 1996 m'ont aussi un peu ému. Je crois que j'aurais encore des choses à dire à ce sujet.

En tout cas, merci beaucoup.

M. LE PRESIDENT. - J'appelle maintenant à me rejoindre sur ce podium M. Pierre SAINT MARTY.

Pierre est arrivé en 1983 à L'ENV avec un a priori assez favorable déjà de la FFVoile, en tant que directeur, pour essayer de faire évoluer et vivre ensemble ces deux institutions. Il a ponctué son parcours jusqu'en 1991 par une très bonne convivialité auprès des personnels administratifs et techniques.

Déjà le sport handi circulait dans l'établissement et Pierre était très réceptif à ces initiatives, réunions, demandes du Ministère. C'est en 1984 qu'à Kerpape a commencé l'aventure du Delta 7, qui est un catamaran de 11,30 m, dessiné par Gilles Gahinet, entouré d'ergothérapeutes et kinésithérapeutes. Nous étions informés de ce projet et son suivi par un éducateur de Kerpape et le directeur que Pierre a rencontré régulièrement jusqu'à ce que le Delta 7 construit commence à naviguer mais se trouve confronté à des difficultés d'exploitation d'une telle unité.

Il organise des stages mixtes valides et handis, des stages de formation, et déjà une forme de promotion de la pratique de la voile en faveur des personnes handicapées : une participation à quelques épreuves dont le spi ouest-France a contribué favorablement à la diffusion d'idées déjà généreuses. Le Delta a été un joli vecteur de diffusion d'idées que nous portons toujours aujourd'hui.

Vers 2001-2002, lorsque la Fédération Française Handisport a décidé de prendre en compte la voile au sein des activités paralympiques, un rapide rapprochement s'est effectué avec un fort relationnel entre des personnes qui déjà se connaissaient, DTN, cadres, entraîneurs nationaux, responsables de secteurs fédéraux, formation, développement, haut niveau, tous très réceptifs et attentifs à

l'accueil des personnes handicapées qui se faisait naissant à l'époque même si la voile était pratiquée sur miniJi, par exemple.

Puis, voilà que Pierre revient sur la scène en tant qu'élu de FFVoile, animé des mêmes idées généreuses en faveur de cette pratique. La commission handivoile est née au sein de la FFVoile juste après la commission voile de la Fédération Handisport dont la présidence lui a été naturellement confiée.

La suite est une volonté de structuration, de travail commun, l'activation d'une commission mixte FFVoile-FFH et tout le travail relaté de façon synthétique dans le petit dossier « le plaisir de naviguer ensemble », notion qui a porté l'ensemble de l'engagement.

Cette mission au plan national n'a pas empêché Pierre de continuer son action de président de son club longtemps affilié à la seule Fédération Française Handisport, jusqu'à ce que son club FFH reprenne un club voisin, club FFVoile situé sur le même petit plan d'eau de Saix. De ce jour, le club FFH s'est mis à licencier des valides et en a fait un club handivalide, affilié depuis aux deux Fédérations. Il a été présent avec ou dans l'équipe de Midi Pyrénées à tous les championnats de France de France handisport avec ou dans, car il a navigué mais aussi porté, mis à l'eau, gréé, porté encore... toutes tâches incombant à un bon entraîneur très engagé.

En 1965, Pierre reçoit la médaille d'or Jeunesse et Sports, en 1990 il est fait chevalier de l'ordre national du mérite, il est officier des Palmes Académiques.

Pierre a également été multitâches dans l'organisation de la Sailing World Cup à Hyères, qui s'appelait alors la Semaine Olympique Française puisqu'il a, tour à tour, géré de main de maître le service « reprographie » avec l'aide précieuse de son épouse, assurant l'affichage des résultats sitôt sortis des imprimantes, service très apprécié des coureurs du monde entier.

La coordination des opérateurs radio VHF du PC Course en liaison avec chaque rond, permettant aux « PRO » d'avoir une idée précise de l'avancement des courses et à l'ensemble d'assurer une parfaite organisation et sécurité.

C'est un ensemble d'engagements forts. Nous avons un très bon accord et nous allons renouveler notre convention avec la FFH. Si nous avons une véritable amitié qui nous lie à cette Fédération, si nous avons des projets en commun, qui ne posent plus aucun problème, et que nous pouvons ensemble développer le haut niveau des jeux paralympiques, et ensemble développer ce qui est vraiment

un de nos axes forts de notre politique dans ce domaine des pratiques des courses handivalides mixtes avec un nouveau championnat de France où nous ferons courir en même temps et pour un même titre des handis et des valides sur le miniJi, nous pouvons être joyeux, fiers et honorés, c'est en grande partie grâce à votre investissement, Pierre. Si vous n'aviez pas été la cheville ouvrière de cette commission, nous n'en serions pas là ; j'en suis même sûr. Nous serions en retard sur le programme d'aujourd'hui. Puis, nous n'aurions pas appréhendé de la même manière le sport handivoile, le sport qu'il a fait.

Je vous remercie infiniment et pour toutes ces raisons j'ai souhaité vous remettre aujourd'hui la médaille d'or de la FFVoile pour tous les services que vous avez bien voulu lui rendre.

M. SAINT MARTY. - Ce que l'on dit de moi n'est pas mérité.

Vous avez oublié quelque chose. J'ai fait mes classes pendant six ans avec les colloques des CTR de la de l'époque et là j'avais appris beaucoup plus. Les CTR de l'époque je ne sais pas s'ils étaient bons en voile mais ils étaient bons surtout sur tout l'entourage. Il y avait des semaines très chaudes à l'ENV et j'étais inspecteur et je devais faire le lien avec les CTR qui étaient pas tout à fait d'accord avec leur président de ligue ou pas d'accord avec leur directeur régional, et je faisais un petit peu le point de tout cela. Il y avait des soirées chaudes. Six ans après, je me suis retrouvé directeur où il fallait payer des plafonds qui étaient salis ou tout cela.

Puis, je voulais vous remercier pour votre amabilité.

M. LE PRESIDENT. - En fait, je n'avais pas oublié mais je passais sous silence un certain nombre de ces épisodes. Certains sont effectivement drôles d'une certaine manière mais ce n'était pas à moi d'en parler.

J'appelle à me rejoindre sur ce podium M. Yvon QUILLEC.

Yvon QUILLEC est né le 25 août 1940 à Plouescat Finistère.

Marié depuis 1962 à Renée qui s'occupe bénévolement à ses côtés du secrétariat du Yacht club de Morlaix, père de deux enfants Philippe et Anne Catherine, Yvon QUILLEC a exercé la profession de représentant de commerce dans le prêt à porter, et il est aujourd'hui à la retraite.

Tout d'abord, je vais vous le présenter. Il a plusieurs facettes.

Le Compétiteur qu'a été Yvon QUILLEC, au travers du palmarès et de différents bateaux qui représentent un peu l'histoire de la voile dite habitable.

Son premier bateau, le DRAGON F 152 avec lequel il régatera de 1971 à 1974. Après ces 5 années de Dragon, comme équipier, il achète d'occasion un dragon Bonin à Dunkerque.

Puis en 1974 il acquière un « Ecume de mer », son premier habitable avec lequel il remporte le Critérium des Ecumes de Mer au Crouesty en 1975 et de nombreuses régates en Manche et Atlantique en 1976/1977.

En 1978 il change de bateau en achetant un Golden Shamrock (plan Ron Holland) qu'il prépare pour la Half Ton de Poole, en Angleterre. Là, c'est une longue saga autour de l'Half Ton Cup qui commence avec différents bateaux et différents équipages.

Il se sélectionne aussi pour la Half Ton Cup de Sandham en Suède. C'était une grande époque que l'on aimerait voir revivre. Cette Half Ton Cup était une merveilleuse récréation et un merveilleux moment de sport. Il faut absolument que l'on retrouve quelque ressort avec notre chère ISAF pour faire revivre cela.

En 1981, il participe à la Half Ton Cup de Poole où il finit 11^{ème} avec 60 bateaux engagés dans les championnats du monde de l'époque.

En 1983, avec un nouveau bateau Scillonia VI, un plan Joubert/Nivelt, il participe à la Half Ton Cup de Hanko en Norvège où il régatera contre le prince Olaf 5, aujourd'hui Roi de Suède et régatier émérite. Cette année vit la razzia des français : 1^{er} Free Lance, barré par Briant et Perez, 2^{ème} Cifraline, barré par Daniel Andrieux et 3^{ème} Scillonia VI, Yvon Quillec avec Yves Pajot et Jean-Yves Jaffrezic, Fanfan Balez et Christian Quentin. C'est un superbe résultat.

Il participe ensuite en 1984 à la Half Ton Cup de Troon en Ecosse toujours en proto Joubert/Nivelt, 10^{ème} avec Christine Briand à la barre, puis en 1986 à la Half Ton Cup à Helsinki (Finlande) avec un nouveau bateau qui est un Plan Berret) qui s'appelle désormais « La Concorde ». La victoire était à portée de main mais, hélas, dans la short Race le bateau se délamine sur 80 cm dans un rude clapot de la Baltique, avec la victoire de Cofica, Berret de 1984 et « La Concorde » termine 4^{ème} avec Jean-Yves Jaffrezic à la barre ; en 1988, c'est la Half Ton Cup à La Rochelle avec Jimmy Pahun et Alain Gauthier à bord, et il termine 6^{ème} au général.

En 1987/1988, Copropriétaire du One Ton Cup « Turquoise ». Il fait partie de l'équipe de France et court l'Admiral's Cup à Cowes en Angleterre.

En 1989 à 1992, il achète un habitable plus classique, et ces années furent plus calmes en termes de régates internationales, Yvon fait le choix de courir toutes les régates de la Baie de Morlaix, ce qui montre bien qu'un grand compétiteur international peut revenir aux sources courir dans son club avec toujours autant de passion mais tu nous le diras après.

En 1993, le virus le reprend, il remporte le Spi OUEST-France en C.H.S. 1, ainsi que le télégramme Tresco Trophée et se classe 10^{ème} du Fastnet dans sa classe.

Ensuite, de 2001 à 2004, il reparticipe aux régates en Baie de Morlaix toujours avec de beaux bateaux.

Il est également dirigeant et organisateur de régates.

Yvon QUILLEC est Président de son club de 1978 à 1983. C'est le Yacht club de la Baie de Morlaix et à nouveau depuis 1988.

Son club est organisateur du TELEGRAMME TRESKO TROPHEE qui, en 2013, fête sa 30^{ème} édition. Depuis 1983, cette épreuve a fait courir de Morlaix à Guernesey, en passant par Perros-Guirec, sur une période de 5 jours, 25 000 navigateurs et plus de 3 300 bateaux.

En 2010, le Tresco a été le support du Championnat de France de Voile Interséries de Courses Côtières.

Il est aussi organisateur de la Solo le Télégramme – Côtes d'Armor en 1997-98 et 99, course en solitaire sur Figaro Bénéteau pour les jeunes de 18 à 25 ans ; le vainqueur faisait la saison suivante sur un Figaro Bénéteau et participait à la Solitaire.

Vincent Riou, Armel Le Cléac'h, Erwan Tabarly, Charles Caudrelier, Yannick Bestaven, Nicolas Troussel, Gilles Favennec, Erwan Dubois, et Thierry Chabagny ont participé à cette compétition, bref beaucoup des jeunes talents qui sont aujourd'hui en haut de l'affiche et des grands noms de la voile hauturière.

Yvon a été élu pour son 1^{er} mandat au comité directeur de la Ligue de Bretagne de Voile en 1994 et depuis 1996 en tant que responsable de la «Commission Habitable ».

A titre personnel, pour avoir fait une visite dans la Baie de Morlaix et les différents clubs à l'occasion de la compétition, j'ai pu aussi apprécier grandement la qualité d'écoute et l'esprit toujours positif y compris quand les difficultés qu'Yvan pouvait animer pour que l'on trouve ensemble des solutions à différents problèmes.

Pour cet engagement tout à fait exemplaire, pour le coureur, l'organisateur, le président de club de grands coureurs, j'ai souhaité remettre aujourd'hui devant vous la médaille d'or de la FFVoile à M. Yvon QUILLEC.

M. QUILLEC. - Merci Président, merci bien sûr à la FFVoile. Inutile de vous dire que toutes ces années de Half Ton ont été formidables. J'ai des souvenirs plein la tête, j'en aurai pour l'après-midi à vous raconter toutes ces belles histoires et la rencontre des hommes surtout et entre autres. Un architecte exceptionnel, Michel Joubert, un compteur fantastique, on avait du mal à aller le faire dormir le soir ! On a parlé de Gilles Gahinet, un de mes amis très proches. On se souvient encore, veille de Semaine de La Rochelle alors que l'on devait mettre nos derniers Protos à l'eau dès le matin, la veille de la course qui avait lieu le lendemain à 9 heures où l'on était dans nos matures à deux ou trois heures du matin et on terminait sur les quais et Gilles nous crachait le feu. C'était un homme fantastique, d'une bonté phénoménale et d'un talent bien sûr que vous connaissez tous.

Papy Sens, j'ai une pensée pour lui, Papy et son clin d'œil qui était avec nous, qui était toujours l'homme qui donnait de bons conseils sur les plans d'eau et qui était l'ancien de notre équipe.

Bien sûr, il y a des regrets mais aussi des bonheurs comme cette 3^{ème} place à Hanko en Norvège et d'avoir battu le roi de Norvège aujourd'hui qui était le Kron Prince à l'époque ; il y avait 2 000 personnes autour du port et j'ai vu un monsieur qui a fait le tour du port pour venir nous saluer et avec l'équipage que j'avais de gars de La Baule et de bretons bien sûr, cela nous avait fait chaud au cœur.

Moi qui suis un fan de ski puisque j'ai la chance de skier un mois par an, je vois ce roi de Norvège aujourd'hui qui était prétendant au trône, qui est là, qui remet des médailles dans sa ville magnifique avec des courses sur la neige formidable. Donc, des histoires, j'en ai eues ; j'en ai cassé des mâts. J'en ai cassé trois en un mois et demi. Michel Joubert nous fait un bateau en 2000 où l'on aurait dû battre tous les étrangers en Suède. En Suède, les hommes nous regardent avec de grands yeux, nous avons des bateaux avec plus de 10 mètres de long et des bosses énormes sur les côtés. Bref, nos bateaux et nos mâts ont encore trahi

pas mal d'équipages, belle victoire de Jean-François FOUNTAINE et son équipier qui ont fait une course fantastique dans du gros temps.

Que du bonheur. Alors vous me direz, comment a-t-il pu faire pour naviguer si longtemps ?

On avait la chance. Les affaires étaient plus faciles qu'aujourd'hui. J'avais la chance d'être dans le prêt à porter comme Pierre Follenfant était dans les chaussures, nous travaillions deux collections par an, deux fois trois mois. Donc, j'avais six mois de vacances. Pendant six mois, je naviguais. Ce n'est pas plus dur que cela.

Après, il y a eu la ligue de Bretagne, le club bien sûr. J'ai rejoint Henry Bacchini, mon ami Jean Kerhoas et Michel maintenant et beaucoup d'hommes de valeur. Je suis très heureux d'être dans cette famille et très heureux aujourd'hui d'avoir été médaillé par Jean-Pierre Champion que j'apprécie beaucoup.

Merci à tous et bonne journée.

M. LE PRESIDENT. - Pour conclure cette cérémonie protocolaire, j'appelle à mes côtés, Jonathan LOBERT.

Jonathan Lobert a été invité à s'entraîner pour la 1^{ère} fois avec l'Equipe de France, en Laser en 2006. Il a alors 19 ans, il vient de l'Optimist, puis de l'Europe. Lors de la clôture du stage, nous organisons une régata avec le Vice-champion olympique et 2 finalistes des JO d'Athènes. Le 1^{er} jour, il gagne les 4 premières manches d'affilée. Le 2^{ème} jour, il finit 4 fois dernier.

Cette anecdote, dit son entraîneur, illustre bien le personnage.

Jonathan est enjoué, doté d'un relationnel fin et direct. Il sait ce qu'il veut et lorsqu'il a décidé que c'était important pour lui et la réussite de ses objectifs, il est doté d'une force de travail et d'une intelligence peu commune.

En septembre 2007, dans l'avion en direction du Championnat du Monde Laser en Corée, Jonathan annonce qu'il passe en Finn. Cette décision semble prématurée compte tenu de son faible niveau international. Rien ne le fera changer d'avis. Il décide de se lancer dans l'aventure Finn, seul, avec le soutien de sa famille et une aide fédérale très modeste. Il gagne ensuite la 1^{ère} manche de la World Cup de Palma pour sa première régata en Finn. Il est recruté

presque aussitôt comme partenaire par PJ Poztma dont il deviendra un peu le « bourreau » au JO de 2012.

En 2009, Jonathan mesure le chemin à parcourir. Il sait qu'il est doué, il sait aussi qu'il est impatient et impulsif. Il rêve du podium aux JO et pas de la sélection. Méthodiquement, il s'organise en conséquence :

Il boucle son cursus d'ingénieur en 2009.

La FFVoile lui fait obtenir un contrat à l'Ecole Navale la même année.

Il développe une collaboration « gagnant/gagnant » avec l'autre finnisiste français, Thomas LE BRETON avec qui il est techniquement très complémentaire.

Il entreprend un travail en développement personnel sur la gestion de la patience et de ses émotions.

Le palmarès n'est pas encore très long mais il est déjà beau notamment, avant de conclure, il est 2^{ème} à la Sailling World Cup de 2010 puis, arrive 2012 et les jeux olympiques de Londres. Jonathan est prêt car il attend ce challenge. Il mène tout au long de l'épreuve un formidable « combat de rue ». Le jour de la Medal Race, sur le chemin du parcours, vent arrière et bord à bord avec Ben Ainslie, il se permet de moquer gentiment la star. Il lui dit que, lors de sa première médaille à Atlanta, lui, le jeune LOBERT était en Optimist. Le plus surprenant, et bien Ben prend l'impertinence avec bienveillance et lui conseille gentiment de se concentrer et de bien profiter de l'événement... Vous connaissez la suite. Il est devenu médaille de bronze aux JO de Londres.

C'est pourquoi, devant cette réussite, qui nous a franchement fait chaud au cœur mais nous a aussi beaucoup aidé, j'ai souhaité honorer Jonathan devant vous et lui remettre la médaille d'or de la FFVoile.

M. LOBERT. - Bonjour à tous. Je suis très heureux d'être là parmi vous et de représenter l'équipe de France Olympique de voile.

On tourne les yeux maintenant vers RIO et 2016. L'entraînement a déjà repris. Pour exemple, j'étais hier avec les jeunes du Pôle à La Rochelle en train de passer les tests physiques nécessaires pour se situer et préparer les différentes prépas physiques de l'année. J'ai eu l'occasion de rencontrer plein de jeunes extrêmement motivés pour cette nouvelle Olympiade et cela fait vraiment chaud au cœur.

Pour ma part, j'étais à Palma la dernière quinzaine pour de nouveau m'entraîner avec Poztma que, malheureusement ou heureusement, j'ai encore battu sur l'arrivée d'entraînement d'un point. Il commence à en avoir un peu marre de moi. Il faudra que je me méfie tout au long des quatre années pour rester devant lui si je peux.

Je vous remercie et à bientôt.

M. LE SECRETAIRE GENERAL. – Nous interrompons cette assemblée pour déjeuner.

V. Présentation de la politique et des actions à mettre en place au cours de la mandature (suite)

M. ROUSSANGE, Président de la Commission médicale. - Je vais vous parler de quelques dossiers, des premiers secours en mer et la formation des écoles hauturières, ensuite l'évolution des âges de pratique en voile légère en compétition et des quelques interventions chez les collectifs jeunes et lors de la formation des entraîneurs, puis sport et santé.

Par rapport aux premiers secours en mer, avec la commission formation et la commission habitable, on a travaillé sur l'élaboration de contenus pédagogiques qui ont été établis conformément à nos règles RSO ainsi que conformément aux recommandations du Ministère. Ces contenus sont consultables sur le site dans l'onglet médical.

Le PSMer se déroule sur une journée comprenant une évaluation d'une heure, le PSMer remplaçant le PSC 1. La FMH se déroule sur trois jours et comprend 4 heures consacrées aux ateliers et à l'évaluation. Dans ces deux certifications, il y a à chaque fois une évaluation. Ces deux certificats ont été validés par le conseil d'administration. Le PSMer intervient en remplacement du PSC 1 et la mise en place de la FMH se fait pour les courses de catégorie zéro conformément au RSO et pour ces deux certifications, une période transitoire est mise en place.

Au niveau des centres de formation, par rapport au contenu pédagogique, les centres de formation ont dû répondre à un appel d'offres pour être agréé par notre fédération. Actuellement, on a 8 centres qui ont été validés pour la formation au PSMer et 3 centres habilités pour la formation médicale hauturière. Cette liste est consultable toujours sur le site à l'onglet médical, à savoir que ces

habilitations sont valables pour un an, sont renouvelées par tacite reconduction sauf en cas de problème où l'on ne peut pas renouveler cette habilitation.

Au niveau des formations qui ont été effectuées jusqu'à ce jour, en PSMer, 34 personnes ont validé leur formation ; 3 personnes ont bénéficié d'une équivalence, l'équivalence ayant la même durée que le certificat PSMer ; pour la FMH 14 personnes ont validé leur formation, ce sont principalement des skippers qui ont participé au Vendée Globe. Cette liste est consultable sur internet.

A la sortie, on leur imprime de magnifiques documents. Ce sont des documents faits sur papier filigranés ; ils peuvent toujours faire des photocopies, mais cela ne marche pas.

Ensuite, l'évolution des âges de pratique en voile légère. On y a travaillé mais la mise en place se fera à partir de cette année. Les responsables du département des pratiques compétitives nous ont fait part de leur souhait de faire évoluer les âges de pratique pour ce qui concerne les championnats de France 2013 et sur les épreuves de sélection. De ce fait, ils ont demandé l'avis de la commission médicale si l'on pouvait faire évoluer ces âges de pratique.

La commission médicale, après avoir étudié un bilan des deux membres de surclassement sur les trois dernières années, a constaté que le développement staturo-pondéral des jeunes pratiquants est de plus en plus précoce. A la suite de quoi, la commission a formulé un avis, c'est-à-dire que les membres de la commission médicale présents ont émis un avis favorable unanime sur le projet d'évolution des tranches d'âge pour la pratique en voile légère présenté par le département des pratiques compétitives, ce qui, *de facto*, entraîne la suppression des demandes de surclassement. Elle a assorti son avis d'une recommandation, à savoir d'essayer de faire en sorte d'axer l'action sur un phénomène de prévention, c'est-à-dire de faire passer certains messages au niveau de nos entraîneurs de façon à mener des actions préventives au niveau de la santé de nos jeunes pratiquants.

On a consacré quelques jours à des interventions chez les collectifs de jeunes. C'est très intéressant parce qu'ils sont malléables c'est-à-dire quand on leur parle ils écoutent, et ils sont encore disponibles pour modifier leur comportement. A ce niveau-là, on a eu des actions au niveau du recrutement national en CEN qui s'est pratiqué sur le site de l'Ecole nationale de voile et de sport nautique et sur le CEN pôle France Marseille. C'est plus d'une trentaine de sportifs qui ont été examinés en particulier au niveau kiné fédéral. Cela a permis au niveau de cette action d'entraîner des échanges au sein des différents intervenants, préparateur physique, préparateur mental, entraîneur. Cela nous permettra d'établir un suivi

du sportif et d'éventuellement leur prodiguer des conseils et, au fur et à mesure, d'analyser leur niveau de préparation. Cela permet également de faire une veille d'un public que l'on considère comme cible, qui sont les 15/18 qui arrivent directement de nos clubs ou des CER.

Puis, on a fait une action sur le stage de famille de pratiques à Maubuisson où il y avait 150 sportifs et 20 entraîneurs. On a eu des échanges avec les sportifs et les entraîneurs. Ces échanges ont permis de leur transmettre des outils au service du sportif et, effet innovant sur ce stage, c'est que les parents ont souhaité participer aux entretiens et ils ont, bien évidemment, étaient acceptés. Ils ont été très satisfaits d'y participer.

La dernière action a été une intervention au niveau de la formation de 10 cadres à Aix-les-Bains ; ces cadres interviennent sur des jeunes mais également jusqu'au niveau des élites. Le sujet a été principalement la mise en application pour enseigner les basiques de la préparation physique. Quand on fait une maison, il vaut mieux que les fondations tiennent et après on peut construire.

Au niveau des perspectives de 2013/2014, on pense continuer à intervenir au niveau de la formation des sportifs en essayant de les aider à assurer une formation initiale et une athlétisation, de mettre en place une cellule de veille, cette cellule étant composée de médecins, de kinés et de cadres, d'entraîneurs ; ce qui nous permettra d'assurer un meilleur suivi des développements de leurs qualités physiques au fur et à mesure de leur cursus.

Nous avons participé également à des formations de cadres, formation initiale et formation continue. Des formations initiales pour leur faire connaître les basiques de la préparation physique générale, de maîtriser ce que nous appelons la gestion de la charge du travail musculaire et de connaître les bonnes pratiques. Au niveau de la formation continue, c'est de leur faire passer des messages leur permettant de savoir rester en veille sur l'apparition de nouvelles pratiques et/ou techniques. De ce fait, actuellement, à la disposition des cadres, il y a un clip vidéo disponible et visible sur le site, qui s'appelle « cinq minutes de préparation pour une journée sans douleur ».

Le dernier volet, sport santé bien-être, bien-être sport santé, etc., tout le monde est convaincu que le sport est bon pour la santé. L'origine a été le Conseil des ministres de l'année d'avant. Cela nous est parvenu quelque temps après le 30 janvier. Cela a été la directive ministérielle mais bi-ministérielle parce que c'est à la fois une directive du ministère de la santé et du ministère des sports. La directive est principalement : promotion et développement des activités physiques et sportives qui devient une priorité de santé publique. Ils se sont aperçus que le

sport pouvait quelque part leur permettre d'essayer de diminuer les dépenses de santé. La Sécurité sociale est une assurance maladie et, pour l'instant, le remboursement de la maladie. Vous savez tous qu'elle a des soucis de budget, et ils se sont aperçus que, pourquoi pas, l'assurance maladie pourrait participer pour une première fois à des actions de prévention, ce qui pourrait peut-être leur permettre -mais ce n'est pas certain parce qu'il n'y a pas que cela comme contingence- de diminuer les budgets de remboursement des maladies. C'est quelque chose de simple et de très compliqué. Au niveau des médailles d'or, la voile fait du sport santé depuis très longtemps puisque cela permet à nos amis d'un certain âge de continuer à faire du bateau et de les récompenser. Voilà l'exemple du sport santé. Vous en faites tous dans vos ligues, dans vos clubs. Comme Molière vous faisiez de la prose sans le savoir... On essaiera de vous faire savoir comment valoriser toutes les actions que vous faites déjà sous la forme sport santé.

L'autre volet, ce que souhaite le ministère, c'est la mise en place du quota comité sport santé. On l'a un peu vite fait sur le gaz au niveau de la Fédération. On a un technicien, c'est Henri GIRAUD, on a un membre du Conseil d'administration, c'est Cédric FRABOULET et moi-même.

Au niveau du plan ministériel, c'est une action qui se mettra en place sur des plans pluriannuels, qui seront déclinés au niveau régional. Le hic de l'histoire, comme vous avez compris que la Sécurité sociale allait financer, c'est que les agences régionales de santé vont nous apporter des sous sur des appels à projets et, dans chaque région, l'appel à projets pourra être différent.

Les grands sujets c'est la prévention primaire, c'est-à-dire le sport évite de tomber malade et la prévention tertiaire, c'est-à-dire le sport permet d'améliorer les traitements et de faire en sorte que même bien soigné ou même soigné le pratiquant qui fait du sport a une vie qui dure beaucoup plus longtemps que celui qui n'en fait pas.

Les grandes pathologies sur lesquelles on aura certainement des appels à projets, c'est le diabète et l'obésité et les maladies cardiovasculaires, peut-être d'autres, sait-on jamais. Ce sera financé par les A.R.S. et la direction régionale.

La perspective 2013/2014 est que l'on essaiera de démarrer une construction d'offres de projets de façon à vous éviter de galérer parce que, concernant le ministère des Sports et ce CNDS, c'est relativement simple à avoir des subventions, au niveau des A.R.S., c'est beaucoup plus compliqué. On essaiera de vous débrouiller le terrain pour vous donner des astuces afin d'obtenir des

financements. Voilà pour assurer la promotion des actions de prévention primaire, secondaire et tertiaire.

M. DUCLOT, Président de la Mission Formation et Emploi. - On va essayer de voir ce que l'on propose en termes de prospective pour illustrer la proposition de politique de la FFVoile pour l'Olympiade prochaine, le document que vous aurez à approuver dans quelques minutes.

On va essayer de faire cela de façon pragmatique. Le plus important pour la majorité des clubs, ce sont les moniteurs occasionnels, ce que l'on appelle les AMV (Assistant Moniteur Voile). On arrivait au bout des cinq ans pour l'homologation. Je vous rappelle que c'est un diplôme de la branche sport créé en mars 2003 un peu à notre initiative pour pallier l'absence d'idées en particulier du ministère des Sports. Cette branche est une nouveauté. Ce sont les partenaires sociaux, les représentants des salariés, les représentants des employeurs qui se mettent d'accord entre différents partenaires pour faire un certain nombre de choses dont la formation.

Pendant l'Olympiade précédente, nous avons certifié un peu plus de 3 200 personnes ; c'est la FFVoile qui avait la charge de mettre en place cette certification qui est sous le double chapeau de la branche sport et de la FFVoile. La branche a dit d'accord mais le conseil d'administration a été fortement déçu puisqu'il y a un peu plus d'un an, avant même l'étude du renouvellement, un certain nombre de syndicats salariés étaient d'accord pour dire qu'assistant moniteur voile n'était pas forcément très performant et très attractif. On voulait changer au moins le « A » de place si ce n'est le supprimer. Un certain nombre de syndicats nous avaient dit : oui, pourquoi pas. Au moment du vote en commission paritaire, cela n'a pas été retenu, c'est donc resté « assistant moniteur voile », ce qui n'est pas une volonté de la FFVoile c'était une volonté de la branche sport.

Concernant les différents aspects pédagogiques et surtout sécurité, le ministère des Sports a dit qu'il était d'accord. On a déjà la branche des ministères qui sont d'accord et actuellement, c'est la CNCP -la Commission Nationale de la Certification Professionnelle- qui a le travail d'évaluer pour voir si l'AMV continuera à être au registre national des certifications professionnelles. Dans tous les pays de l'Union européenne, il y a des équivalences du registre national de la certification professionnelle avec différents noms. C'est quelque chose d'important et il fallait que vous soyez au courant puisqu'il y a eu pas mal de débats sur ce terme « AMV ».

Au niveau des moniteurs FFVoile, c'est le même programme pédagogique, le même programme technique que les AMV ; la seule différence est que les moniteurs fédéraux n'ont pas forcément besoin du permis de conduire les bateaux et surtout, du point de vue éthique, voire même du point de vue esthétique, un certain nombre de personnes ne veulent pas avoir l'AMV permettant d'être rémunérables parce qu'ils ne veulent pas être rémunérés mais bénévoles ; ils trouvent que le titre de moniteur FFVoile est plus valorisant dans leur esprit, leur éthique et leur esthétique, ce que je partage complètement. Cela fait une cinquantaine de diplômes par an. On arrive à un cumul de diplômes d'un peu plus de 3 500, ce qui, l'expérience l'a montré, est un peu trop juste pour les clubs puisque l'on a des flux très tendus. Ce sont des emplois saisonniers essentiellement pendant les vacances scolaires d'été. Il faudrait que l'on monte au moins à 4 000 certifiés dans la période, c'est-à-dire un peu plus de 1 000 ; nous étions là aux environs de 800.

Les entraîneurs c'est un point très important parce que, pour mettre en place la politique sportive qui a été décrite par Henri, les Jean-Pierre, Claire et Jacques, on est en défaut important du nombre d'entraîneurs en nombre et en qualité. Pour le diplôme d'entraîneur, au niveau de la base, trois unités de compétences capitalisables, les UCC 1 à 3, communes avec les moniteurs. Au niveau régional, en faisant l'UCC4 E entraîneurs, cela peut permettre d'avoir le premier accès au niveau entraîneurs. On n'en a eu que 78 officiellement inscrits que j'ai pu identifier. On dit qu'il y en a un certain nombre d'autres ; on va jusqu'à 140 mais je n'en ai pas la preuve. C'est la raison pour laquelle il n'est écrit que 78. C'est pour responsabiliser les ligues en termes d'identification et de suivi des certifications. C'est donc un gros problème en termes de qualité. Egalement, nous n'avons pas encore conclu sur l'appellation des gens de ce premier niveau ; ce sera quelque chose à mettre en place. L'UCC5 c'est quelque chose qui se fait au niveau national. Il faudra que l'on fasse une évolution importante sur la formation. L'UCC6 c'est là où les gens obtiennent le vrai diplôme d'entraîneur et, là, on souhaite accentuer l'application des entraîneurs de haut niveau pour avoir des formations de qualité. Il faudrait que plus de 70 entraîneurs puissent être formés.

Vous avez un petit bilan sur les diplômes. Depuis 2000, la loi a supprimé le monopole pour le ministère des Sports pour les diplômes permettant les rémunérations mais le ministère des Sports continue à en avoir. Vous avez les niveaux CEREC et les niveaux européens. Le niveau européen est contraire au niveau français et va jusqu'au niveau 8 qui ne recouvre au niveau français que le niveau 1.

On a au niveau des brevets professionnels 670 diplômés sur l'Olympiade, dont 100 ayant un BP qui n'est pas que voile mais ce sont des gens pouvant être utilisés pour la voile.

Au niveau du diplôme d'Etat, DESJEPS, on n'en a que 30. Au niveau du DES, il n'y en a que 10. Au niveau du BES Voile que le ministère a conservé alors que tous les autres BE ont été supprimés, il y en a zéro et on n'est pas le seul sport où il y en a zéro puisqu'il n'est que d'un intérêt très limité. En revanche, la possibilité de faire avec un enseignement supérieur, nous avons eu par des formations professionnelles l'initiative de lancer une opération il y a six ans avec les universités qui avaient des diplômes STAPS pour le supplément voile permettant les rémunérations. On l'étend éventuellement au niveau des Masters. On a huit universités en convention avec nous et trois autres sont demandresses. Quand on voit les diplômés actuels qui sont les entraîneurs de haut niveau, toute la classe la plus haute, ce sont tous des gens qui ont des licences, des masters, des agrégations de l'enseignement supérieur C'est quelque chose qu'il faut continuer à renforcer sans pour autant tuer ni décrier ce que fait le ministère des Sports puisqu'il fait, sur le plan social, des choses très bien.

Les autres certifications concernant la sécurité, Paul vient de vous en parler pour le PSMer qui est la survie en mer, qui est une certification liée à l'ISAF de même que la formation médicale hauturière, la FMH. Actuellement, on tourne à plus de 500 personnes par an, ce qui est à peu près correct. On aura un problème avec les OPCA ; ce sont les organismes collecteurs pour la formation continue. L'OPCA pour le Sport c'est AGEFOS et on risque d'avoir une diminution drastique des crédits pour l'année à venir. Si l'on arrive à former de façon aidée par les OPCA de 80 par an, ce sera pas mal.

Le niveau européen est important. Nous avons réalisé un programme européen dont vous avez pu voir dans le rapport écrit que cela avait été un très bon succès. Maintenant, il faut continuer parce que maintenant le sport est éligible sur ERASMUS. Il faudra donc en profiter et c'est la première année où l'on peut émerger pour le sport.

Il y a quatre ans, le ministère souhaitait nous sortir de l'environnement spécifique. Pour des raisons politiciennes, nous ne sommes pas sortis de l'environnement spécifique, c'est le syndicat corporatif d'un sport qui a la même molécule que nous mais qui, à l'état-civil, n'a pas les qualités qui bloquent et empêchent le ministère de nous sortir de l'environnement spécifique.

L'encadrement de la voile hauturière c'est un diplôme prêt à être mis en place. Actuellement, la décision avec le Président a été de dire : nous ne mettons pas en place actuellement tant que l'on nous embête avec l'environnement spécifique. L'environnement spécifique appliqué à la voile c'est l'encadrement pédagogique au-delà des 200 milles. Voilà ce qu'il en est sur la formation.

Je vais terminer pour les évolutions en termes d'encadrement de la mission formation et emploi pendant un certain temps ; après, nous ferons avec Christine FOURUCHON une sorte de bizutage. Ensuite, elle fera toute seule mais je serai toujours à sa disposition pour l'aider.

M. DENECHAU, Président de la Commission Centrale d'Arbitrage. - On va faire un petit point sur la prospective pour la commission centrale d'arbitrage pour cette nouvelle mandature.

Nous aurons deux axes forts :

- L'arbitrage féminin.
- L'arbitrage des courses au large.

Pour ce qui concerne l'arbitrage féminin, vous savez que nous avons 33 % de licenciées qui sont des féminines et qu'à l'heure actuelle au niveau de l'arbitrage, nous arrivons péniblement à 10 %. C'est une situation anormale qu'il faudra faire évoluer. L'objectif ambitieux que nous nous fixons est de doubler, soit d'arriver à 20 %. Ce sera difficile mais il faudra que, tous et toutes bien sûr, on se mobilise pour atteindre cet objectif.

Déjà quelques pistes. On mettra en place une détection à l'échelon national mais au niveau de chaque région pour pouvoir trouver les personnes pouvant manifester un désir pour l'arbitrage. Il faudra aussi innover dans la formation et dans les outils que nous allons mettre en place. On souhaite avoir une formation dédiée, c'est-à-dire que l'on regroupera les féminines ensemble avec des formateurs d'arbitres femmes de manière à créer un réseau. Dans toute activité, ce qui compte c'est le réseau et aussi l'arbitrage. Je pense qu'il est important de changer nos méthodes. Ce sera aussi d'effectuer un suivi personnalisé parce qu'une fois que l'on a fait sa formation, tous, en tant qu'arbitre homme ou femme, on a besoin de conseils et d'aide et donc d'avoir une référente régionale qui suivra chaque arbitre. Pour suivre cela, on mettra aussi en place des indicateurs. L'objectif c'est de doubler nos arbitres femmes dans cette prochaine mandature.

Concernant le deuxième chantier, le Président en a parlé dans le cadre de la politique générale. Le mandat passé a vu la création des contrôleurs d'équipement course au large. Nous avons réussi, notamment grâce à l'action de Christophe Gaumont à ce que les marins professionnels, les coureurs reconnaissent le travail des contrôleurs d'équipement course au large. Sur ces grandes courses qui, évidemment, se professionnalisent, on se doit en tant qu'arbitre d'avoir une attitude professionnelle. On se doit donc là de doubler aussi nos comités de course principalement. Autant au niveau des contrôleurs d'équipement, des juges et des jaugeurs, nous avons, via une formation continue, la possibilité de développer une action pour la course au large mais on a une faiblesse sur les comités de course. Donc, nous allons prendre tous les moyens qu'il faut pour pouvoir combler cette lacune par une détection et une formation adaptée. Bien évidemment, nous n'oublierons pas le tutorat qui est le maître-mot et que l'on essaie de pratiquer au niveau de l'arbitrage -cela fait aussi partie des valeurs de la Fédération- la transmission.

Pour les courses au large, la formation continue est importante puisque les technologies évoluent très rapidement, que ce soit pour nos contrôleurs d'équipement course au large où il faut perpétuellement des remises à niveau, que ce soit pour les jaugeurs d'épreuves mais aussi pour les juges où l'on se retrouve et on l'a vu avec le dernier Vendée Globe face à une médiatisation de plus en plus importante. Donc, en tant qu'arbitre, on doit apprendre à gérer cette attitude face à la médiatisation comment y répondre et faire progresser, nous tous arbitres, notre savoir-être pour pouvoir répondre à l'ensemble des sollicitations et des pressions sur ces épreuves. Cette professionnalisation entraîne inévitablement des conventions d'arbitrage réactualisées où il faudra réaffirmer la place des arbitres et l'engagement des organisateurs et les dédommagements que les organisateurs sont susceptibles d'apporter aussi aux arbitres pour le travail fourni.

En dehors de ces deux grands axes forts, nous avons quatre actions prioritaires :

- Les jeunes arbitres.
- La formation des arbitres qui est une des tâches de la commission centrale d'arbitrage.
- La formation des commissaires de régates.
- La gestion et le suivi de la performance des arbitres.

Pour ce qui concerne les jeunes arbitres, cela fait maintenant cinq ans que les jeunes arbitres ont été créés au sein de la Fédération. Il y a quatre ans lorsque j'ai confié à Paul-Edouard Despierres une mission pour les jeunes arbitres, il a fallu démarrer de zéro et je voudrais réellement le remercier pour le travail qu'il a effectué sur ces quatre années car si l'on en est là à l'heure actuelle avec les jeunes arbitres, c'est bien grâce à son travail. Donc, il faudra que l'on pérennise cette action et qu'on la développe avec une nouveauté, et c'est heureux puisque nos jeunes arbitres finissent par devenir vieux. Il y en a qui sont tellement vieux qu'ils ont passé les 18 ans et peuvent intégrer l'arbitrage régional. Il faudra accompagner ce jeune majeur dans sa pratique et son intégration. Techniquement, il a généralement tout ce qui lui faut pour arbitrer mais c'est vrai qu'à 18 ans on est immortel à cet âge. Evidemment, il y a la notion de responsabilité sur laquelle il faut travailler pour qu'il puisse envisager le poids de sa responsabilité et travailler à son intégration puisqu'avec la venue de ces jeunes arbitres notre pyramide des âges en prend un coup, c'est comment intégrer dans une équipe d'arbitrage un jeune de 19 ans alors que le plus jeune du reste de la CCA a 35, 40 ou 50 ans. C'est un des travaux que nous allons faire pour les jeunes arbitres.

Pour ce qui concerne la formation des arbitres, et là je voudrais remercier l'ensemble des 1 200 arbitres de la FFVoile. En France, nous avons globalement un bon niveau d'arbitrage et les quelques problèmes que l'on peut rencontrer qui arrive au jury d'appel, à peu près 14/15 cette année, ce qui est minime par rapport aux 9 000 compétitions qui ont lieu, prouvent que dans l'ensemble les compétiteurs sont contents mais lorsqu'il y a des récriminations, bien souvent, c'est lié à un problème de savoir-être. Je crois que c'est aussi un fait de société. On a de plus en plus de facilité pour communiquer à distance mais lorsque l'on se retrouve dans des décisions en face à face et à gérer ce type de relation, on est quelquefois un peu démuni. Nous allons donc travailler avec l'ensemble du corps arbitral au savoir-être à travers des modules de formation que nous allons mettre en place.

Au niveau régional, nous allons remettre l'accent sur la formation des formateurs parce que, si l'on veut continuer à avoir un bon niveau d'arbitrage, il faut que nos arbitres reçoivent une bonne formation initiale, et cela passe par la formation et d'avoir de bons formateurs.

La France est un grand pays de voile mais, à l'international, nous avons proportionnellement beaucoup moins d'arbitres que d'autres pays, et c'est un problème dans le cadre de la représentation. Il est donc impératif que nous facilitons l'accès à nos meilleurs éléments à une qualification internationale. Pour cela, nous allons mettre des outils en place pour faciliter cet accès.

Aider l'ensemble des commissions régionales d'arbitrage et que la CCA soit un point de centre de ressources et de documentations que l'on puisse offrir au CRA pour les aider dans la formation continue de leurs arbitres régionaux.

Les commissaires de régates. Nous avons amorcé le travail notamment avec les commissaires aux résultats. Chacun sait le rôle important des commissaires. Nous allons communiquer sur les outils mis à la disposition des clubs qui sont déjà trop peu utilisés. Avec le système de désignation des arbitres, on peut intégrer le commissaire de régates dessus de manière à ce que cela apparaisse dans un souci organisationnel mais aussi de valorisation du bénévole -je vous engage à l'utiliser- mais aussi en mettant à jour le livret de commissaire de régates sur les autres fonctions commissaire de régates que nous avons décidées pour l'instant de traiter qui seront le mouilleur, le secrétaire comité de jury, ainsi que le commissaire aux résultats et, s'il y a besoin, il y aura une création de contenu de formation pour aider ces bénévoles dans leurs tâches ô combien importantes de commissaires de régates.

La performance des arbitres. La dernière mandature a vu la mise en place des groupes qui s'est bien passée, qui est rentrée dans les mœurs et qui fonctionnent parfaitement. Mais, il faut toujours être plus performant dans la gestion d'une carrière d'un arbitre, pour lui, afin qu'il sache comment se positionner et, pour nous CCA, pour pouvoir mettre la bonne personne au bon endroit. Donc, dans ce cadre-là, nous allons préparer un référentiel modernisé à la fois des compétences que nous attendons de chaque arbitre mais aussi en automatisant l'exploitation des comptes rendus que les arbitres nous envoient de manière à être plus performant et surtout plus efficace dans la recherche d'informations sur chaque arbitre.

Voilà les objectifs pour cette mandature.

M. LE PRESIDENT. - Nous allons conclure cette présentation de nos objectifs politiques.

Dans une ambiance qui est, sur le plan général, un peu morose, il faut que nous ne le soyons pas. Nous avons la chance d'avoir un sport magnifique, joyeux, qui n'a pas besoin de pétrole ni de coût d'énergie, que nous pourrions toujours pratiquer parce que les bateaux existent. On n'en aura pas forcément de plus grands. Je pense que, pour notre animation des uns et des autres, ce n'est pas plus mal pour gérer notre pratique. Nous aurons toujours la mer et les plans d'eau, toujours du vent. Naviguons, ce sera une très bonne chose.

Pour le reste, il faut que l'on s'adapte. Bien sûr, les temps seront un peu plus difficiles, plus contraints mais ce qui compte dans ces cas-là c'est surtout que l'on s'adapte vite. Il ne faut pas que devant des restrictions budgétaires, même si elles sont à un certain moment ou sur certains aspects douloureuses, nous passions trop de temps avec nos mouchoirs en main ou avec un esprit revendicatif à nous plaindre des aides que nous avons dans le temps que nous n'avons plus aujourd'hui. Cela n'empêchera pas d'émettre un avis mais il faut surtout que l'on s'adapte et tout de suite. Ce qui est embêtant c'est de ne pas s'adapter. Nous ne sommes pas l'Etat français ni un autre des grands états européens ; donc, nous n'avons pas la possibilité de créer de la dette. Même si l'on en avait la possibilité, on voit aujourd'hui que ce n'est peut-être pas la bonne solution parce qu'un jour ou l'autre il faut rembourser la dette ; simplement on est dans l'embarras. Et bien, ne nous mettons pas dans cet embarras. Nous avons la chance d'avoir une situation solide sur le plan économique. Il y a évidemment certains endroits où l'on peut avoir des entités plus fragiles mais il y a une collectivité qui est là aussi pour se soutenir. Adaptions-nous et recentrons-nous sur notre pratique qui est hors du temps et qui pourra toujours se faire.

Dans ces conditions, je pense très sincèrement que nous passerons ces années de crise sachant qu'après la pluie, il y a toujours le beau temps et que les temps plus heureux reviendront bien évidemment. Concentrons-nous sur notre sport en ce moment ; restons optimistes, soyons joyeux de pouvoir pratiquer notre sport à tous les âges ; on le dit, on l'écrit et on l'a vu très concrètement. Quand on a le vague à l'âme, allons sur l'eau ; chacun sait que, quand on revient après quelques heures de navigation, on se porte toujours mieux à condition d'avoir mis la voile du temps dans tous les sens du terme.

Je vais repasser la parole à Jean-Claude car nous vous demandons d'adopter le document écrit qui a été mis en ligne sur le site et qui fait partie des documents mis en ligne pour cette assemblée générale qui s'intitule « La politique générale de la FFVoile ». Ce document a été adopté par le Conseil d'administration et nous souhaitons que ce document le soit aussi par l'Assemblée générale pour lui donner encore plus de force car ce sera la base de notre projet pour l'Etat afin de négocier la convention d'objectifs 2014/2017 et prendra toute sa force dès l'Olympiade présente qui se poursuivra au cours de l'année 2017.

Avez-vous des questions sur ce point avant de mettre ce document au vote ?
(Non)

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - Nous sommes 134 présents ou représentés pour 96 741 voix.

On vous demande de voter que l'Assemblée générale de la FFVoile approuve la politique générale telle qu'elle vous a été présentée dans la partie surtout qui vous a été envoyée et que vous avez téléchargée.

Je vous le soumetts au vote.

Le document de politique générale est adopté. (8 abstentions)

M. CATHELIN. - Selon toute vraisemblance, je devrais être nommé DTN au 1^{er} avril prochain. Je vous jure que ce n'est pas une problématique ou alors je la dois à Philippe qui a demandé d'interrompre ses activités au 31 mars. C'est tout à fait possible.

Quoi qu'il en soit, je tenais à exprimer ici mes remerciements d'abord à Jean-Pierre Champion, à toutes celles et ceux autour de lui et dans les territoires qui m'ont manifesté leur soutien et leur confiance. Cette confiance évidemment m'honore autant qu'elle m'engage. Elle m'honore d'abord parce que la Fédération figure parmi les plus grandes Fédérations du sport français ; elle m'engage parce que le challenge est sérieux. Accompagner 63 cadres techniques, mis à disposition par le Ministère des Sports auprès de la Fédération et, avec l'accord des Présidents de ligue qui sont leurs employeurs, un certain nombre de cadres fédéraux dans les ligues pour la mise en œuvre du projet fédéral.

Manager les volontés et les efforts d'un si grand groupe de collègues ce n'est pas difficile ; enfin, c'est en tout cas ce que m'a dit un de mes mentors avant que je vienne vous rencontrer. Il suffit, selon lui, d'éviter deux risques, deux déficits. Immédiatement, j'ai pensé au déficit financier et au déficit de compétence. Il m'a dit : non, non pas du tout, ce n'est pas cela, la réponse serait trop facile ; il s'agit de lutter contre le déficit de sens et le déficit d'émotion. Là, cela se complique tout de suite.

D'après lui, l'émotion serait soluble dans la technocratie. Donc, j'essaierai d'être attentif à cette première alerte.

Le sens se diluerait dans la multiplication des objectifs et des groupes d'intérêts internes à toute organisation. Là aussi, j'essaierai d'être attentif à ce second risque.

Heureusement, je serai soutenu largement par le projet de politique générale de la Fédération que vous venez de valider qui présente deux finalités clairement affichées, d'un côté la recherche des meilleures performances sportives à

l'international et, de l'autre, la recherche de la plus vaste transmission culturelle nationale de notre sport avec son indicateur de résultat en termes d'adhésion, individuelle et collective : nos précieuses licences.

Donc, les buts sont assez clairement identifiés. Je pense que cela devrait simplifier mes souhaits de management. Evidemment, derrière les buts, il y a toujours des valeurs.

On vous a présenté les valeurs de la Fédération. La Fédération les a déclinées. Elles sont partagées, permettez-moi de présenter brièvement les valeurs derrière lesquelles j'entends rassembler l'équipe des cadres techniques.

En premier lieu, je parlerai du sens de la responsabilité. Je souhaite confier à chaque collègue cadre technique une mission principale dont il assumera la pleine responsabilité. Cette mission sera définie avec les dirigeants de ligue pour les missions territoriales ; elle figurera dans les lettres d'objectifs et dans les lettres de mission des cadres.

La responsabilité en mer, chacun d'entre nous sait ce que c'est. C'est une notion qui s'effrite un peu. Quand on arrive dans la sécurité des milieux terrestres très professionnels, j'essaierai de rester attentif à cela. L'exercice de la responsabilité pourtant n'est possible qu'avec un minimum de solidarité afin d'éviter de se trouver isolé dans la difficulté, et des difficultés nous allons probablement en rencontrer.

Pour développer des signes de solidarité, je confierai à chaque cadre technique une mission de seconde priorité mais pas de seconde importance avec, par exemple, pour illustrer mon propos, une visée transversale comme l'étude du plan d'eau de Rio, attribuer à un entraîneur national de série olympique. Cela conduira comme cela chaque cadre à mettre ses compétences au service de tous les autres et, je l'espère, à créer des conditions favorables aux échanges et aux transferts de compétence.

Enfin, après les valeurs de responsabilité et de solidarité, dans ces temps de centration sur les résultats, je chercherai à valoriser le goût du travail et de l'effort, du travail bien fait. Je ne connais, en effet, et en discutant avec les uns et les autres, aucun médaillé olympique aussi favori soit-il qui n'ait travaillé d'arrache-pied à arracher sa place sur le podium. Cela vaut pour tous. Il n'y a pas de raison que nous échappions en tout cas dans notre profession à ces valeurs. Donc, la valeur de l'effort, la valeur du travail, la valeur de la solidarité. Je crois qu'avec cela, je vais essayer de rassembler les collègues autour de moi et

constituer ainsi une équipe qui sera au service de votre politique et de ses déclinaisons qu'elle soit par département au sein de la Fédération et dans les territoires au sein des ligues.

Pour conclure, je voudrais affirmer devant vous mon écoute attentive, celle de l'ensemble des cadres techniques, et si je ne peux pas vous promettre à coup sûr que l'on règlera tous vos problèmes, en tout cas, je peux vous assurer que l'on y accordera l'étude et l'attention nécessaire.

Je vous remercie de votre attention.

VII. Modifications des statuts, du règlement intérieur et du règlement disciplinaire dopage

M. BREILLAT, avocat, Centre de Droit et d'Economie du Sport. - Il s'agit de modifications apportées aux statuts, règlement intérieur et règlement disciplinaire antidopage de la FFVoile et non pas du centre de droit et d'économie du sport comme la taille du logo pourrait le laisser supposer ! Vous me permettrez juste, très égoïstement une pensée particulière pour Jacques Cathelineau qui est un des plus anciens étudiants du centre de droit et d'économie du sport, et cela nous fait très plaisir qu'il accède à ces responsabilités.

Quelques modifications statutaires et réglementaires, rien de bien transcendant, uniquement des petits ajustements parce que les textes évoluent et la pratique montre parfois qu'il y a ici ou là des petits vides juridiques, des ambiguïtés à combler et des demandes ministérielles parfois s'agissant notamment du règlement antidopage.

Tout d'abord, s'agissant des membres de la Fédération, une modification est suggérée à l'article 2 des statuts pour prévoir formellement la possibilité d'affilier des membres, soit des membres associations, soit des membres établissements dont le siège social est situé à l'étranger. Aujourd'hui, ce n'était pas formellement prévu. Il est proposé d'introduire cette possibilité notamment pour répondre parfois à la réalité par rapport à des considérations géographiques. On pense au Yacht Club de Monaco qui est un membre de la Fédération mais également à des considérations plus d'intérêt général et, là, je pense à un établissement turc qui organise des courses en Figaro Bénéteau dont le départ se situe en France et l'arrivée en Turquie auxquelles participent majoritairement des skippers français. Sauf le cas particulier de Monaco qui est formellement rattaché à la ligue PACA, ces membres situés à l'étranger seront représentés à l'Assemblée générale de la

Fédération dans le cadre des représentants des territoires sans ligue ; c'est aussi une possibilité qui existe d'ores et déjà dans les statuts.

Sur les modalités d'élection des membres du Conseil d'administration, il est proposé d'ajouter une précision à l'article 16 pour prévoir que les conditions d'éligibilité sont à remplir non seulement au jour de l'élection comme prévu aujourd'hui, mais également à la date limite de présentation des candidatures et naturellement pendant toute la durée du mandat. Cela va sans dire mais cela va mieux en le disant.

Toujours sur les élections, pour les candidats au Conseil d'administration sur les postes de représentants des établissements des associations de classes ou des membres associés, c'est-à-dire tous les membres du Conseil d'administration qui ne sont pas élus dans le cadre des listes, il n'est plus exigé de présenter un projet de politique générale comme c'était le cas jusqu'à présent parce que c'est naturellement plutôt l'apanage des candidats qui se présentent dans le cadre des listes. Pour ces candidats, un simple CV et un courrier expliquant les motifs de la candidature suffiront désormais.

Pour les questions de vacance au sein du Conseil d'administration, dans l'hypothèse où un membre vient pour une raison ou une autre à faire défection, il est prévu aujourd'hui que l'on fasse appel au premier non élu de la liste d'où était issu le candidat dont le siège est devenu vacant. Il est juste rajouter une précision sous réserve de respecter la représentation minimum des féminines pour que, là encore, si c'est une femme qui vient à quitter son poste et que le suivant non élu était un homme, on aille chercher la femme suivante pour respecter les dispositions statutaires sur la représentation des hommes et des femmes. Là encore, on décline un peu cela dans le règlement intérieur à l'article 27 pour tenir compte de ceci et également on reprecise les modalités de présentation des candidatures quand il faut faire une élection partielle c'est-à-dire précisément quand il n'y a plus de réserve sur une liste et que l'on est obligé cette fois-ci d'organiser une élection partielle au scrutin uninominal. Je ne rentre pas dans les détails mais je répondrai volontiers à vos questions si vous en avez.

Une précision toute terminologique à l'article 45 des statuts : la mention « règles de courses à la voile pour les différentes classes » est remplacée par « prescription de la FFVoile aux règles de courses à la voile », tout simplement parce que les règles de courses à la voile c'est une prérogative de l'ISAF et non pas de la Fédération. Là aussi, c'est une précision terminologique pour respecter la hiérarchie avec la Fédération internationale de tutelle.

Sur la représentation à l'assemblée générale des associations à caractère national, il est précisé que, seuls les établissements nationaux qui comptent au moins 20 licenciés au 31 décembre qui précède l'assemblée générale, disposeront de représentants ; c'était déjà la pratique. Là aussi, souvent le droit rejoint la pratique avec un petit temps de décalage. Il s'agit juste d'inscrire dans le règlement intérieur ce qui se pratique déjà.

Sur les mutations article 78 du règlement intérieur, il est proposé de préciser qu'en cas de litige à l'occasion d'une mutation s'agissant du respect d'engagement du membre qui quitte son club envers le club quitté, c'est désormais le Bureau exécutif de la FFVoile qui sera compétent pour trancher souverainement ce litige.

Puis, avec le règlement intérieur avec la modification de l'annexe c'est tout simplement une mise à jour du ressort territorial des ligues et des comités départementaux pour tenir compte de la fusion Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Enfin, j'en terminerai avec le règlement disciplinaire antidopage. Il s'agit là d'une modification doublement imposée à la France par le Code mondial antidopage de l'Agence mondiale antidopage et qui, par ricochet, est imposée par le Ministère des Sports à l'ensemble des fédérations sportives. Tout simplement, il s'agit de tenir compte de la suppression dans le Code mondial antidopage de ce que l'on appelait les déclarations d'usage. Là aussi, je ne vais pas rentrer dans le détail. Désormais, sachez que, lorsqu'un sportif a besoin pour un traitement thérapeutique d'utiliser des substances qui, normalement, sont interdites, deux voies s'offrent à lui au lieu de trois auparavant ; désormais, il n'y aura plus de déclaration d'usage qui était pour des substances un peu particulières mais des autorisations d'usage thérapeutique, c'est-à-dire que l'on demande à l'avance l'autorisation d'utiliser telle ou telle substance qui est rendue nécessaire par l'état pathologique et, si jamais on a oublié, l'autre possibilité restera comme aujourd'hui de justifier thérapeutiquement mais cette fois-ci devant la commission de discipline à l'appui de certificats médicaux.

Si vous avez des questions, je serai heureux d'y répondre et, si vous n'en avez pas, à l'année prochaine.

Un intervenant. - Il y aura forcément une déclinaison de ces modifications statuts sur les ligues et les comités départementaux ?

M. BREILLAT. - Pas nécessairement. Les statuts des ligues et des comités doivent être compatibles avec les statuts et les règlement de la Fédération. Cela

ne doit pas être un simple copier/coller. On peut tout à fait imaginer que des dispositions soient d'application uniquement nationale et qui ne soient pas nécessairement déclinables au niveau régional. Là, on étudiera avec les services de la Fédération lesquelles de ces dispositions devront peut-être être déclinées dans les ligues et les comités. Il n'y a pas d'automatisme aujourd'hui.

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - Y a-t-il d'autres questions ? (Non)

Il faut voter la résolution, que je vais vous lire, à la majorité des deux-tiers.

« L'assemblée générale de la FFVoile approuve les modifications des statuts du règlement intérieur et du règlement disciplinaire dopage qui lui ont été présentées y compris les modifications en séance et donne mandat au conseil d'administration par décision du 23 mars 2013 de procéder aux éventuelles modifications de statuts du règlement intérieur et règlement disciplinaire dopage qui seraient imposées par le ministère des Sports dans la mesure où ces modifications ne portent pas atteinte aux choix essentiels d'organisation et de fonctionnement de la FFVoile opérées par la présente assemblée générale »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VIII. Synthèse de la surveillance médicale des sportifs de Haut Niveau par le médecin coordinateur

Dr Olivier CASTAGNA. - Cette présentation est obligatoire ; elle nous est imposée par le Ministère. Je vous rappelle juste le titre du décret qui date du 6 février 2004 soumettant tous les licenciés inscrits sur les listes des sportifs de haut niveau ou des filières d'accès à réaliser une surveillance médicale particulière pour prévenir les risques sanitaires inhérents à la pratique sportive intensive.

Je vous rappelle la périodicité de ces examens puisqu'il y a donc deux consultations médicales par an, deux bilans sanguins et urinaires par an, une consultation dentaire par an, une épreuve d'effort tous les quatre ans, une échographie une seule fois pour tous sauf si l'âge est inférieur à 15 ans. Pas de nouvelles depuis toujours ; il n'y a pas eu de changement par rapport aux années précédentes.

Cette année, nous avons 381 sportifs qui devaient être suivis se répartissant comme suit :

8 % étaient des élites et 55 % des sportifs de haut niveau. Les espoirs représentaient 37 %.

Ensuite, lorsque l'on regarde la répartition sur ces 381 sportifs, 39 n'étaient pas dans des pôles et 61 étaient au sein des pôles. Voici les résultats les plus importants :

77 % de l'ensemble des sportifs inscrits ont réalisé la totalité des examens tels que je vous les ai décrits précédemment.

21 % d'entre eux l'on fait mais seulement en partie, ce sont donc des bilans incomplets.

On a toujours nos 2 % d'irréductibles qui ne font aucun examen.

On va comparer par rapport aux années précédentes, de 2006 à 2012. En 2006/2007, nous avons 455 sportifs listés ; il y a eu une décroissance jusqu'en 2009/2010 pour arriver à 313 sportifs et, depuis deux ans, il y a une progression lente mais régulière pour atteindre cette année 381 sportifs listés.

Concernant les bilans complets, c'est-à-dire le pourcentage de sportifs inscrits ayant fait la totalité de leurs examens, nous avons commencé à 62 %, on a augmenté jusqu'à 80 % l'an dernier ; on se rend compte que l'on est en train d'atteindre un plateau. Nos irréductibles qui n'ont fait aucun examen étaient de 4 %, cela a diminué et, là, on arrive à une phase peut-être incompressible de 2 %. En revanche, concernant tous les sportifs qui ont fait une partie des examens, on a réussi à les persuader de faire la totalité de leurs examens parce qu'en fait la progression se fait surtout sur la part des sportifs qui n'avaient fait qu'une partie de leurs examens et qui maintenant acceptent de faire la totalité. On n'arrive pas à atteindre les 100 % que l'on souhaite ardemment qui nous est même nécessaire d'atteindre.

Face à cela, au début, on a eu besoin de s'organiser parce que c'est quelque chose d'assez nouveau : 400 athlètes avec 6 examens réalisés deux fois par an, récupérer tous les résultats, c'est une véritable petite entreprise à mener. On a réussi avec Paul Roussange, le Président de la Commission médicale et l'équipe qui l'entoure, à mettre en place tout un système qui, au début, était perfectible et maintenant fonctionne très très bien.

Lorsque des sujets n'ont pas réalisé la totalité de leurs examens, de façon systématique, ils ont un courrier de relance sous format informatique. Ce sont

donc des mails automatiques qui leur sont envoyés de manière individuelle avec la liste des examens qu'ils n'ont pas réalisés. Cela fait plus de 200 courriels qui ont été envoyés l'année dernière. Vous avez un exemple de ce courriel.

Tous les sportifs qui n'ont pas fait la totalité des examens en temps voulu reçoivent ce message. Cela demande pas mal de temps. C'est relativement efficace. Certains admettent l'avoir oublié et d'autres s'y mettent vraiment.

Le sportif se met soit à jour, soit il demande un délai. Il essaie de le justifier. Dans la mesure du possible, on essaie toujours d'accepter les délais lorsqu'ils sont justifiés. Néanmoins, le ministère se moque un petit peu des délais que l'on ait pu donner, parce que, s'il y a un accident, le délai ne sera pas forcément pris en compte. Ou une autre possibilité le sportif ne fait rien.

Je vous donne un exemple qui exprime bien la difficulté à laquelle on est confronté. Un sportif m'explique qu'il est parti de chez lui le 28 octobre et est revenu pour le Salon nautique pendant dix jours, il a fait des tests, il est allé voir son sponsor, il a été invité aux étoiles du sport, le 23 il avait un autre rendez-vous, le 3 il est parti en Italie... C'est-à-dire que ce sportif, à très juste titre, consacre beaucoup de son temps pour son travail qui est donc de faire de la voile mais, malgré tout, il oublie juste qu'être sportif de haut niveau, cela donne des droits mais il y a aussi des devoirs. Dans ce type de message, il m'explique tout son planning avec ses sponsors, ses entraînements et ses salons ; il oublie juste de prendre en compte l'obligation qui est la sienne de faire ses examens. Je vous dis cela parce que les actualités très récentes montrent que même un sujet jeune de 25 ans, un des participants de Koh-Lanta, sportif en bonne santé est décédé d'un arrêt cardiaque en traversant l'équivalent d'une centaine de mètres à la nage. Il était a priori en bonne santé. Actuellement, la société qui gère cela aura quelques problèmes pour expliquer pourquoi ils n'ont pas fait d'épreuves d'effort pour déceler ce type d'anomalie. Sachez bien que ce sportif en question s'il lui arrive une quelconque anomalie cardiaque ou autres, ses parents ou sa veuve ne se priveront pas d'aller voir les deux personnes responsables que sont le Président de la Fédération et moi-même en s'interrogeant sur le fait que nous n'ayons pas fait tous les examens alors que c'est une obligation.

Au niveau du terrain, essayez de rappeler aux sportifs que certes c'est une obligation mais qu'en même temps ils engagent leur responsabilité, celle de leur entraîneur, du président et la mienne.

Un autre exemple. Cette fois-ci, ce sont des parents qui sont à mon avis responsables. Un papa a deux enfants inscrits sur les listes de haut niveau jeunes. Il fait un long message et dit : nous nous sommes rendus compte des

conséquences, -et ils ont expliqué- nous avons abandonné la surveillance médicale réglementaire sans en mesurer les conséquences sur l'attribution des bourses et la possibilité de rester sur la liste. Finalement, il se rend compte que ses enfants ne seront peut-être plus inscrits sur les listes de haut niveau et n'auraient plus les aides d'Etat. C'est assez ahurissant parce que le rôle d'un père c'est de prendre soin de la santé de ses enfants.

Si l'on veut décoller des 77 % d'examens complets réalisés, ne faudrait-il pas être plus coercitif ? Les autres fédérations le font, ceux qui atteignent les 100 % : le football, le basket, etc. Si l'on avait un doute, ce mail exprime très bien la façon dont les gens perçoivent les choses.

Je vous rappelle que sur les 381 dossiers à compléter la Fédération envoie par voie informatique et par courrier à l'ensemble des sportifs en France un dossier médical à remplir. Donc, chacun a un dossier médical à remplir par voie informatique. Il y a toute une procédure. Une fois que les examens sont réalisés par le sportif, ils sont tous collectés à l'ENV sur un outil informatique nous permettant grâce au livret du sportif partagé -en entrant un identifiant et un mot de passe auxquels seul le corps médical a accès- d'avoir accès à l'ensemble des sportifs avec leur date de naissance, leur série, le pôle auquel ils sont rattachés. On a le bilan dentaire, l'examen médical, l'examen psychologique, l'électrocardiogramme, le bilan biologique, etc., et ce depuis que le sportif fait ce suivi, ce qui nous permet n'importe où dans le monde à partir du moment où l'on est connecté à internet de pouvoir avoir accès à n'importe quelle prise de sang, d'électrocardiogramme, épreuve d'effort réalisé par le sportif les années précédentes. Cela nous est d'une aide précieuse dans le cadre de la surveillance médicale lors des compétitions mais si, hélas, un événement indésirable venait à apparaître chez un athlète, à n'importe quel moment nous sommes capables de ressortir le tracé ECG pour voir si une anomalie avait été décelée ou pas, quelles qu'en soient les raisons.

Je vous rappelle que l'on a plus de 21 % des sujets qui ne font pas ces examens de manière totale, et cela nous pose un réel problème. Pour l'instant, on est toujours passé à travers les gouttes. S'il vous plaît, essayez de bien faire redescendre l'information et motivez-les. Autant avant on pouvait se dire que notre outil informatique n'était pas vraiment au point. Maintenant, cela fait bientôt dix ans que l'on est vraiment au point mais on ne peut pas aller chercher chaque sportif nommément et le forcer à aller faire ses examens médicaux.

Je suis prêt à répondre à vos questions.

M. HEULOT, ligue de voile de Haute Normandie. - Sur les mails de relance, combien de retours avez-vous en pourcentage ?

M. CASTAGNA. - Grosso modo, les gens répondent. Soit, ils ne répondent pas, ils font leurs examens et nous les envoient. En revanche, les gens qui répondent en demandant des délais, des oui vous comprenez je ne peux pas parce que... Ils préfèrent s'occuper du chat qui est dans la gouttière. C'est un peu moins de 10 % des gens qui demandent des dérogations. La majorité le font et les 2 % ne font rien.

M. HEULOT, ligue de voile de Haute Normandie. - Est-ce une obligation légale de passer tous les examens ou pas ?

M. CASTAGNA. - Oui, c'est une obligation légale. Contrairement à d'autres fédérations qui ont rajouté des examens, la FFVoile n'a pris que des examens imposés par le ministère. On ne peut pas diminuer le nombre d'examens imposés par le ministère.

M. HEULOT, ligue de voile de Haute Normandie. - Donc, en cas d'accident, un sportif de haut niveau qui n'a pas passé tous ses examens, est-ce que la famille peut se retourner contre la FFVoile en disant qu'elle n'a pas fait ce qu'il fallait ?

M. CASTAGNA. - Je ne suis pas juriste. Je laisserai les juristes y répondre mais oui dans une société un peu judiciairisée telle que la nôtre, oui cela peut être demandé. En tous les cas, s'il y avait une plainte, la première des choses que les juges feront c'est d'aller saisir ces dossiers médicaux pour voir si tout a été fait ou pas et si, nous médecins, nous n'avons pas signalé des anomalies au sportif.

M. HEULOT, ligue de voile de Haute Normandie. - Y a-t-il une raison pour laquelle on ne rend pas obligatoire l'ensemble des examens ?

M. CASTAGNA. - Ils sont obligatoires.

M. HEULOT, ligue de voile de Haute Normandie. - Pourquoi n'exige-t-on pas qu'ils soient faits ?

M. LE PRESIDENT. - On exige ; si je comprends bien ta question c'est pourquoi n'exige-t-on pas de manière drastique ?

Quand on est entre nous dans une assemblée générale manier le bâton c'est assez facile. Quand on est le lundi matin en pleine rue et qu'il faut vraiment

donner des coups de bâton, c'est une autre histoire. Ce n'est pas agréable, c'est difficile. On a affaire majoritairement à des gens de bonne foi, étourdis ou plus ou moins conscients, qui se fichent un peu de la responsabilité que l'on encourt Olivier et moi. On peut leur dire et ils auront un petit sourire, comme le dit Olivier ils préfèrent s'occuper du chat qui est dans la gouttière. Petit à petit, on va y venir. Dans un certain nombre de cas, on y est venu mais c'est extrêmement pénible. C'est peu compris. C'est pour cette raison qu'on vous l'explique.

Si on vous l'explique et que l'on prend du temps pour vous l'expliquer cela veut dire que, très vraisemblablement, on deviendra plus sévère, et il faut que tout le monde comprenne pourquoi. Nous avons eu une histoire qui est toujours en cours il y a quelques années mais qui continue de durer avec une véliplanchiste tout à fait talentueuse au demeurant, qui a un problème. Puis, ce problème est un jour détecté. A la suite d'un certain nombre de choses, les dossiers arrivent sur le bureau d'Olivier qui émet un avis défavorable à la pratique de la compétition, c'est-à-dire quand ce courrier arrive sur mon bureau, je n'ai pas le choix, je prends le bâton et je lui retire sa licence. Elle ne peut plus courir. Cela ne se passe pas bien. Elle ne comprend pas, conteste, y compris avec l'aide d'un médecin qui conteste. Après, on est dans une appréciation de fait en l'occurrence. Là, on n'est pas dans une série d'examens non faits, on est sur un autre cas. On réunit, grâce à Olivier Castagna, un panel de médecins experts de niveau international ; ils étaient trois ; c'est l'équivalent d'un tribunal d'arbitrage avec des sommités de la pathologie en question qui se réunissent, étudient ce cas et confirment sans équivoque que cette jeune femme ne peut pas faire de la compétition dans la discipline qui est la sienne. Je confirme. Depuis, elle est dans un pays étranger ; elle navigue au niveau international avec l'accord d'un autre pays que la France qui n'a pas du tout les mêmes règles. En France, elle est toujours interdite. Cela nous oblige en permanence à rappeler à nos clubs que cette jeune femme connue et appréciée ne peut pas courir les compétitions françaises, que c'est une interdiction. Toutes les formalités de la Fédération dans ces clubs ont été faites et bien entendues. Maintenant, cela peut arriver que vous ne l'ayez plus tout à fait en mémoire, que vous n'alliez pas sur le site pour vérifier quels sont les gens qui ne peuvent pas courir, qui ont des suppressions de licence. C'est là où la responsabilité pourrait être engagée. C'est embêtant. Mais vu de son point de vue, depuis qu'on lui a interdit, cela fait maintenant quelques années, elle continue de pratiquer avec le soutien de temps en temps d'un certain nombre de médias. Elle dit que la Fédération est ridicule et la prive de sa liberté. Je lui ai expliqué parce que je l'ai croisée à plusieurs reprises que le problème n'était pas là, que la France avait mis dans sa constitution le principe de précaution ; on est pour, on est contre, on trouve que c'est excessif, toujours est-il que c'est ainsi. Maintenant, nous sommes contraints de faire cela. Je la comprends.

A titre personnel, je souhaiterais qu'en toute connaissance de cause et, en l'occurrence, c'est en toute connaissance de cause qu'elle puisse dire « je sais que j'ai un risque que j'estime minime, je le prends, je l'assume, je ne veux pas changer ma vie et je préfère prendre ce que j'estime être un petit risque mais je ne peux pas le faire, ni moi, ni vous, ni nous ». On n'a pas le droit. En tout cas, c'est comme cela en France. Elle peut faire toujours son sport à l'étranger ; elle ne le fait pas chez nous.

La sanction est lourde. Si c'était simplement retirer les gens des listes de haut niveau, on le ferait, l'autre vraie difficulté, c'est que l'on ne peut pas retirer les gens des listes de haut niveau. Ce pouvoir ne nous appartient pas ; il appartient à l'Etat, c'est-à-dire au Ministère des Sports. Quand on envoie des mails et que l'on a des traces en disant : vous n'avez pas fait cet examen, vous êtes obligé de le faire ; derrière, il sera difficile de mettre en cause notre responsabilité -je ne dis pas impossible- parce que nous n'avons pas fait notre boulot. Notre boulot a été fait. En revanche, les gens ne l'ont pas fait. Et je ne pense pas que l'on vienne nous reprocher de ne pas les avoir sanctionnés.

Néanmoins pour arriver à cela, il faut que l'on trouve un mode de sanction adapté. Dans les gens qui ne le font pas, il y a notamment un certain nombre de coureurs au large. Dans les équipes olympiques, que l'on soit chez les jeunes, que l'on soit chez les bleuets, que l'on soit dans le groupe France jeunes ou en équipe de France, c'est plus facile. On a beaucoup plus de prises sur les athlètes. Quand on est chez des coureurs au large, -on ne leur impose pas d'être sur des listes de haut niveau- c'est plus compliqué. La question que l'on s'est posée est : ouvre-t-on encore les listes de haut niveau aux jeunes coureurs au large ? C'est de là que viennent la majorité de nos soucis. La réponse a été oui. L'autre petit souci c'est concernant des athlètes en fin de carrière qui sont sur des listes de reconversion ou sénior. En fait, ils ont arrêté la pratique à haut niveau. Ayant arrêté la pratique à haut niveau, ils ne se soumettent plus aux différents examens ; ils y sont néanmoins contraints. Va-t-on leur retirer leur licence pour cela ? Peut-être pas.

On est dans cette difficulté de se dire qu'il faut que l'on arrive à sanctionner mais en même temps, il faut comme toujours que la sanction soit adaptée et puis, comme la sanction peut être sévère, on réfléchit à deux fois avant de l'appliquer. C'est un sujet un peu pénible pour tout dire et un petit peu compliqué. La conviction c'est la meilleure arme. Il y a quand même tous les bons côtés de ceux qui s'occupent du chat sur la gouttière et tous ceux qui s'en fichent complètement. Comme on n'a pas la possibilité de les retirer des listes, ils y restent. On essaiera, petit à petit, d'améliorer ce système et de faire prendre conscience, quitte à avoir des engagements écrits avant de faire la proposition de

les inscrire sur la liste de haut niveau, qu'ils ont bien connaissance des obligations qui en découlent et qu'ils acceptent de fait de s'y soumettre sachant qu'en plus cela ne leur demande pas un mois pour faire tout cela. Ce n'est pas pénible du tout. Il faut y passer un peu de temps.

Olivier, cela demande combien de temps de faire la totalité des examens ?

M. CASTAGNA. - Cela demande surtout une organisation en amont. Souvent, tous les examens se font dans le même centre de médecine du sport ; la contrainte c'est le manque de disponibilité de ces structures. C'est donc en amont puisque cela se répète tous les six mois, une fois qu'ils sont passés en début d'année ils prennent rendez-vous pour les six mois plus tard et le cale dans leur calendrier. C'est ainsi que cela fonctionne.

M. LE PRESIDENT. - Voilà ce que l'on peut te répondre. On est très conscient de tout cela. La sanction binaire, on ne peut pas appliquer le bouton on/off dans ce cas-là. Tout en étant plus dur, il faut être un peu plus souple quand même.

M. HEULOT, ligue de voile de Haute Normandie. - A priori, il n'y a aucun rapport entre le fait que ce soit des coureurs au large qui soient les moins assidus et le fait qu'il faille une très bonne résistance au sommeil quand on fait de la course au large ?

M. LE PRESIDENT. - Sincèrement non. Ce type de contrôle est, par contre, effectué d'une autre façon. Il n'y a aucune corrélation.

Par contre, c'est un autre état d'esprit du fait qu'ils soient par nature moins encadrés par la Fédération elle-même. Puis, ils ont des emplois du temps un peu différents, ce qui n'est pas une excuse, par rapport à une équipe olympique. On les a moins souvent dans les centres pour organiser les choses. Puis, il y a quelques individualistes forcenés.

M. CASTAGNA. - Il faut bien comprendre que, dans l'esprit des gens, il y a une confusion. La surveillance médicale réglementaire a pour objectif de déceler les anomalies, des pathologies qui peuvent être provoquées ou aggravées par la pratique du sport. Or, pour un certain nombre de sportifs ou de structures techniques, il l'associe à l'amélioration de la performance sportive que l'on peut avoir dans des centres de médecine du sport, c'est-à-dire des épreuves. Par exemple, les épreuves d'efforts ont, dans l'esprit du sportif, pour but principal de connaître les seuils pour améliorer le planning de la préparation physique. Or, dans le cadre de la loi, dont on parle actuellement, le but c'est juste de déceler

des anomalies cardiaques liées à la pratique de l'exercice physique. Donc, en effet, quand ils auront fait tous ces examens, ils n'auront pas forcément beaucoup d'informations pour améliorer ou rendre plus opportun leur préparation physique dans le cadre de leur activité sportive. Là aussi, ils ont peut-être un peu l'impression de perdre leur temps. Depuis des années, on y travaille au niveau du Ministère pour essayer d'infléchir que les examens réalisés servent à la surveillance médicale et en même temps puissent être utilisés pour la performance de manière à ce que les sportifs aient l'impression d'y trouver un peu plus leur compte.

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - Y a-t-il d'autres questions ? (Non)

IX. Fixation du prix de la cotisation versée par les membres affiliés à la FFVoile pour 2014

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - Cette année, nous proposons à l'assemblée générale une cotisation de 270 €, soit une augmentation de 1,3 %, ce qui fait 3,5 arrondi à 4 € et de toujours maintenir la gratuité pour les associations de classes. C'est ce qui est soumis à votre vote.

Y a-t-il des questions ? (Non)

« L'assemblée générale de la FFVoile se prononce favorablement pour fixer le prix des cotisations de 2014 à 270 € par membre affilié à l'exception des associations de classes qui bénéficient de la gratuité ».

Le prix de la cotisation est adopté à l'unanimité.

X. Questions écrites

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - Il n'y a pas de questions écrites. Nous vous proposons de poser des questions si vous le souhaitez sur la déclinaison de la politique générale qui a été exposée ce matin et ce début d'après-midi.

Il n'y a pas de question.

M. Jean KERHOAS. - Vous savez que le mois de mars c'est le printemps mais aussi la saison des labels à la Fédération. Régulièrement à l'Assemblée générale, et c'est bien normal, j'ai des retours par rapport aux labellisations qui

ont été mises en place et attribuées aux clubs. Je vous rappelle que la politique de labellisation a pour objectif de garantir à nos pratiquants, à nos clients des fois, à nos licenciés la qualité des prestations organisées dans nos clubs. Tout cela se fait sur la base d'un cahier des charges travaillé par le réseau de ces clubs y compris dans le comité de pilotage du département développement. Ces critères qui découlent de ce cahier des charges sont validés par le Bureau de la Fédération, et c'est ce qui nous sert de base. Ensuite, nous labellisons à peu près 600 clubs tous les ans, dont certains ont plusieurs labels. On est autour de 1 000 et quelques labels attribués. Vous pensez bien qu'un premier stade de l'attribution se fait de façon informatique. L'informatique c'est binaire. C'est oui, c'est non ; c'est noir, c'est blanc, c'est un ou zéro. Donc, on fonctionne comme cela pour le premier stade sauf qu'un certain nombre de ligues ont choisi la gestion décentralisée des labels et ainsi ils assument directement les choix qui affèrent sur la même base du cahier des charges et des mêmes critères.

Au niveau de la Fédération, en tenant en compte de la grille d'audit qui a été remplie, il y a respect ou non des critères. S'il y a respect des critères, il y a attribution ; s'il n'y a pas respect, il n'y a pas attribution. A partir de là, on envoie un courrier aux clubs en leur disant : voilà les labels qui vous sont attribués et voilà ceux qui ne vous sont pas attribués.

Si le label n'est pas attribué, je vous rappelle qu'il y a une procédure très simple de recours permettant de corriger un certain nombre d'erreurs. Parfois, le label n'est pas attribué parce que le tableau de bord est mal rempli. Au lieu d'indiquer le nombre de licenciés dans la bonne case, on le met dans la case d'à côté, résultat, le pourcentage de licenciés n'est pas le bon. Evidemment, tout cela doit être corrigé, et il y en a tous les ans.

Premier stade, le recours permettant de corriger des données mal remplies, des cas particuliers, des contextes particuliers. Il faut savoir prendre en compte certaines différences entre, par exemple, des territoires de métropole et des territoires de Nouvelle Calédonie. Tout cela est pris en compte et fait l'objet de ces recours. A travers la vérification des corrections à apporter, on corrige la très grande majorité des recours. Il nous reste quelques cas à régler et ces quelques cas viennent ensuite avec les éléments en plus ou en moins devant le bureau, et nous décidons collégialement d'attribuer ou pas le label.

Je voulais simplement rappeler tout cela. N'oubliez pas que nous sommes à votre disposition pour corriger les erreurs s'il y en a. On essaie de faire pour le mieux. On n'est pas infailible ; il arrive même de nous tromper. N'hésitez pas à faire appel à nous s'il y a des problèmes comme certains ont pu le faire déjà depuis le

début de cette assemblée. On améliorera notre système au plus grand profit des clubs et de nos pratiquants.

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - Y a-t-il d'autres questions ? (*Non*)

M. LE PRESIDENT. - Mesdames, messieurs, il me reste à vous remercier de votre assiduité. J'espère que vous avez apprécié la nouvelle forme de notre Assemblée générale. Je vous remercie. Je vous souhaite un bon retour dans vos ligues et dans vos clubs. Je vous dis à très bientôt.

La séance est levée à 16 heures 15.